RAPPORT DE **PRÉSENTATION**



PLU approuvé le 13 sept. 2012

Vu pour être annexé à la délibération du 13 sept 2012

Projet de Modification n°1







ÉTUDE PATRIMONIALE ET CARTE







- 1.4.1. IDENTIFICATION DU PATRIMOINE A PROTEGER DANS LE PLU
- 1.4.2. CARTE INVENTAIRE PATRIMONIAL AU 1/5000E : MONTREUIL

RAPPORT PRÉSENTATION



PLU approuvé le 13 sept. 2012

Vu pour être annexé à la délibération du 13 sept 2012

Projet de Modification n°1











N°	Procédure	Approuvée par délibération
		en date du
1	Révision simplifiée n°1 Faubourg	14 décembre 2013
2	Révision simplifiée n°2 Fraternité	14 décembre 2013
3	Révision simplifiée n°3 Saint-Antoine Murs-à-	14 décembre 2013
	Pêches	
4	Modification simplifiée n°1	14 décembre 2013
5	Modification n°1	2015

SOMMAIRE SECTION I SECTION III ■ SOMMAIRE ☐ FICHES PATRIMOINE EXCEPTIONNEL • 33 adresses repérées / I fiche par adresse ■ INTRODUCTION • Objectif de l'étude • Méthode • Evaluation • Caractérisation du patrimoine par secteur **SECTION IV**

CARTOGRAPHIE

• Inventaire du patrimoine bâti

INVENTAIRE DU PATRIMOINE MON-**TREUILLOIS**

SECTION II

☐ FICHES PATRIMOINES PARTYPOLOGIE DE BÂTI

Activité & Industrie

- Ateliers & Petite industrie
- Ilot industriel
- Activité intégrée dans le bâti

Equipements

- Fin XIXe / Début XXe
- Entre 2 guerres
- Fin XXe

Habitat collectif

- Immeuble structurant la forme urbaine
- Entre 2 guerres
- Petit collectif populaire

Logement individuel

- Avant l'industrialisation
- Maison de ville
- Pavillon populaire
- Maison bourgeoise
- · Logement patronal

SECTION I

Objectif de l'étude

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, la Ville a souhaité identifier les éléments remarquables du patrimoine à protéger.

Article L. 123-1 7° du Code de l'Urbanisme : le PLU peut « identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection. »

Fond documentaire initial

Sources de données :

- base Mérimée (Ministère de la Culture / DRAC)
- · inventaire du Conseil Général 93
- publications
- propositions du Conseil de Quartier Villiers-Barbusse

Ces travaux se caractérisent par un abord raisonné du patrimoine, par thèmes et/ou par quartier :

- un manque de hiérarchisation et une justification peu claire du classement
- une forte dominante du patrimoine industriel
- des critères variables dans la sélection des ensembles
- une couverture photographique partielle et de qualité variable

impliquant:

- un repérage complémentaire
- · une exploration systématique
- un relevé photographique avec prise de notes.

Mission définie par le cahier des charges

- réaliser un diagnostic synthétique du patrimoine bâti montreuillois à protéger par des règles spécifiques, dans le cadre de la partie règlementaire du PLU
- proposer un choix raisonné d'éléments architecturaux et d'ensembles urbains à préserver et à mettre en valeur
- produire des documents pédagogiques pouvant servir de support de négociation au service instructeur des Permis de Construire.

Modulation selon les types de patrimoine

A l'occasion des différents comités de pilotage de l'équipe ALAP, a précisé son abord de certains patrimoines dont la présence dans l'inventaire mérite d'être modulée:

- a) L'importance de l'architecture industrielle -largement prise en compte dans les travaux déjà réalisés- a été ajustée à l'état actuel des bâtis et leur réelle qualité architecturale plutôt qu'à leur valeur historique ou mnémotechnique.
- b) L'habitat individuel (pavillonnaire et maisons de ville) a été particulièrement mis en valeur du fait de sa présence importante et des menaces que font peser l'autoconstruction et les matériaux de la grande distribution sur l'intégrité de son architecture.
- c) Le Style International des années 1920/1930, très rare et dont les quelques exemplaires restants sont menacés par un défaut d'entretien, est mis en évidence pour créer un contrepoint à la tendance Art déco très bien représentée.
- d) L'architecture rurale du secteur des mûrs à pêche et les aménagements horticoles à haute valeur symbolique, bénéficient déjà de protections en place.

Philosophie de la mission

ALAP a mené un travail attaché à la valeur des patrimoines (voir Hiérarchisation des patrimoines), consistant à identifier, classer et hiérarchiser. Il s'appuie sur la connaissance qu'a l'équipe de l'architecture urbaine de la première couronne de Paris et plus spécialement sur la période de 1850 à aujourd'hui.

A ces critères techniques, l'équipe ALAP a alouté son abord sensible de la spécificité urbaine de Montreuil.

L'histoire et les pratiques sociales et culturelles locales se sont ajoutées aux préoccupations architecturales et urbanistiques dans la prise en compte du caractère montreuillois.

Suites données à l'étude

La présente étude fournit un fond documentaire qui doit sert ensuite à :

- a) la prise de décisions :
 - retenir ou écarter certains éléments
 - modifier le classement ***, **, *
- b) l'élaboration du PLU par :
 - liste des éléments à protéger intégrée à celui-ci
 - mise au point des règles de protection

L'Etude patrimoniale en vue de l'élaboration du PLU sert de support à des décisions à la fois politiques et techniques sur lesquells ALAP emet des avis mais ne tranche pas.

Le travail de l'équipe ALAP

A consisté à :

- explorer la totalité du territoire de Montreuil
- · vérifier/compléter les données existantes
- · détailler et hiérarchiser

Et dans un deuxième temps :

- · renseigner le fond documentaire existant
- · le compléter par plusieurs types d'informations
 - photographies complémentaires
 - descriptif et argumentaire
 - classement par typologie
 - attribution d'une valeur

Classement et hiérarchisation

Les bâtiments classés Monuments Historiques, les patrimoines récents (30 dernières années), les patrimoines disparus ont été exclus de ces fonds.

Environ 510 éléments de patrimoines ont été examinés, répartis entre :

- base Mérimée (+/-140)
- CG 93 (+/-120)
- publications Conseil de Quartier Villiers-Barbusse (+/-10)
- exploration et étude (+/- 240)

Repérage et classification des patrimoines

L'équipe a mené plusieurs campagnes d'exploration afin de couvrir la totalité du périmètre concerné. Ce travail, basé sur la saisie de données sur place sur des fiches par bâtiment comportant: données, notes, photographies, a permis d'établir un classement en 4 classes et 14 typologies:

- · Activité & Industrie
 - Atelier et petite industrie
 - Ilot industriel
 - Activité intégrée dans le bâti
- Equipements
 - Fin XIXe / Début XXe
 - Entre 2 guerres
 - Fin XXe
- · Habitat collectif
 - Immeuble structurant la forme urbaine
 - Entre 2 guerres
 - Petit collectif populaire
- · Logement individuel
 - Avant l'industrialisation
 - Maison de ville
 - Pavillon populaire
 - Maison bourgeoise
 - Logement patronal

Ces typologies ont été mises au point pour correspondre au plus près aux différents patrimoines en présence dans le périmètre concerné.

Hiérarchisation des patrimoines

A l'intérieur de ces typologies, les patrimoines ont été hiérarchisés en :

- *** = exceptionnel
- ** = remarquable
- * = caractéristique

Cette hiérarchie tient compte de 3 familles d'éléments d'appréciation :

- Urbanité:

Insertion dans contexte Caractère «montreuillois» Position et visibilité

- Rareté :

Typologie exceptionnelle Modèle (quasi) disparu Matériaux et techniques

- Aspect :

Harmonie, proportions Nature de la construction Qualité des détails

Cette hiérarchie permettra lors de la mise au point du PLU d'établir un ensemble de règles plus ou moins contraignantes en vue de la valorisation/protection de ces patrimoines.

Un classement qualitatif est attribué aux 520 éléments selon les valeurs suivantes :

- *** = patrimoine exceptionnel
- ** = patrimoine remarquable
- * = patrimoine représentatif
- 0 = non retenu

Le classement retient au final environ 265 adresses hiérarchisées selon 2 critères :

- la typologie à laquelle se rattache chaque (élément de) patrimoine
- le classement qualitatif en ***, ** et *

ainsi réparties :

- 33 références ***
- 105 références **
- 127 références *

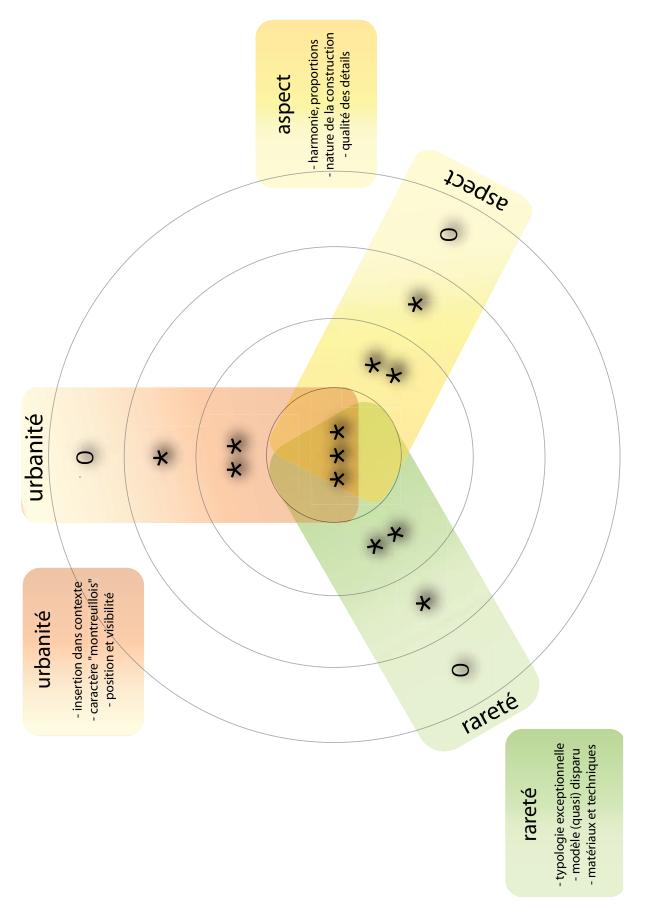
Conséquences règlementaires (PLU) du classement ***:

• pas de démolition ni de modification du volume

Conséquences règlementaires du classement ** et *:

- protection déterminée sur la base des recommandations
- souplesse

Pour le classement qualitatif en ***/**/*/0, chaque élément est évalué au regard des 3 critères



CARACTÉRISTIQUES DU BÂTI • pavillons et petits immeubles XXe au Sud, tissu peu dense, modeste > quelques équipements, petits collec-tifs et habitations groupées à valeur pavillonnaire hétérogène et très mo-> peu de bâti ou d'ensembles à valeur peu de bâti ou d'ensembles à valeur deux tissus différenciés = pavillondeste / grands ensembles de loge- dominante de logements collectifs grands ensembles de la deuxième **PAR SECTEUR** grands ensembles de logements naire hétérogène et très modeste deux tissus bâtis différenciés = moitié du XXe, équipements Ruffins - Théophile Sueur ments collectifs parc Montreau patrimoniale SECTEUR E13 patrimoniale patrimoniale **ECTEUR E12** collectifs > peu de bâti ou d'ensembles à valeur patrimoniale lement après-guerre, sur parcellaire hérité de l'activité maraîchère nelle : pavillonnaire, collectifs, gran-> quelques maisons et petits collectifs à valeur patrimoniale faible densité : parc des Beaumonts tissu résidentiel modeste essentiel- mixité morphologique et fonctiondes emprises industrielles, équip-Branly - Boissière SECTEUR D11 et cimetière ments > patrimoine XIXe/ XXe : équipements, maisons et immeubles collectifs bâti d'après-guerre, grands ensem-· bâti hétérogène dense juxtaposant bles d'habitation, équipements, et bâti fin XIXe/début XXe ruptures et discontinuités SECTEUR C8 tissu pavillonnaire hétérogène et très modeste, locaux d'activités, hôpital > peu de bâtis ou d'ensembles à va-leur patrimoniale tissu mixte: habitat collectif et mai-sons de villle début XXe, activités > patrimoine XIXe/début XXe : petits immeubles de faubourg, bâti d'acti- influence Vincennoise Solidarité Carnot SECTEUR C7 tissu mixte dense : maisons de villle patrimoine XIXe/début XXe: petits immeubles de faubourg, bâti d'ac-tivités, équipements, fronts bâtis cohérents, Art déco/Art nouveau tat individuel et petits collectifs de la fin XXe jusqu'aux années récentes, bâti artisanal et habitat collectif fin XIXe/début tat sur parcelles en lanières implanté Ouest: dominante habitat collectif - Est: dominante d'espaces ouverts patrimoine réflétant la mixité : habi-(secteur des murs à pêches), activités en limite Nord du secteur, habi- influence Vincennoise Signac - Murs à pêches XXe, activités en bord de voie et pavillonnaire **ECTEUR A3** tissu contrasté : dominante d'habitat patrimoine XIXe/début XXe : immeu- dominante pavillonnaire sur parcel-– ateliers d'artisans, petite industrie XXe dont nombreux logements so-ciaux, équipements, pavillons début peu dense, angles souvent marqués patrimoine XIXe et XXe : immeubles sociaux), équipements, maisons de ensembles urbains mixtes, équipe-> peu de bâtis ou d'ensembles à vahabitat XIXe début XXe modeste et pect de la trame urbaine existante laire en lanières hérité des murs à collectif de la deuxième moitié du grandes opérations récentes d'imenjeux de réhabilitation et de resbles de faubourg, bâti d'activités, tendance récente à la reconstructissu mixte : habitat à dominante par un collectif brique début XXe collectif (dont 1/3 de logements - pavillons, début XXe à période trame bâtie restructurée par les de faubourgs, maisons de ville tion/restauration de pavillons Bas Montreuil - République Etienne Marcel - Chanzy SECTEUR B4 La Noue - Clos français tissu mixte hétérogène mobilier d'entreprises > patrimoine modeste

SECTEUR A1

dégradé

leur patrimoniale

parc des Gilands

/illers - Barbusse

actuelle

SECTEUR B5

SECTION II

- La situation de Montreuil, proche des quartiers industriels des nouveaux arrondissements parisiens du XIe et du XXe, est favorable à l'industrialisation
- Les arboriculteurs, horticulteurs, maraîchers et vignerons, peu enclins à se laisser déloger par l'industrie, dissuadent les entreprises de grande taille, favorisant l'implantation de petites unités ayant une faible emprise au sol





- Mixité habitat et activité en adéquation avec la loi Urbanisme et Habitat
- Assure généralement la continuité de la façade urbaine, parfois avec une habitation qui masque le bâti d'atelier hétérogène
- Stationnement et éléments techniques possibles dans la cour
- Facilité d'adaptation aux besoins actuels de la partie artisanale
- ▲ Offre d'importantes possibilités de restructuration ou reconversion permettant de maintenir le patrimoine
- ▲Souvent solide et ouvert à une simple modernisation des installations de fluides (électricité, plomberie, énergie)

Composition

- Architecture fonctionnelle qui répond à la nécessité de mettre à l'abri l'outillage, les machines, les hommes et la production ; cette nouvelle conception doit aussi permettre d'éviter les larcins
- Formes nouvelles, notamment des halles ou des ateliers en étage
- Usine ouverte sur la rue par un portail, le plus souvent flanqué des bureaux et d'un logement
- Cour sur l'arrière ouvrant sur l'espace de circulation, de manutention et de stockage
- Larges baies couvrant les murs des ateliers en étage (nécessité d'un éclairage naturel constant)
- Premiers exemples de sheds (forme de toiture en dents de scie)

Matériaux

- Combinaison de structure béton apparente et jeu de brique géométrique
- Témoignages d'Art déco
- Structure métallique avec façade inspirée du vocabulaire classique
- Parfois pignon mouluré ou entrée signalée par un fronton







Atouts Contraintes

- L'une des deux composantes atelier / habitation parfois inoccupée, d'où problèmes d'entretien
 - ▼ Volumes du logement parfois très étriqués et difficilement extensibles
 - Façades présentant une identité difficilement découpable

- Bâtiments à valoriser dans le cadre de reconversions en activités, tertiaire, commerce ou habitat.
- Extensions selon une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux.
- Préservation des éléments caractéristiques et mise en valeur de ceux-ci dans l'architecture des reconversions

I- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

• voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment ***.

2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les démolitions sont à éviter.
- Les extensions peuvent être envisagées " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- · Les surélévations sont déconseillées.
- La préservation des éléments caractéristiques (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

3- Pour les constructions classées I étoile :

- Les démolitions totales ou partielles sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de démolition / reconstruction les alternatives de gabarit et de hauteur suivantes sont recommandées :
 - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
 - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les extensions sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les surélévations sont déconseillées.
- Les travaux sur ces constructions sont autorisés.

Eléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

- •Tous éléments identifiant la fonction d'orgine : enseignes en applique (métal, bois) ou intégrés dans le bâti (pierre, sculptures, médaillons, lettrages peints, etc)
- Murs et portails marquant l'entrée de l'ensemble
- Superstructures visibles à grande distance ou constituant un repère urbain
- Revêtements et aménagement extérieurs de qualité (pavés, trottoirs de pierre, barrières d'acier, etc)

NOTES	

- A partir de la fin du XIXe, avec une apogée au début du XXe, avant la Deuxième guerre mondiale
- Nombreux exemples variés en nature, en taille et en organisation, en fonction de l'évolution des activités
- La désindustrialisation s'est engagée à la fin du XXe et a contribué à la diminution des bâtis d'activité à Montreuil
- Le Tertiaire s'impose à la fin du XXe, et avec lui la tendance à la reconversion des ateliers et usines, soit en bureaux, soit en logements

Style

- Les bâtis suivent au plus près l'évolution de l'architecture
- Au début du XXe, l'Eclectisme domine
- Puis le Mouvement moderne des années 1920/30 sous l'influence du Bauhaus
- Prolongation d'un esprit «Streamline» influencé par le design industriel dans les années 1950, mais l'émulation entre industries s'est émoussée

Matériaux

- Maçonnerie et structure de bois jusqu'au début du XXe, puis brique et métal
- Béton armé à partir des années 20, généralisé pour les plus grandes réalisations













Atouts

- ▲ Forte participation à la mémoire collective montreuilloise
- ▲ Stationnement sur la parcelle souvent aisé
- ▲ Contribue à l'élargissement de l'offre immobilière par de grands volumes exploitables offrant des formules qui dépassent le marché actuel (duplex, triplex, cour intérieure, etc)

Contraintes

- Nécessité de recours à des formules sur mesure (conception «fine», produits pointus) plus difficiles à maîtriser pour les opérateurs immobiliers
- ▼ Difficultés d'accès du fait de la profondeur des parcelles (éloignement des voies)
- ▼ Terrains de grandes dimensions appelant la division

- Ensembles bâtis à valoriser dans le cadre de reconversions en activités, tertiaire, commerce ou habitat.
- Bâtiments neufs selon une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux.
- Préservation des éléments ou bâtiments caractéristiques et mise en valeur de ceuxci dans la reconversion du site.

I- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

• voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment ***.

2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les démolitions sont à éviter.
- Les extensions peuvent être envisagées " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- · Les surélévations sont déconseillées.
- La préservation des éléments caractéristiques (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

3- Pour les constructions classées I étoile :

- Les démolitions totales ou partielles sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de démolition / reconstruction les alternatives de gabarit et de hauteur suivantes sont recommandées :
 - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
 - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle
- Les extensions sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les surélévations sont déconseillées.
- Les travaux sur ces constructions sont autorisés.

Eléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

- Formes architecturales emblématiques : angles arrondis, frontons, pignons, cages d'escaliers/ascenseurs, etc...
- Tous éléments identifiant la fonction d'origine : enseignes en applique (métal, bois) ou intégrés dans le bâti (pierre, sculptures, médaillons, lettrages peints, etc)
- Murs et portails marquant l'entrée de l'ensemble
- Superstructures visibles à grande distance ou constituant un repère urbain
- Revêtements et aménagement extérieurs qualité (pavés, trottoirs de pierre, barrières d'acier, etc)

NOTES	

- Accompagnant l'industrialisation, l'artisanat a créé un bâti simple répondant aux besoins logement et travail
- Construit à l'alignement le long des voies
- Bâtiments privés, de petites dimensions à l'origine destiné à une seule famille
- Dans la deuxième moitié du XXe, l'artisanat perd lentement son poids économique : on ne construit plus de maisons d'artisans

Style

- Modeste mais toujours conçus et réalisés avec attention
- Le plus souvent éclectique, proche du style des pavillons et petits collectifs populaires

Matériaux

- Matériaux selon l'époque de construction
- Maçonnerie de pierre enduite ; plus rarement pan de bois pour les petits ateliers (menuiserie) fin XIXe début XXe
- Brique porteuse laissée apparente ; assemblages de différentes couleurs
- Maçonnerie de meulière avec brique
- Béton et maçonnerie à partir de 1930













Atouts

- Bâti souvent original et toujours bien intégré dans son contexte : véritable valeur de patrimoine, inséré dans la trame bâtie mixte qu'il respecte, ce qui est une garantie de stabilité pour la forme urbaine
- ▲ Désirabilité variable sur le marché immobilier : bonne en cas de réutilisation (après restructurations)
- Maintien de la forme urbaine car généralement dans la continuité des immeubles d'habitation de la rue
- Organisation bien adaptée aux besoins actuels pour un tissu bâti capable de mixité fonctionnelle et de population

Contraintes

- ▼ Difficulté à préserver le caractère original en cas de reconversion
- ▼ Equipement de l'habitation à mettre à jour (électricité, plomberie, énergie, isolation)
- Occupation et donc entretien parfois inégal pour l'une des deux composantes atelier / habitation
- ▼ Volumes du logement parfois très étriqués et difficilement extensibles

- Ouvrir le RdC sur rue ou sur cour à de nouveaux usages (en encourageant sa reconversion)
 - Nouveaux commerces: services à la personne, etc.
 - Tertiaire (limiter banques et assurances)
 - Professions de santé.
 - Nouveaux métiers exercés à domicile
- Possibilité d'utiliser la cour artisanale comme espace commun.
- Exemple d'organisation morphologique à suivre dans les programmes actuels avec notamment la possibilité d'une cour multifonctions (stationnement, bâtis annexes, jardinet, jeux, etc ...)

I- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

• voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment ***.

2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les démolitions sont à éviter.
- Les extensions peuvent être envisagées " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- · Les surélévations sont déconseillées.
- La préservation des éléments caractéristiques (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

3- Pour les constructions classées I étoile :

- Les démolitions totales ou partielles sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de démolition / reconstruction les alternatives de gabarit et de hauteur suivantes sont recommandées :
 - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
 - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les extensions sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les surélévations sont déconseillées.
- Les travaux sur ces constructions sont autorisés.

Eléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt patrimonial

- Distinction entre l'architecture (matériaux, finitions, couleurs, etc) des parties habitat et activités du bâti.
- Formes architecturales emblématiques : angles arrondis, frontons, pignons, cages d'escaliers/ascenseurs, etc...
- Tous éléments identifiant la fonction d'origine : enseignes en applique (métal, bois) ou intégrés dans le bâti (pierre, sculptures, médaillons, lettrages peints, etc)
- Portails marquant l'entrée de la partie activité, souvent de couleur contrastée par rapport au reste de la façade.

NOTES	

- Avec la création des nouveaux quartiers à la fin du XIXe, il devient indispensable de créer les équipements nécessaires à l'installation des populations industrieuses
- Eglises et écoles primaires, puis dispensaires s'implantent les premiers, souvent le fait de l'initiative privée et des capitaines d'industrie récemment installés à Montreuil
- Avec l'arrivée au pouvoir du Front populaire, les municipalités dans la même mouvance sociale engagent un énorme effort sur les équipements (collèges, hôpitaux, stades)

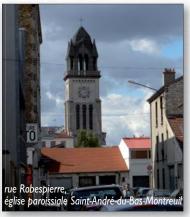
Style

- Toujours simple et consensuel de façon à attirer la sympathie des populations auxquelles s'adressent les équipements
- Un style propre aux équipements sociaux (santé, sport et éducation) naît avec l'époque des grands mouvements sociaux dans les années 1930 : un vocabulaire architectural moderne dans un style sans audace
- Forte volonté d'un style nouveau annoncé par la Marie (cubiste, peu de décoration) dans le respect d'un vocabulaire traditionnel (pierre, porte et escaliers d'apparat, etc)

Matériaux

- Brique au début du XXe, toiture de tuile, décoration et sculptures utilisant souvent les allégories
- Mixité brique/béton/maçonnerie de pierre ou béton enduit à partir des années 1930
- Présence affirmée de la céramique pour des questions d'hygiène (façades nettoyables)
- Vitrages de grandes dimensions avec menuiseries en bois ou acier peint











Atouts

- Architecture de grande qualité et généralement bien concue/construite
- Position dans la trame urbaine souvent très représentative et exemplaire : bâtiments très connus et auxquels les usagers et habitants sont attachés
- ▲ Bâtiments faisant référence et pouvant inspirer les créations contemporaines

Contraintes

- Bâtiments publics soumis aux règlements d'accessibilité, sécurité, etc...
- Bâtiments à la structure et à l'organisation régies par leur fonction, donc peu adaptés à d'autres usages
- Systèmes de fluides (plomberie, électricité, chauffage) intégrés dans l'architecture difficiles à rénover/adapter

- Garder le bâtiment dans sa fonction d'équipement public, même en cas d'adaptation à des nouveaux usages.
- Rénover les éléments dans le respect des matériaux et dispositions d'origine
- Prévoir les extensions dans un style contemporain évitant le pastiche.
- Encourager les concepteurs à s'inspirer de l'esprit plus que de la forme de ces architectures

I- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

• voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment ***.

2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les démolitions sont à éviter.
- Les extensions peuvent être envisagées " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- · Les surélévations sont déconseillées.
- La préservation des éléments caractéristiques (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

3- Pour les constructions classées I étoile :

- Les démolitions totales ou partielles sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de démolition / reconstruction les alternatives de gabarit et de hauteur suivantes sont recommandées :
 - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
 - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les extensions sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les surélévations sont déconseillées.
- Les travaux sur ces constructions sont autorisés.

Eléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt patrimonial

- Formes architecturales emblématiques : clochers, frontons, pignons, portiques, etc...
- Tous éléments identifiant la fonction d'origine : enseignes rapportées ou intégrées dans le bâti, sculptures, frises sculptées, horloges, etc).
- Découpage des huisseries de grandes dimensions.
- Intégrité du matériau de façade/couverture (éviter de peindre ce qui a été conçu pour rester brut).
- Organisation et hiérarchie des accès: entrée principale

NOTES	

- L'évolution des méthodes éducatives inspire de nouvelles formes architecturales (classes vastes et aérées, baies larges, couloirs de circulation larges et clairs, escaliers doux, cours vastes revêtues de bitume)
- Prise en charge publique des besoins de la population ouvriers/employés jusqu'ici gérés par le patronat, ou le clergé auparavant
- Bâtiments de forme et dimensions adaptées aux besoins, conçus sur mesure par des architectes souvent engagés dans le mouvement ouvrier

Style

- Proche de l'Art déco dans sa version géométrique et massive (ex : la Mairie) et utilisation de signes évidents
- · Légère décoration, dont lettrage soigné
- Mouvement hygiéniste appelant à une esthétique évidente (propreté) et recours aux allégories abstraites (message social)
- Peu d'influence du Mouvement moderne (Bauhaus, Le Corbusier) dans les équipements sociaux, alors qu'ils faisaient partie de ses objectifs.

Matériaux

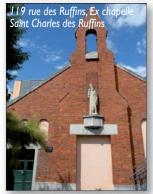
- Brique apparente (écoles) ou seulement structurelle
- Béton armé généralement dissimulé derrière un matériau de facade
- Accents régionalistes tels que pignons triangulaires découverts et terrasses à pergolas
- Graphismes, frises et éléments d'accompagnement (auvents, portiques, etc...)
- Accents modernes : opposition brique/ enduit, décrochements de volumes, jardinières, baies à angles biseautés, pavé de verre, verrières)

















Atouts

- Architecture ambitieuse, à la hauteur des objectifs du mouvement social de l'entre Deux Guerres.
- Capacité à structurer la trame urbaine par son côté emblématique et la qualité de sa mise en volume et de ses matériaux
- Bâti connu et bien intégré dans la vie des quartiers du fait de sa fréquentation quotidienne par les habitants et usagers
- ▲ Souvent patrimoine, plus par son rôle social que par son architecture, moins reconnue par la population

Contraintes

- Bâti quasi-mono fonctionnel et très typé, donc grande difficulté en cas de reconversion
- ▼ Volumétries complexes génératrices de désordres (fuites, désolidarisations, etc...)
- Bâti directement confronté aux nécessités d'évolution prévues dans les décennies à venir (performance énergétique).
- Désaffection croissante pour les lieux de culte posant le problème de leur avenir et de leur éventuelle mutation

- Garder les éléments les plus caractéristiques en cas de restructuration
- Préserver la logique d'organisation du bâti (accès, façade principale, volumes lisibles à partir de l'espace public) et de ses espaces extérieurs.
- Prolonger l'esprit des équipements dans leurs extensions et modifications : pas de pastiche mais ambitions architecturales de même qualité

I- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

• voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment ***.

2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les démolitions sont à éviter.
- Les extensions peuvent être envisagées " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- · Les surélévations sont déconseillées.
- La préservation des éléments caractéristiques (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

3- Pour les constructions classées I étoile :

- Les démolitions totales ou partielles sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de démolition / reconstruction les alternatives de gabarit et de hauteur suivantes sont recommandées :
 - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
 - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les extensions sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les surélévations sont déconseillées.
- Les travaux sur ces constructions sont autorisés.

Eléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

- Formes architecturales emblématiques : tours, porches, frontons, pignons, portiques, etc...
- Tous éléments des graphisme : enseignes rapportées ou intégrées dans le bâti, sculptures, frises sculptées, horloges, etc).
- Découpage des huisseries de grandes dimensions.
- Intégrité du matériau de façade/couverture (éviter de peindre ce qui a été conçu pour rester brut).
- Organisation et hiérarchie des accès: entrée principale

NOTES	

- Grand besoin d'équipements au lendemain de la Deuxième guerre mondiale pour répondre à l'accroissement rapide de la population (baby boom)
- L'époque correspond au développement de techniques innovantes dans la construction et à une période d'optimisme et de prospérité
- L'architecture et l'ingénierie françaises produisent ensemble de nombreuses constructions marquantes

Style

- Grande variété de styles suivant les différentes tendances de l'architecture à partir des Trente glorieuses
- Peu de décoration : l'architecture s'exprime comme un objet plastique et se suffit à ellemême
- Virtuosité technique mettant la méthode de construction en avant et devenant la signature stylistique

Matériaux

- Toutes solutions constructives et tous jeux de matériaux correspondant à chaque époque
- 1960s : béton armé et structure métallique
- 1970s : préfabrication, structure en bois lamellé-collé, verrières et matériaux plastiques
- 1980s : maçonneries enduites peintes et briques, carrelages en façade
- 1990s : structure et revêtement en métal
- 2000s : retour des maçonneries et du béton













Atouts

- Grande qualité de conception et de réalisation
- ▲ Forte visibilité et rôle urbain reconnu
- Programmes et architecture proposant une grande variété de solutions et de styles
- Participent à la sensibilisation du public à l'environnement, susceptible de créer une véritable culture architecturale chez les usagers.

Contraintes

- ▼ Bâtiments à usage très spécialisé
- Architecture volontaire et déterminée par son usage, donc difficile à modifier, reconvertir ou simplement entretenir
- Quelques styles et solutions constructives générant des problèmes de vieillissement accéléré (ex : surfaces de béton peint ou de maçonnerie enduite des années 80 correspondant au style Post moderne)
- Nombreuses insuffisances techniques (ex: isolation thermique ou difficultés d'entretien des structures métal laissées exposées aux intempéries)

- Garder les éléments les plus caractéristiques en cas de restructuration
- Prolonger l'esprit des équipements dans leurs extensions et modifications
- Exclure tout recours au pastiche et à l'imitation dans les interventions directement voisines (extensions, autres bâtiments sur le même site, etc...)
- Privilégier les concepteurs d'origine (s'ils sont toujours en exercice) dans toute intervention ultérieure pour assurer l'harmonie et la continuité

I- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

• voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment ***.

2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les démolitions sont à éviter.
- Les extensions peuvent être envisagées " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- · Les surélévations sont déconseillées.
- La préservation des éléments caractéristiques (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

3- Pour les constructions classées I étoile :

- Les démolitions totales ou partielles sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de démolition / reconstruction les alternatives de gabarit et de hauteur suivantes sont recommandées :
 - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
 - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les extensions sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les surélévations sont déconseillées.
- Les travaux sur ces constructions sont autorisés.

Eléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

- Formes architecturales emblématiques : tours, porches, frontons, pignons, portiques, etc...
- Tous éléments des graphisme : enseignes rapportées ou intégrées dans le bâti, sculptures, frises sculptées, horloges, etc).
- Découpage des huisseries de grandes dimensions.
- Intégrité du matériau de façade/couverture (éviter de peindre ce qui a été conçu pour rester brut).
- Organisation et hiérarchie des accès:

NOTES	

Immeuble structurant la forme urbaine

HABITAT COLLECTIF

Histoire

- Immeubles de rapport réalisés par des investisseurs (banques, assurances) de moyennes à grandes dimensions. A partir de la fin du XIXe avec une apogée au début du XXe, avant la Guerre 14/18; prolongation dans la période 1920/30 (style Art déco ou International)
- Ensembles d'habitations inspirés des HBM (Habitations à Bon Marché), soit en îlot complet (public) soit en unités insérées (privé); premières réalisations de l'OPHLM de Montreuil en 1925-28 par Florent Nanquette, architecte communal entre 1924 et 1937; premiers exemples à grande échelle d'habitat mono-fonctionnels destiné à une clientèle unique
- Caractérisent fortement le contexte urbain : les grandes avenues et notamment les angles (commerce à rez-de-chaussée), ou des îlots complets

Style

- Eclectique (= mélangé) par définition : décor inspiré par la Renaissance, quelques touches d'Art nouveau, principalement dans le décor et les accessoires de métal (garde-corps, colonne)
- Inspiré par le mouvement HBM dans les années 20/30, angles généralement marqués : fronton, tourelle, plan coupé souligné
- Travées saillantes pour un meilleur éclairement des pièces et le caractère décoratif : sur une seule baie pour les immeubles isolés, répétitif pour les ensembles et îlots
- "Haussmaniens" inspirés par l'urbanisme parisien au Second Empire mis au point par le Baron Haussmann, préfet de la Seine
- Grande hauteur > R+6 et combles aménagés
- Boutiques à RDC pour les "Haussmaniens"

Matériaux

- Pierre de taille, brique et béton, brique seule ou en combinaison avec la meulière
- Façade courante soulignée par certains points structurels en pierre (porte d'entrée, fenêtres, balcons), bossages ou à joints marqués, ou mixte pierre et brique (parfois soulignée de briques vernissée),
- Garde-corps ouvragés en acier ou en fonte, parfois des balustres en pierre ou en béton









Atouts

- Structure solide, la modernisation peut se limiter aux installations de fluides (électricité, plomberie, énergie) et travaux d'isolation
- ▲ Forte désirabilité sur le marché immobilier en raison des qualités du bâti, de sa pérennité, et de la situation centrale sur les grands axes ou à proximité
- Très bon exemple d'architecture urbaine pérenne, rénovation/modemisation des appartements techniquement assez simple
- ▲ Gestion efficace des terrains : densité par grande hauteur, dégagement d'espaces libres au sol pour les ensembles de type HRM
- Propose un type d'habitat toujours intéressant dans l'offre locale actuelle

Contraintes

- Pour les immeubles de type Haussmannien
 - Organisation interne obsolète : longs couloirs vers les chambres, pièces d'eau et cuisine parfois éloignées des pièces de réception
 - Façades et toitures complexes à entretien coûteux (pierre, décor, ardoise, ferronneries)
 - Aucun stationnement
- ▼ Pour les immeubles de type HBM
 - La plupart comprennent des logements de petite surface, sans confort d'origine
 - Volumes exigus acceptant mal les équipements : locaux poubelles, vélos et poussettes
 - Stationnement sur les espaces communs
- ▼ Difficulté à intégrer l'isolation = intérieure
- ▼ Souvent en fort contraste avec le bâti contigu de petite taille

- Respect des modalités d'origine d'obturation des fenêtres (style des volets, matériaux)
- Une réorganisation des rez-de-chaussée peut permettre l'insertion de locaux communs, vélos et voitures d'enfants par exemple souvent absents ou insuffisants
- Eviter les dichotomies criantes entre RdC commercial et étages habités
- Reconvertir en nouveaux usages (bureaux, services, locaux communs et associatifs) les bâtis annexes sur cour
- Préserver la polychromie et les matériaux lors des ravalements

I- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

• voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment **.

2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les démolitions sont à éviter.
- Les extensions peuvent être envisagées " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- · Les surélévations sont déconseillées.
- La préservation des éléments caractéristiques (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

3- Pour les constructions classées I étoile :

- Les démolitions totales ou partielles sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de démolition / reconstruction les alternatives de gabarit et de hauteur suivantes sont recommandées :
 - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
 - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les extensions sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les surélévations sont déconseillées.
- Les travaux sur ces constructions sont autorisés.

Eléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

- Tous éléments constitutifs du style : composition de la façade, position dominante dans le tissu urbain, effets d'angle fort, etc...
- Intégrité et organisation des façades :
- Différenciation des appartements par étage et par «standing» avec oriels, balcons, lucames, etc...
- Serrurerie: volets, garde-corps, grilles, etc...
- Décors intégrés à l'architecture : sculptures (début XXe), frises, basreliefs, modénatures, jeux de briques, cabochons, etc...
- Découpage et tonalité des huisseries.

NOTES	

- Besoin de logements modernes et volonté de densité urbaine favorisent les collectifs au lendemain de la l'ère guerre mondiale
- Nouvelles esthétiques et mouvement social ont suscité une architecture moderne et urbaine en Europe du Nord, notamment avec l'extension Sud d'Amsterdam
- Ensembles publics constituant des îlots complets au travers de la mouvance HBM
- Opérations privées indépendantes implantées dans le tissu urbain traditionnel

Style

- a) Assimilés HBM:
- Volumétrie complexe marquée par les lignes verticales (oriels, pilastres, comiches, soubassements) en un volume unique
- Nombreux détails architecturaux et pratiques
- b) Mouvement moderne ou Style International issu du Bauhaus :
- Horizontales marquées (fenêtres en bande)
- Toiture terrasse
- Aspect lisse basé et géométries pures

Matériaux

- a) Assimilés HBM:
- Brique y compris avec variations de couleur
- Huisseries acier (ou bois) peint
- Ferronnerie artisanale : portail, grilles, etc
- Toiture tuile mécanique et zinc
- b) Mouvement moderne issu du Bauhaus :
- Béton avec état de surface lisse
- · Huisseries acier peint
- Toiture zinc et étanchéité

















Atouts

- Architecture toujours moderne et proposant une image urbaine cohérente
- ▲ Construction de grande qualité (matériaux et mise en oeuvre)

Contraintes

- Difficultés à intervenir sur les façades sans attenter à leur intégrité
- ▼ Faible efficacité thermique
- ▼ Rigidité et petites dimensions des aménagements intérieurs

- Extensions et surélévations difficilement envisageables
- Une réorganisation des rez-de-chaussée peut permettre l'insertion de locaux communs, vélos et voitures d'enfants par exemple souvent absents ou insuffisants
- Eviter les dichotomies criantes entre RdC commercial et étages habités
- Reconvertir en nouveaux usages (bureaux, services, locaux communs et associatifs) les bâtis annexes sur cour

I- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

• voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment ***.

2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les démolitions sont à éviter.
- Les extensions peuvent être envisagées " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- · Les surélévations sont déconseillées.
- La préservation des éléments caractéristiques (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

3- Pour les constructions classées I étoile :

- Les démolitions totales ou partielles sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de démolition / reconstruction les alternatives de gabarit et de hauteur suivantes sont recommandées :
 - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
 - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les extensions sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les surélévations sont déconseillées.
- Les travaux sur ces constructions sont autorisés.

Eléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

Assimilés HBM:

- Tous éléments constitutifs du style : volumétrie, hiérarchisation de la façade, symbolique du décor, etc...
- Organisation des façades : variations par étage et différenciation entre RdC (éventuellement entresol) et étages.
- Différenciation des appartements par étage et par «standing» avec oriels, balcons, lucames, etc...
- Décors Art déco intégrés à l'architecture : serrurerie (volets, gardecorps, grilles) allégories, frises, bas-reliefs, modénatures, briques colorées ou vernissées, etc...
- Polychromie et variations des matériaux de façade.

Mouvement moderne ou Style International:

- Pureté géométrique des volumes
- Simplicité ou absence de décoration et aspect «lisse» et monochrome des façades
- Finesse des menuiseries métalliques

NOTES	

- Bâtiments privés réalisés par des coopératives, ou publics de petites à grandes dimensions caractérisés par une décoration limitée (économie et stylistique)
- Logements mono fonctionnels destinés à une clientèle unique, souvent locatifs
- A partir du début du XXe siècle, se prolonge dans les années 50

Style

- Période stylistique de transition avant l'Art déco
- Quelques évocations d'Art nouveau dans les décors simples et géométriques des appareillages de brique et des à-plats de plâtre ou de ciment, et les garde-corps
- Recherche d'efficacité dans la dimension et la hiérarchisation des percements

Matériaux

- Brique beige ou gris clair, rouge ou brune sur la façade, avec soulignements de briques de couleur différente
- Linteaux, appuis, bandeaux consoles restent mais simplifiés
- Pierre de taille ou béton pour marquer certains points structurels (porte d'entrée, fenêtres, balcons)















Atouts

- Possibilité d'intégrer les locaux de service (poubelles, vélos et poussettes, laverie dans les commerces annexes à rez-dechaussée)
- Bonne qualité de construction et entretien facile

Contraintes

- Image urbaine souvent austère (peu d'éléments de variété et de composition)
- ▼ Déficit de stationnement en milieu urbain
- La modernisation de l'immeuble en brique passe par la mise à jour des installations de fluides (électricité, plomberie, énergie) et des travaux d'isolation

- Respect des modalités d'origine d'obturation des fenêtres (style des volets)
- Les projets de reconversion des commerces de RdC devraient faire l'objet d'une véritable étude
- Possibilité d'intégrer les locaux de service (poubelles, vélos et poussettes, laverie dans les commerces annexes à rez-dechaussée)

I- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

• voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment ***.

2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les démolitions sont à éviter.
- Les extensions peuvent être envisagées " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- · Les surélévations sont déconseillées.
- La préservation des éléments caractéristiques (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

3- Pour les constructions classées I étoile :

- Les démolitions totales ou partielles sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de démolition / reconstruction les alternatives de gabarit et de hauteur suivantes sont recommandées :
 - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
 - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les extensions sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les surélévations sont déconseillées.
- Les travaux sur ces constructions sont autorisés.

Eléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

- Volumes simples et modestie du décor (léger marquage des niveaux)
- Eléments de confort visibles en façade (garde-manger ventilé, petites fenêtres des salles de bains)
- Bichromie et variations des matériaux de façade (essentiellement brique).

NOTES	

- Bâtis mixtes, liés à la production horticole des murs-à-pêches et aux activités artisanales liées (taillandier, grainetier)
- Avant 1870, les habitations horticoles se concentrent au centre du village historique de Montreuil, le long des axes (par exemple les rues Victor Hugo, de Romainville, Danton, Dombasle, Mirabeau, Rochebrune et Pépin), en dehors de la zone de production horticole
- Maisons de I à 2 étages, groupées dans la grande majorité construites à l'alignement, le corps de logis sur rue avec des dépendances bordant la cour de part et d'autre, accessible depuis un porche souvent central, fermé par une porte charretière. A l'origine le rez-de-chaussée était souvent occupé par les cuisines et salles, les chambres étaient situés à l'étage et le fruitier se trouvait sous les combles, éclairés par des lucarnes munies de poulies. Il existe également des exemples de maisons implantées perpendiculairement à la rue avec une cour fermée par un mur.





Atouts & Contraintes

- ▲ Témoins rares du bâti et des formes urbaines de l'ancien Montreuil : représentent une époque et un mode de vie villageois et rural, tournée vers la culture horticole, ce qui leur donne une valeur de patrimoine historique
- ▲ Ensemble cohérents (fronts bâtis ou îlots) groupés généralement en séquences

Style

- Architecture rurale et villageoise commune à l'ensemble de l'Île de France
- Volumétrie simple dominée par les lignes horizontales (gouttières, comiches, soubassements) en un volume unique (hors dépendances sur cour)
- Toiture en deux versants à faible pente
- Architecture sobre avec un minimum de décorations
- Porte charretière permettant la mixité des fonctions d'habitation et d'activité (passage des charrettes),centrale ou latérale, selon la disposition de la cour et des dépendances.

Matériaux

- Murs en moellons enduits au plâtre (selon la technique des murs à pêche)
- Tuiles artisanales plates, brunes, recouvrement au tiers, souvent remplacées par tuiles mécaniques au XXème siècle
- Menuiseries traditionnelles (fenêtres à petits bois) aux couleurs affirmées (avec gammes foncées dominantes) avec volets persiennés, pleins sur leur partie basse au rez-de-chaussée,
- Portes en bois à double battant dotées d'une ouverture piéton dans l'un des battants et d'une largeur correspondant à la portée de la poutre linteau (2-3m)
- Passages et cours pavés (généralement grands pavés de type Napoléon)
- Bâtis annexes en deuxième rang (appentis, basse-cour, clapiers et fruitiers) en maçonnerie légère ou bois





Contraintes

- Architecture et construction de qualité et de conservation irrégulières
- ▼ Tendance à la dégradation progressive : la nature des matériaux utilisés rend l'entretien de ces bâtiments complexe au 21ème siècle (coût et difficulté à trouver les artisans qui sachent les mettre en œuvre de manière adaptée)
- Possibilité de stationnement limité sur les parcelles (mis à part une voiture sous le porche ou par suppression des appentis sur cour et selon sa superficie)

- Mener une véritable étude architecturale, y compris de couleurs, pour tout projet de réhabilitation/reconversion.
- Respecter les modalités d'origine d'obturation des fenêtres et portes (dessin et matériaux des volets et portes)
- Intégrer de préférence les locaux de services (poubelles, vélos, poussettes, laverie) dans les annexes sur cour

Recommandations

Principes généraux & Recommandations pour les travaux concernant l'extérieur du bâtiment

I- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

• voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment **.

2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les démolitions sont à éviter.
- Les extensions peuvent être envisagées "le cas échéant" (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- · Les surélévations sont déconseillées.
- La préservation des éléments caractéristiques (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

3- Pour les constructions classées I étoile :

- · Les démolitions totales ou partielles sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de démolition / reconstruction les alternatives de gabarit et de hauteur suivantes sont recommandées :
 - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
 - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les extensions sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les surélévations sont déconseillées.
- Les travaux sur ces constructions sont autorisés.

Eléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

- Murs, portails, volets et persiennes typiques, tuiles plates, brunes
- Finitions des façades sur rue : enduit plâtre-chaux avec badigeon de couleur claire
- Modénatures des façades, des fenêtres et ouvertures pour garder l'harmonie générale de la façade
- Sols anciens : pavés, trottoirs de pierre, chasse-roues, en limite du domaine public et sur les parcelles (passages sous porche, cours)
- Eléments métalliques des façades et ouvrants : heurtoirs, grattepieds, plaques, taquets de maintien des volets
- Tous éléments de façade identifiant la fonction d'origine : enseignes en applique ou lettrages peints, plaques de numéros de rue standardisées (plagues à oreilles blanc sur noir par exemple)

NOTES	

- Mode d'habitat né à la fin du XIXe pour répondre à un besoin de densité dans les secteurs récemment urbanisés
- Bâtiments privés, de petites à moyennes dimension, mitoyen, avec cour ou jardin à l'arrière, destiné à une occupation familiale
- Implantés sur parcelles de petites dimensions (le plus souvent < 200m2) et à l'alignement de la rue ou en léger retrait avec jardinet
- Si l'utilisation des différentes parties a évolué, la maison de ville reste très proche, dans sa forme générale, des anciennes maisons d'horticulteurs
- Passage à vide à partir de 1970 avec la domination du pavillon de constructeur; un retour est amorcé depuis la fin des années 90 avec les rénovations et reconversions comportant des extensions contemporaines

Style

- Maison basse d'un étage (parfois surélevée), large de deux ou trois travées
- Variante : maison à porte cochère, à usage de garage ou d'entrepôt
- La modernité commence avec quelques exemples Art déco dans les années 30.
- A partir des années 50 le Modernisme apparaît, pur et fonctionnel dans des opérations groupées conçues par un même architecte
- Le béton brut définit un style en soi avec des architectures expressionnistes à partir des années 80
- Grande variété stylistique fin XXe début XXIe

Matériaux

- Généralement en maçonnerie, y compris brique et brique plus béton, avec ou sans décor (frise de céramique ou éléments de brique pour les plus anciennes)
- Moellon tout venant sur les pignons destinés à être recouverts
- Ferronnerie simple ou avec léger décor (balcons et grilles) ; béton à partir des années 1920
- Généralement en maçonnerie, y compris brique et brique plus béton
- Eléments et structure métalliques avec bardages dans les années 70
- Vêtures et toitures en ardoises et bardeaux (y compris fibre ciment)
- Béton armé en finition laissée brute

















Atouts

- ▲ Habitat très bien adapté à l'habitat dense réclamé par les nouvelles politiques urbaines moins dispendieuses en infrastructures et favorisant le lien social
- Style et originalité architecturale exemplaires, généralement bien construit et bien équipé ou aisément actualisable (électricité, plomberie, énergie, isolation)
- ▲ Image urbaine agréable et valorisée par la concentration de plusieurs exemplaires mitoyens dans une même rue
- Stationnement et éléments techniques intégrés (à partir des années 50/60)
- ▲ Composition forte et équilibrée conçue comme un ensemble auquel il est difficile d'ajouter ou d'ôter un élément

- ▲ Garantie de maintien de la forme urbaine : elle constitue la façade de rue, avec parfois un retrait avec jardinet offrant une respiration à l'espace public
- ▲ Forte désirabilité sur le marché immobilier
- ▲ Bâti soigné et organisation structurelle bien adaptée aux besoins actuels

Contraintes

- Difficultés à prévoir des extensions pour les maisons les plus compactes : architecture "close" sur un foncier réduit
- Certains agencements ou architectures particuliers peuvent se montrer difficiles à habiter par d'autres occupants que leur destinataires d'origine

- Préserver l'intégrité et la logique fonctionnelle de l'architecture
- Extensions avant et arrière possibles selon une architecture de contraste laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement mais reprenant l'une des caractéristiques du bâti d'origine (rythme, couleur, texture, matériau)
- Surélévations réservées aux cas les plus avant possibles mais uniquement dans un vocabulaire stylistique actuel, donc pastiche exclu
- Protection des maisons les plus marquantes, notamment celles faisant partie d'un ensemble

I- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

• voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment ***.

2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les démolitions sont à éviter.
- Les extensions peuvent être envisagées " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- · Les surélévations sont déconseillées.
- La préservation des éléments caractéristiques (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

3- Pour les constructions classées I étoile :

- Les démolitions totales ou partielles sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de démolition / reconstruction les alternatives de gabarit et de hauteur suivantes sont recommandées :
 - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
 - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les extensions sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les surélévations sont déconseillées.
- Les travaux sur ces constructions sont autorisés.

Eléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

- La façade de la maison qui définit la façade urbaine et par conséquence l'espace public
- Simplicité volumétrique et compacité
- Alignement direct sur l'espace public ou léger retrait
- Intégration du stationnement dans les bâtis à partir de 1930

NOTES	

- Développement à une échelle modeste de la maison bourgeoise au milieu d'un jardin
- Conçus sur mesure, issus de plans-modèles ou auto-construits par le propriétaire-habitant
- Grande variation selon l'époque ; à la fois plus bourgeois et plus modestes au début du XXe

Style

- Bâti perpendiculaire à la rue, toiture à croupe, cour ouverte par une porte cochère pour faire entrer les véhicules
- Eléments de styles de l'époque (Art nouveau puis Art déco) principalement dans le décor et la ferronnerie
- Interprétations régionalistes (faux colombages) «amusantes» ou kitsch

Matériaux

- Brique, plus ou moins appareillée selon le budget
- Maconnerie enduite
- Crépis de ciment des maçons italiens (enduit tyrolien)
- Toiture en tuile mécanique
- Portes, volets et ferronnerie en acier peint de couleur sombre à l'origine
- Clôtures en béton préfabriqué ou murs bahuts en pierre + grille













Atouts

- Architecture et construction de qualité
- Charme séduisant pour de nouveaux habitants
- Rôle urbain important par la présence de
- Possibilités d'extension/surélévation
- Généralement bien construit et bien entretenu par ses propriétaires, le pavillon évolue sans problème majeur
- Devenu nettement urbain mais bénéficiant d'une image plaisante, il attire à nouveau les jeunes familles
- △ Du fait de ses qualités de bâti solide, sa modernisation peut se limiter à ses installations de fluides (électricité, plomberie, énergie) et d'isolation

Contraintes

- Pièces généralement de petites dimensions
- Equipement sanitaire limité
- Mode constructif (murs porteurs) demandant une réflexion technique avant restructuration (changement d'affectation des volumes)

- Conserver son caractère modeste et charmant au pavillon (éviter de le transformer en une autre architecture) et aussi l'esthétique plus ambitieuse de certains pavillons sophistiqués
- Extensions en contraste (matériaux, volumes) affirmant les solutions architecturales de raccordement
- Prolonger la liberté de ton et la valeur de cette composante importante de la «culture populaire locale» dans les extensions et les pavillons contemporains
- Eviter le pastiche (les apports modernes mettent bien en valeur l'architecture d'origine)

I- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

• voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment ***.

2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les démolitions sont à éviter.
- Les extensions peuvent être envisagées " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- · Les surélévations sont déconseillées.
- La préservation des éléments caractéristiques (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

3- Pour les constructions classées I étoile :

- Les démolitions totales ou partielles sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de démolition / reconstruction les alternatives de gabarit et de hauteur suivantes sont recommandées :
 - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
 - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les extensions sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les surélévations sont déconseillées.
- Les travaux sur ces constructions sont autorisés.

Eléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

- La façade de la maison qui «se montre» à l'espace public
- Simplicité volumétrique et solutions constructives simples
- Eléments décoratifs modestes et parfois évoquant le pays d'origine des occupants (rocaille, céramiques, statuaire, pignons en faux colombage, etc...)
- Clôtures et portails artisanaux ou de série (éléments en béton armé préfabriqués
- Garage intégré à partir des années 1930

NOTES	

- Bâtiments privés, de moyennes à grandes dimensions destiné à une occupation familiale
- Attachés à la tradition agricole «hors les murs»

Style

- Souvent élégant et tranchant sur le reste ; décor affirmé
- Classique, Néo-classique, puis Eclectique aux débuts de l'Industrialisation
- Inspiration Art nouveau, Art déco et International dans la première moitié du XXe siècle

Matériaux

- Maçonnerie enduite ou brique
- Pierre pour les parties sculptées
- Couverture en tuile plate, ardoise, ou zinc
- Décors et/ou éléments architectoniques modestes













Atouts

- Architecture et construction de qualité
- Possibilités de stationnement sur les parcelles privatives
- Volumes généreux (souvent demi soussol) pouvant recevoir les équipements de confort actuels : locaux poubelles, vélos et poussette
- Construction pérenne, sa modernisation peut se limiter aux fluides (électricité, plomberie, énergie) et isolation

Contraintes

- Moyennes à grandes dimensions destinées à une clientèle aisée
- Peut être soumise à pression foncière lorsque la parcelle est de superficie importante
- Accès, stationnement, signalétique risquant de dénaturer les abords en cas d'affectation à activités

- Conserver ou restaurer les modénatures, décors, éléments architectoniques
- Extensions peu souhaitables (les volumes sont souvent assez généreux) sauf à l'arrière et faisant l'objet d'un véritable projet architectural
- Surélévations injustifiées et inacceptables
- Contrôler les incidences en cas de changement de destination : locaux professionnels ou découpage en appartements

Principes généraux & Recommandations pour les travaux concernant l'extérieur du bâtiment

I- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

• voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment ***.

2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les démolitions sont à éviter.
- Les extensions peuvent être envisagées " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- Les surélévations sont déconseillées.
- La préservation des éléments caractéristiques (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

3- Pour les constructions classées I étoile :

- Les démolitions totales ou partielles sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de démolition / reconstruction les alternatives de gabarit et de hauteur suivantes sont recommandées :
 - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
 - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les extensions sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les surélévations sont déconseillées.
- Les travaux sur ces constructions sont autorisés.

Eléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

Maisons «dans un jardin»

- Intégrité des volumes et unité des différentes façades
- Solutions constructives d'origine; plus particulièrement celles faisant référence aux anciennes villégiatures rurale des XVIIIe et XIXe
- Eléments de second oeuvre et décoratifs : marquises, balcons, coursives en bois ou métal
- Bâtis annexes : appentis, garages, serres, etc
- Jardins (grands sujets), clôtures et portails

Maisons «de ville»

- Composition symétrique de la façade sur l'espace public
- Unité de la façade, percements, menuiseries et modénatures (menacés en cas de découpage en plusieurs unités)
- Subtilité des finitions et coloris

NOTA : les éléments à préserver doivent être en bon état et ne pas menacer la sécurité.

NOTES	

Logement patronal

LOGEMENT INDIVIDUEL

Histoire

- L'industrialisation suscite de nouveaux besoins et usages
- Pour plus de commodité et exploiter des terrains chèrement acquis, les propriétaires des usines et ateliers font construire une maison
- Implantés à l'entrée du site industriel, les logements patronaux participent largement à l'image de celui-ci même s'ils sont différents puisqu'ils utilisent le vocabulaire architectural de l'habitat

Style

- Eclectisme assorti à l'architecture des ateliers et entrepôts ou directement inspiré des maisons de ville qui se développent à l'époque
- Evocation de l'Art nouveau début XXe, puis Art déco dans les années 1920/30
- Exemples proches de l'architecture classique : plan carré, façades ordonnées, Mansard
- Eléments de second-oeuvre issu de l'industrie : garde-corps, marquises, escaliers métalliques

Matériaux

- Brique dans une large majorité ; avec les jeux de couleurs et décorations géométriques
- Second oeuvre : ferronneries, huisseries, escaliers, etc...
- Eléments de personnalisation empruntés à la maison bourgeoise : marquises, garde-corps de style (Art nouveau, Art déco), cabochons céramique, etc...











Atouts

- Architecture et construction de qualité
- Volumes généreux (demi sous-sol fréquent) pouvant recevoir les équipements de confort actuels: locaux poubelles, vélos et poussettes héhé
- Possibilité de stationnement sur la parcelle en cas de reconversion (bureaux, logements)
- ▲ Division en plusieurs habitations possible

Contraintes

- Position en avant du terrain donc toujours très exposée
- Image urbaine agréable en présence de jardin mais nettement moins plaisante lorsque celui-ci a disparu au profit d'une cour (réversible)

Recommandations

- Extensions possibles selon une architecture de contraste laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, conservant la lisibilité de la volumétrie et reprenant l'une des caractéristiques du bâti d'origine (rythme, couleur, texture, matériau, etc...)
- Surélévations interdites
- Donner à ces constructions un rôle d'articulation pour les projets contemporains situés sur les parcelles industrielles qu'elles commandent. et y encourager l'architecture contemporaine
- Conserver ou restaurer les caractéristiques de "représentation" (position de l'entrée, composition symétrique, détails architectoniques...)

Principes généraux & Recommandations pour les travaux concernant l'extérieur du bâtiment

I- Pour le Patrimoine exceptionnel 3 étoiles :

• voir Fiche individuelle correspondant à chaque bâtiment ***.

2- Pour les constructions classées 2 étoiles :

- Les démolitions sont à éviter.
- Les extensions peuvent être envisagées " le cas échéant " (même si visibles depuis l'espace public), selon les recommandations fixées par les fiches.
- Les extensions pourront être réalisées dans une architecture de contraste (notamment en ce qui concerne les matériaux) laissant apparaître les solutions architecturales de raccordement, ou même de matériaux
- Les surélévations sont déconseillées.
- La préservation des éléments caractéristiques (enseignes, portails, etc) et incorporation est recommandées dans les reconversions

3- Pour les constructions classées I étoile :

- Les démolitions totales ou partielles sont acceptables.
- Dans le cas d'opérations de démolition / reconstruction les alternatives de gabarit et de hauteur suivantes sont recommandées :
 - soit dans le même gabarit que le bâtiment démoli (hauteur et emprise au sol)
 - soit dans le simple cadre de la réglementation de la zone.
- Les volumes peuvent être modifiés (extension, surélévation)
- La partie conservée du bâtiment doit rester visible et identifiable comme telle.
- Les extensions sont acceptables, même si visibles depuis l'espace public.
- Les surélévations sont déconseillées.
- Les travaux sur ces constructions sont autorisés.

Eléments emblématiques à préserver pour maintenir l'intérêt de ce patrimoine

- Composition et éléments architecturaux constituant un repère urbain (pignons décorés, cheminées, pilastres, etc)
- Tous éléments de second-oeuvre issus de l'ancienne activité industrielle : marquises, garde-corps, etc
- Murs et portails marquant l'entrée de l'ancienne industrie
- Aménagement extérieurs de qualité (pavés, trottoirs de pierre, barrières d'acier, etc)

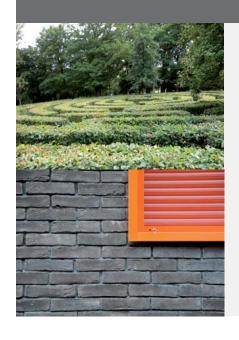
NOTA : les éléments à préserver doivent être en bon état et ne pas menacer la sécurité.

NOTES	

SECTION III



ETUDE PATRIMONIALE EN VUE DE L'ELABORATION DU PLU



DU PATRIMOINE À PROTÉGER DANS LE PLU









mission d'étude réalisée par ALAP architecture ur panisme paysage alap@wanadoo.fr

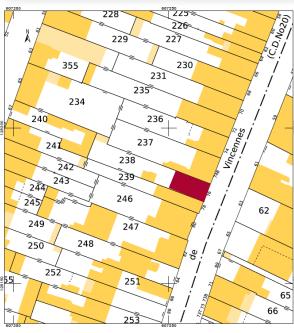
Mise à jour 2015 - Ville de Montreuil Direction Urbanisme Habitat Service Etudes et Developpement Urbain



76 rue de Vincennes

- Section BK, parcelle 238
- Secteur C7 Solidarité Carnot
- 1906 E. Travailleur (architecte)
- Gros-œuvre brique et stuc plâtre. Ensemble préservé mais malheureusement assez délabré. Garde-corps, grille devant la porte d'entrée conservés
- Maison R+I+C de grand intérêt. Très belle modénature en façade (pilastres à chapiteaux gothiques, couronnement des baies sommés d'un fleuron au RDC, fleurons répétés sur les fausses consoles formant frise sur la comiche de couronnement)
- Intéressant exemple du mouvement associant le Romantisme au Moyen-Age et ayant suscité la mise en place de l'esthétique néo-Gothique initiée par Viollet-le-Duc à la fin du XIXe siècle















extrait de cadastre - échelle 1: 1 200

LOGEMENT INDIVIDUEL

Forme architecturale.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- susciter la relance de ce mode d'habitat efficace en contexte dense

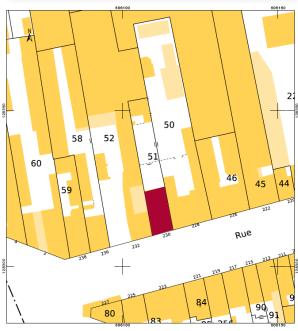
				Vi				
6		Δ	Δ	N. V. A. III		$\boldsymbol{\Delta}$		
U .		_	 _		 . 9	9	 	[b]

- I/ rénover la maçonnerie de briques peintes
- 2/ mettre en valeur les décors de stuc de la façade
- 3/ maintenir le bois et le découpage d'origine des menuiseries
- 4/ rénover/remplacer les volets de bois
- 5/ étudier un projet de couleurs (les couleurs actuelles, bien que passées, constituent une bonne base pour ce travail
- 6/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

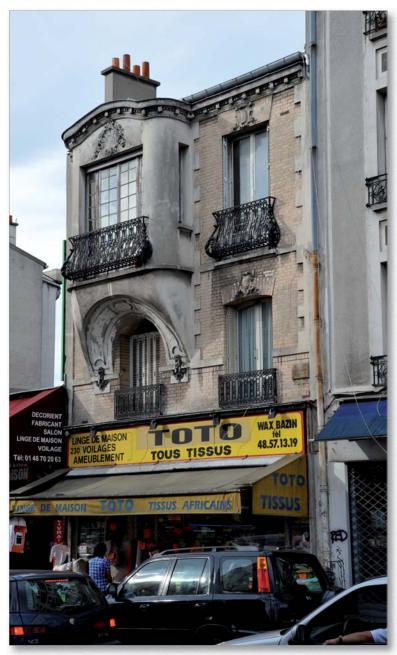
230 rue de Paris

- Section AY, parcelle 51
- Secteur A Bas Montreuil République
- 1920 1930
- Gros-œuvre béton et brique de calcite
- Maison R+2 alignée sur rue avec commerce à RdC. Cour profonde avec bâtiments annexes et aile arrière. Oriel sur encorbellement avec dessin courbe évoquant le Baroque. Etat correct mais second oeuvre déficient. Commerce à RdC de qualité médiocre. Rénovation à prévoir à l'occasion de l'intégration dans le projet Rue de Paris Nord
- Bâtiment faisant contraste dans le contexte de la rue de Paris. Intégration dans opération de rénovation délicate mais particulièrement valorisante. Maison gâchée par l'implantation d'une boutique à RDC, le niveau RDC a ainsi disparu avec sa porte d'entrée





extrait de cadastre - échelle 1:1 200







LOGEMENT INDIVIDUEL

Forme architecturale.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- susciter la relance de ce mode d'habitat efficace en contexte dense

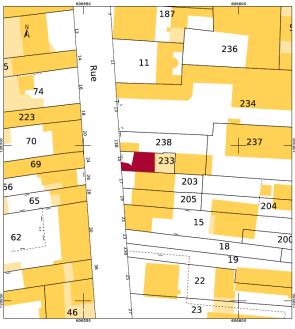
- I/ nettoyer et entretenir la maçonnerie de
- 2/ mettre en valeur les décors de stuc de la façade
- 3/ maintenir le bois et le découpage d'origine des menuiseries
- 4/ entretenir et peindre en noir brillant les garde-corps métalliques
- 5/ engager un véritable projet architectural pour la boutique lorsque le programme sera mis au point

6/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure NOTA: utiliser cette architecture comme un élément de contraste de son côté kistch dans l'aménagement prévu. Sa destination doit s'accorder à son caractère exceptionnel, ce qui pose la question de la mutation du local commercial à RdC

15 rue Marceau

- Section BH, parcelle 233
- Secteur A3 Bobillot
- ler quart XXe siècle, Choel & Chenu (architectes)
- Gros-oeuvre maçonnerie enduite, couverture tuile mécanique, plan massé, l'étage carré, décor cabochons demi-sphériques en céramique sous l'arcature, toit à longs pans
- Maison de style néo-mauresque R+1 avec tourelle, garde-corps en bois, style mauresque (arcs outrepassés sous la toiture, baies très allongées). Volume de l'escalier clairement exprimé et créant un repère urbain











extrait de cadastre - échelle 1:1 200

LOGEMENT INDIVIDUEL

Forme architecturale.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

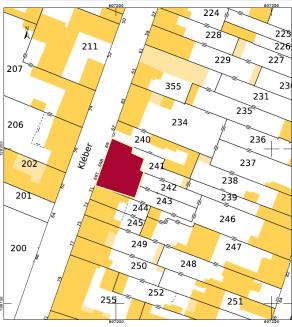
- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- susciter la relance de ce mode d'habitat efficace en contexte dense

- I/ pérenniser la polychromie de la façade
- 2/ retrouver le bois et un découpage plus vertical des menuiseries (voir les proportions des fenêtres de l'escalier) à l'occasion du prochain changement de fenêtres
- 3/ porter une attention particulière aux éléments de menuiserie bois sous la rive des différentes toitures et aux garde-corps
- 4/ encourager un projet contemporain de clôture et de garage
- 5/ traduire la mise à la norme d'efficacité

themique/énergétique par une isolation intérieure

- Section BK, parcelles 241 242 243
- Secteur C3 Bobillot
- 1904 Maisons jumelées "Les Chèvrefeuilles"
- Gros-œuvre meulière, brique, couverture tuile mécanique, plan carré régulier, I étage carré, étage de comble, décor motifs de fleurs en céramique dans les tympans des baies et dans la frise qui relie les deux maisons au niveau du premier étage, ornement végétal et volutes sur les garde-corps des fenêtres, motifs de losanges en brique sur la façade, toit à longs pans, escalier dans-œuvre
- Deux maisons jumelles alignées sur la rue avec jardin derrière, soubassement en meulière et parement de brique sur la façade, fers d'ancrage, brique émaillée, décor en céramique au-dessus des baies, baies du premier étage à arcades cintrées, baies du second étage à fronton évasé, tympan avec plaque de céramique portant inscrits le nom des maisons "les Glycines", "les Chèvrefeuilles", la date, le décor floral. Les maisons voisines sont réglées sur le même gabarit et forment un ensemble







69 - 69 bis - 69 ter rue Kléber









extrait de cadastre - échelle 1: 1 200

HABITAT COLLECTIF

Forme architecturale.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- susciter la relance de ce mode d'habitat efficace en contexte dense

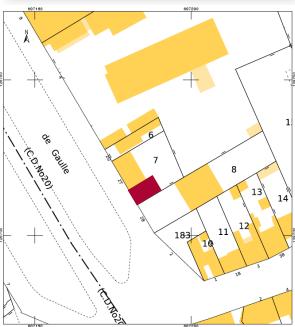
- I/ nettoyer et entretenir la maçonnerie de briques polychrome et les décors vernissés de la façade
- 2/ rénover les menuiseries bois (fenêtres et volets roulants) et métalliques (volets battants et grilles)
- 3/ porter une attention particulière à la ferronnerie Art nouveau des garde-corps, grilles et tirants visibles en façade
- 4/ éviter le découpage en appartements

5/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure NOTA: anticiper et accepter la rénovation sur le plan esthétique du 69 Les Glycines en suivant l'exemple du 69bis Les Chèvrefeuilles (qui n'est pas parfait) par souci de retrouver l'esprit des maisons jumelles d'origine.

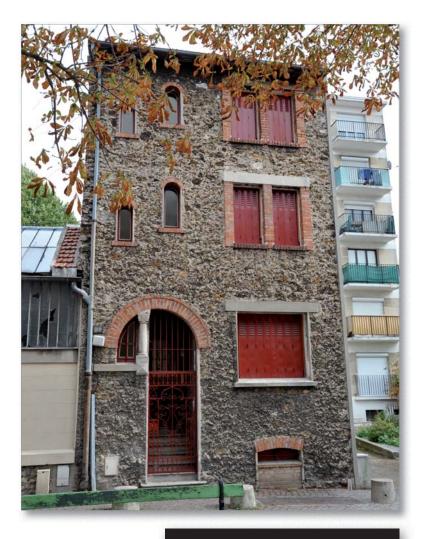
Description

- Section AC, parcelle 7
- Secteur B5 Villiers Barbusse
- 1906 E. Travailleur (architecte)
- Gros-œuvre meulière, brique, couverture tuile mécanique, plan carré régulier, I étage carré, étage de comble, décor motifs de fleurs en céramique dans les tympans des baies et dans la frise qui relie les deux maisons au niveau du premier étage, ornement végétal et volutes sur les garde-corps des fenêtres, motifs de losanges en brique sur la façade, toit à longs pans, escalier dans-œuvre
- Hôtel particulier R+2 aligné sur rue, organisation en 2 travées, escalier et circulation à gauche / pièces d'habitation et chambres à droite. Entrée abritée avec petit escalier.
- Patrimoine exceptionnel dans un quartier où l'on en trouve peu. Forte visibilité, valeur d'exemple. Bâtiment confortable par son retrait de la voie





extrait de cadastre - échelle 1:1 200



2 ter place du Général de Gaullle



LOGEMENT INDIVIDUEL

Forme architecturale.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

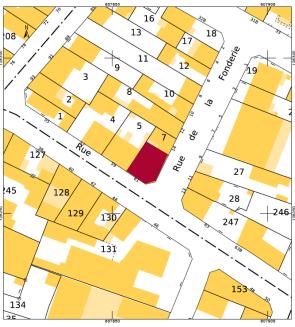
- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- susciter la relance de ce mode d'habitat efficace en contexte dense

- II/ rénover la maçonnerie de meulière de la façade
- 2/ rénover les menuiseries bois (fenêtres et volets roulants) et métalliques (volets battants et grilles)
- 3/ étudier un schéma des couleurs contrasté entre grille d'entrée, fenêtres, volets, et brique des encadrements d'ouverture
- 4/ porter une attention particulière à la préservation du volume d'entrée abrité avec sa grille Baroque, décalée par rapport à l'évocation d'architecture Art nouveau
- 5/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

NOTA: anticiper et accepter la reconversion de l'atelier contigü = possibilité d'une maison de ville contemporaine reprenant les mêmes matériaux et incorporant éventuellement du stationnement

- Section BT, parcelle 6
- Secteur C7 Solidarité Carnot
- 1920-1930
- Gros-œuvre béton et brique. Toiture à pentes diverses alternant tuile mécanique et terrassons avec acrotères. Ferronnerie de grande qualité typique de la production artisanale de l'époque
- Maison d'angle Art déco R+1 alignée sur rue organisée comme un petit hôtel particulier urbain « moderne » (= adapté à la voiture). Etat correct mais entretien déficient (volets, huisseries hors d'âge)
- Elégante synthèse d'une recherche d'architecture nouvelle et de volonté de faire tenir un programme de confort moderne dans un terrain de petites dimensions. Esthétique Art déco populaire proche du pavillon. Forme bâtie restant exemplaire et pouvant inspirer des programmes actuels





extrait de cadastre - échelle 1:1 200



61 rue Colmet Lépinay









LOGEMENT INDIVIDUEL

Forme architecturale.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- susciter la relance de ce mode d'habitat efficace en contexte dense

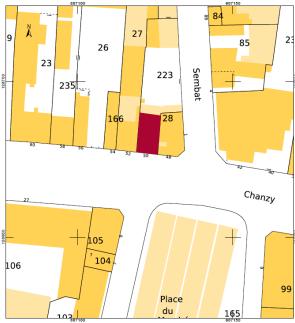
- I/ pérenniser la brique et le béton peint de la façade
- 2/ rénover et/ou remplacer les menuiseries bois (fenêtres et volets roulants) et métalliques (volets battants et grilles)
- 3/ changer les chassis de toit d'origine pour des chassis type Velux
- 4/ anticiper la mutation du garage (largeur faible pour les véhicules actuels) en rénovant
- 5/ porter une attention particulière à la grille d'entrée Art déco artisanale
- 6/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

50 boulevard Chanzy

Description

- Section AR, parcelle 223
- Secteur A2 Etienne Marcel
- Revêtement extérieur en céramique typique de son époque par le style (transition Art Nouveau/Art Déco) et par des préoccupations sanitaires (façade lavable à l'époque des épidémies de tuberculose)









extrait de cadastre - échelle 1: 1 200

LOGEMENT INDIVIDUEL

Forme architecturale.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- susciter la relance de ce mode d'habitat efficace en contexte dense

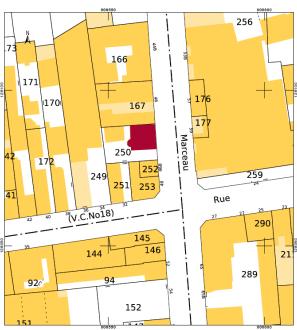
FΛ			C h	

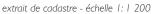
- I/ préserver l'intégrité de la façade sur rue qui est dans un état quasi-parfait et ne demande qu'un entretien régulier
- 2/ coordonner tous les travaux la touchant
- 3/ exercer une attention particulière sur la polychromie et les décors
- 4/ harmoniser la couleur et la finition des éléments de second-oeuvre (gardecorps, volets)
- 5/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

46 bis rue Marceau

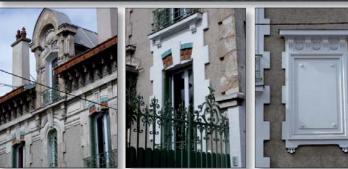
- Section BH, parcelle 250
- Secteur A3 Bobillot
- 1930 Raighasse L., Raighasse P., Jolly A. (architectes)
- Gros-œuvre brique couleur, grilles Art nouveau
- Maison éclectique, alignée sur rue, très travaillée, à forte décoration dont élément d'Art nouveau















LOGEMENT INDIVIDUEL

Bâtiments importants dans l'histoire urbaine, mais attachés à des principes très conventionnels (établir un rapport social, se distinguer des bâtiments de production, "rassurer" par des références au Classicisme) les logements patronaux bénéficient rarement d'architecture exceptionnelle.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- antiiper la reconversion en collectif mais éviter le découpages en lots

		B. A.			

- 1/ pérenniser les couleurs et les décors de façade
- 2/ pérenniser les menuiseries bois (fenêtres et porte) et métalliques (volets et garde corps) en préservant leur nature et leur couleur
- 3/ utiliser cette référence (matériaux, finitions, tonalité et contraste des couleurs) pour les bâtis de même nature qui lui sont contigüs
- 4/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

NOTA : maison en excellent état ne demandant qu'un entretien régulier

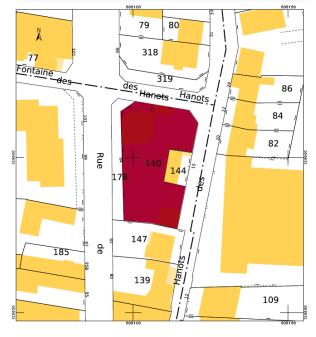
84 rue de Romainville

Description

- Section OV, parcelle 140
- Secteur B6 Signac Murs à Pêches
- Gros-œuvre brique rouge et béton peint blanc. Etat proche d'impeccable
- Maison R+1 partiellement alignée sur rue de Romainville et laissant un jardin sur l'autre face
- Imposante maison d'angle en briques rouges avec auvent circulaire, pavé de verre en façades. Jeu de courbes et de lignes droites. Maison visible sous tous ses angles (fenêtre hublot à l'arrière)

• Maison de grande taille à forte visibilité. Typique d'un style simple et dans le ton de l'époque qui a perduré dans les années 1950. Très belle réalisation solide et ayant gardé son











extrait de cadastre - échelle 1:1 200

LOGEMENT INDIVIDUEL

Bâtiments originaux de par leur typologie mais très variés pour leur architecture multiforme. Importance dans l'histoire sociale car témoins du mode de vie d'une population minorisée dans celle de Montreuil plutôt populaire.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- antiiper la reconversion en collectif mais éviter le découpages en lots

84 rue de Romainville

- I/ pérenniser la brique nue, les pavés de verre et les modénatures de façade peintes
- 2/ pérenniser les menuiseries bois et métalliques de couleur blanche
- 3/ décourager tout projet de fermeture du jardinet avant
- 4/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

40 avenue Pasteur

- Section AF, parcelle 275
- Secteur C8 Centre-ville
- Fin XIX e siècle
- Gros-œuvre briques, toit à long pan et à pan brisé, lucarne rampante, décor de céramique polychrome, 3 niveaux dont un sous les combles
- Maison de ville éclectique en retrait R+I+C en briques, modénatures, béton, déco carreaux vernissés





extrait de cadastre - échelle 1: 1 200







LOGEMENT INDIVIDUEL

Bâtiments originaux de par leur typologie mais très variés pour leur architecture multiforme. Importance dans l'histoire sociale car témoins du mode de vie d'une population minorisée dans celle de Montreuil plutôt populaire.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- antiiper la reconversion en collectif mais éviter le découpages en lots

- I/ pérenniser les décors et les modénatures de façade
- 2/ pérenniser les menuiseries bois (fenêtres et porte) et métalliques (volets et garde corps) en préservant leur nature et leur couleur
- 3/ utiliser cette référence (matériaux, finitions, tonalité et contraste des couleurs) pour les bâtis de même nature
- 4/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

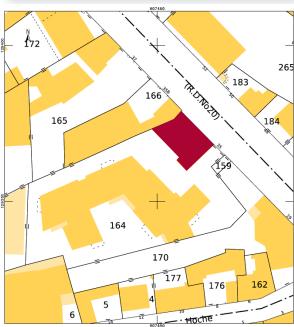
NOTA : maison récemment rénovée ne demandant qu'un entretien régulier

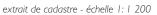
35 avenue Pasteur

- Section AL, parcelle 164
- Secteur B5 Villiers Barbusse
- Gros-œuvre meulière, brique peinte , béton , brique vemissée verte
- Maison R+I+C éclectique en meulière conservée mais logements collectifs dans la cour qui n'ont rien à voir avec le bâti ancien













LOGEMENT INDIVIDUEL

Bâtiments originaux de par leur typologie mais très variés pour leur architecture multiforme. Importance dans l'histoire sociale car témoins du mode de vie d'une population minorisée dans celle de Montreuil plutôt populaire.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- antiiper la reconversion en collectif mais éviter le découpages en lots

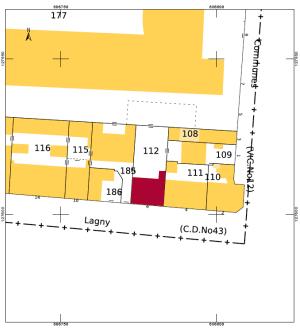
- I/ pérenniser les décors et les modénatures de façade
- 2/ pérenniser les menuiseries bois (fenêtres et porte) et métalliques (volets et garde corps) en préservant leur nature et leur couleur
- 3/ utiliser cette référence (matériaux, finitions, tonalité et contraste des couleurs) pour les bâtis de même nature
- 4/ étudier un projet qualitatif et mieux adapté à ce patrimoine pour la séparation d'avec l'opération de logements amère
- 5/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

NOTA : maison récemment rénovée ne demandant qu'un entretien régulier

6 rue de Lagny

- Section BF, parcelle 112
- Secteur A3 Bobillot
- 5 travées sur façade urbaine en maçonnerie enduite. Toiture Mansard ardoise 3 lucarnes. Lignes de métopes crénelés. Linteaux en stuc sculptés
- Hôtel particulier d'inspiration Classique en forme de maison de ville
- Maison R+1+C en position de maison de ville. Ravalement récent mettant en valeur les lignes simple et élégantes. Excellent exemple de restauration et d'adéquation du modèle à cette position urbaine





extrait de cadastre - échelle 1: 1 200









LOGEMENT INDIVIDUEL

Bâtiments originaux de par leur typologie mais très variés pour leur architecture multiforme. Importance dans l'histoire sociale car témoins du mode de vie d'une population minorisée dans celle de Montreuil plutôt populaire.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- antiiper la reconversion en collectif mais éviter le découpages en lots

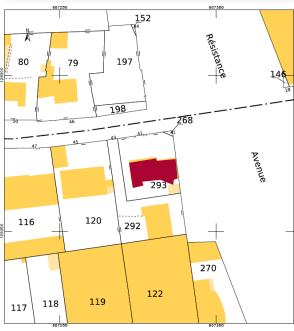
ruo	do	

- I/ pérenniser les couleurs et les modénatures de façade
- 2/ pérenniser les menuiseries bois (fenêtres et porte) et métalliques (volets et garde corps) en préservant leur nature et leur couleur
- 3/ utiliser cette référence (matériaux, finitions, tonalité et contraste des couleurs) pour les bâtis de même nature
- 4/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure
- NOTA I : maison en excellent état ne demandant qu'un entretien régulier
- NOTA 2 : utiliser cette architecture rénovée comme un référence pour les autres bâtiments de mêmes nature, style et matériaux

41 rue Hoche

- Section AP, parcelle 293
- Secteur B4 La Noue Clos français
- 1800 1830
- Maçonnerie enduite. Toiture 4 pentes ardoise avec croupes.
 Fenêtres avec partie haute en demi cercle. Lignes de métopes crénelés. Deux têtes sculptées inspiration Renaissance dans médaillons. Modénatures d'origine
- Maison d'inspiration Classique avec jardin avant, murs et grille
- Maison de maître R+I très visible du carrefour entre la rue Hoche et la rue de la Résistance. En retrait de la rue, jardins à l'avant clos par un mur et une grille d'entrée (le n°43 est aussi une maison de maître de facture comparable, récemment rénovée)





extrait de cadastre - échelle 1: 1 200













LOGEMENT INDIVIDUEL

Bâtiments originaux de par leur typologie mais très variés pour leur architecture multiforme. Importance dans l'histoire sociale car témoins du mode de vie d'une population minorisée dans celle de Montreuil plutôt populaire.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- antiiper la reconversion en collectif mais éviter le découpages en lots

- I/ utiliser un enduit batard à la chaux lors du ravallement de la façade
- 2/ encourager un véritable projet architectural de reprise des matériaux et de mise en couleur sur les façades, murs, soubassements et clôture
- 3/ préserver et valoriser les médaillons de style Renaissance
- 4/ rénover les menuiseries bois (fenêtres et porte) et métalliques (volets et garde corps) en préservant leur nature
- 5/ prévoir un projet paysager de qualité pour le jardin et la cour préservant au maximum les végétaux et les pavés originaux
- 6/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

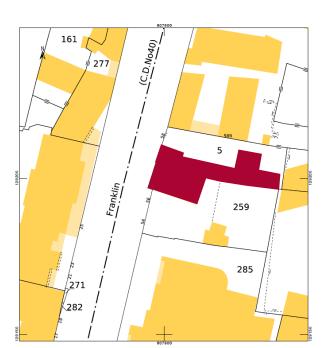
NOTA: maison en état moyen mais pouvant aisément retrouver sa qualité. Son enduit ciment a banalisé ce bâtiment qui par son originalité peut devenir un exemple de patrimoine majeur à un emplacement très visible.



56-58 rue Franklin



- Section Al, parcelle 259 et parcelle 5
- Secteur C8 Centre Ville
- Maison R+2 avec modénatures plâtre en façade. Etat correct mais cosmétique défaillante



extrait de cadastre - échelle 1: 1 200





LOGEMENT INDIVIDUEL

Bâtiments originaux de par leur typologie mais très variés pour leur architecture multiforme. Importance dans l'histoire sociale car témoins du mode de vie d'une population minorisée dans celle de Montreuil plutôt populaire.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- antiiper la reconversion en collectif mais éviter le découpages en lots

56-58 rue Franklir

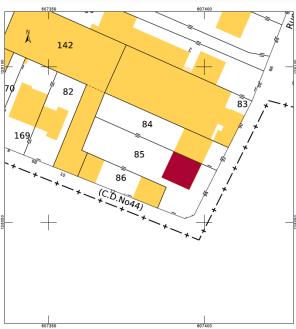
- I/ rénover les modénatures et décors des façades de rue et de jardin (façade d'entrée)
- 2/ rénover les menuiseries bois (fenêtres et porte) et métalliques (volets et garde corps) en préservant leur nature et leur couleur
- 3/ prévoir un projet paysager de qualité pour le jardin préservant au maximum les végétaux
- 4/ prévoir un projet contemporain de qualité pour tout bâtiment ou aménagement prenant place sur la parcelle
- 5/ porter une grande attention au portail à décor évoquant l'Art nouveau
- 6/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

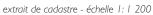
NOTA: maison en état moyen mais pouvant aisément retrouver sa qualité, y compris dans l'éventualité d'une division ou d'une mutation car sa situation sur une voie à fort trafic n'invite pas à une utilisation en tant que maison individuelle de standing

94 rue de la Fédération

- Section BM, parcelle 85
- Secteur C7 Solidarité Carnot
- Gros-œuvre enduit de cailloux, meulière, plâtre
- Maison d'angle R+I en retrait sur base carrée avec meneaux en enduit de cailloux de meulière











LOGEMENT INDIVIDUEL

Bâtiments originaux de par leur typologie mais très variés pour leur architecture multiforme. Importance dans l'histoire sociale car témoins du mode de vie d'une population minorisée dans celle de Montreuil plutôt populaire.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- antiiper la reconversion en collectif mais éviter le découpages en lots

- I/ pérenniser les couleurs et les modénatures de façade
- 2/ pérenniser les menuiseries bois (fenêtres et porte) et métalliques (volets et garde corps) en préservant leur nature et leur couleur
- 3/ prévoir un projet contemporain de qualité en cas de création de garage et d'occultation de la grille de clôture (à éviter mais souvent voulue par les propriétaires ou occupants)
- 4/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

NOTA : maison en excellent état ne demandant qu'un entretetien régulier

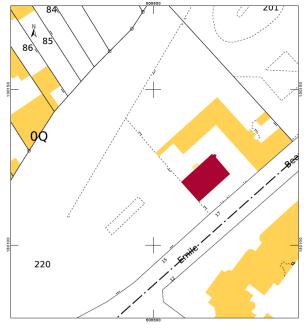


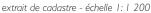




23 rue Emile Beaufils

- Section OQ, parcelle 220
- Secteur DII Branly Boissières
- 1891
- Gros-oeuvre maçonnerie enduite; toiture 4 pentes ardoise, I étage carré, étage de comble, toit en pavillon
- Vaste maison de 5 travées. En retrait de parcelle, c'est à la fois une ferme et une maison de maître. Elle possède une cour pavée limitée par des bâtiments agricoles. C'est là qu'a été construit le fruitier, hors de la maison, désormais réservée au seul usage de logement. Celleci comprend un étage carré à cinq travées et un étage de comble. Construite en pierre, elle est recouverte d'un enduit moderne. Son toit est en pavillon, recouvert de tuiles mécaniques. Les bâtiments agricoles autour de la cour pavée
- sont constitués d'un fruitier, de remises pour les outils surmontées de greniers. La ferme possède toujours des clos à l'arrière, sur lesquels sont palissés des arbres fruitiers.
- Cette maison cossue a été construite par une riche familles d'horticulteurs qui a fait fortune dans la culture des plantes médicinales et dont les clos s'étendaient dans divers quartiers de la ville, notamment au quartier Saint-Antoine. En activité jusqu'au décès du demier propriétaire, début 1999, elle appartient à la commune







LOGEMENT INDIVIDUEL

Bâtiments originaux de par leur typologie mais très variés pour leur architecture multiforme. Importance dans l'histoire sociale car témoins du mode de vie d'une population minorisée dans celle de Montreuil plutôt populaire.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

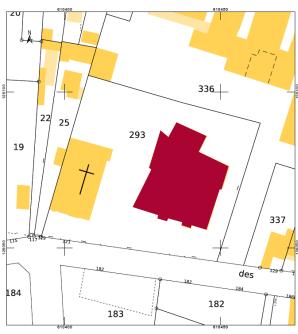
- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir retrouver l'état d'origine
- antiiper la reconversion en collectif mais éviter le découpages en lots

- 1/ rénover les couleurs et les modénatures de façade
- 2/ rénover les menuiseries bois (fenêtres et porte) et métalliques (grille et portail de jardin, volets et garde corps) en préservant leur nature et leur couleur
- 3/ prévoir un projet paysager de qualité pour le jardin préservant au maximum les végétaux en place (notamment la glycine)
- 4/ prévoir un projet contemporain de qualité pour le garage et le portail
- 5/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

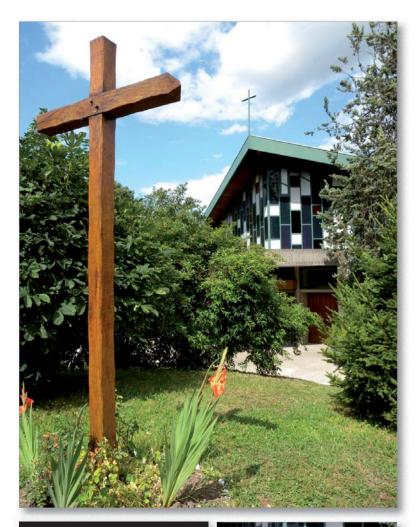
NOTA : maison en état moyen mais pouvant aisément retrouver sa qualité

- Section CQ, parcelle 293
- Secteur E13 Ruffins Théophile Sueur
- 1959 Leroy F. & Faure (architectes)
- Très bon exemple du renouveau de l'architecture religieuse dans la période de la Reconstruction dans l'esprit des commandes passées à des architectes pour les nouveaux quartiers d'habitation. Style International.





extrait de cadastre - échelle 1:1 200













EQUIPEMENTS

Bâtiments très originaux par leur vocabulaire architectural alimenté par de fortes connexions avec les tendances européennes de l'époque. Valeur sociale considérable du fait de leur permanence dans la vie montreuilloise pendant plus de 80 ans et de l'attachement des habitants à leur fonction (école, mairie).

Leur protection suit plusieurs objectifs:

- préserver un pan important de la culture sociale montreuilloise
- comme à l'origine, utiliser leur qualité comme référence pour l'architecture domestique et privée
- prolonger leur rôle dans la vie municipale et locale
- mettre en valeur l'effort considérable consenti à cette époque difficile (après les massacres de la Grande Guerre et durant la Crise économique de 1929)
- valoriser le travail des équipes de concepteurs attachées à Montreuil.

121 rue des Ruffins Eglise paroissiale St Charles de Ruffins

- I/ préserver son expression architecturale originale à ce patrimoine d'un style devenu rare et d'une fonction en déprise
- 2/ en cas de reconversion, donner la priorité à une fonction confessionnelle
- 3/ respecter les dispositions d'origine essentielles dans toute reconversion pour permettre une réversibilité (= retour à la fonction d'origine) aisée en cas de changement de fonction
- 4/ conserver et rénover régulièrement les couleurs et finitions d'origine
- 5/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

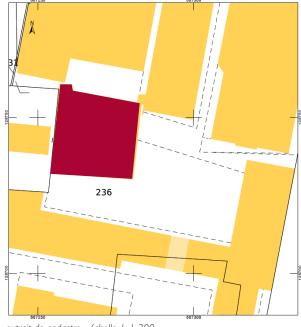
13 avenue de la Résistance Ecole nationale de musique et de danse

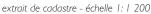
- Section AR, parcelle 236
- Secteur A2 Etienne Marcel Chanzy
- 1976, Le Goas Claude (architecte)
- Gros-œuvre béton, acier, béton en couverture, plan centré, couverture type terrasse, escalier dans œuvre
- Ecole nationale de musique et de danse
- Structure en béton armé, salles de musique métalliques en forme de coques dont l'enveloppe extérieure est en tôle et l'intérieur revêtu de laine de roche et de laine de verre, coques fixées dans une structure métallique tubulaire dont les poteaux et les poutres sont irriguées pour résister aux incendies (procédé Multin dit «structures irriguées»), aspect commandé par des raisons d'acoustique.
- Surprenant dans sa conception, il s'apparente à un portebouteilles. La structure métallique accueille des coques, elles-mêmes en tôles cintrées, comprenant chacune une petite salle de cours.
- Aucune salle de cours n'a de mur mitoyen avec sa voisine : l'application du principe selon lequel « la fonction génère la forme » s'avère ici pertinente en termes d'acoustique. Le bâtiment abrite un grand studio de danse (en sous-sol) et un auditorium disposant d'une acoustique assez réverbérante (donc très bien adaptée à la musique « classique ».













EQUIPEMENTS

Bâtiments très originaux par leur vocabulaire architectural alimenté par de fortes connexions avec les tendances européennes de l'époque. Valeur sociale considérable du fait de leur permanence dans la vie montreuilloise pendant plus de 80 ans et de l'attachement des habitants à leur fonction (école, mairie).

Leur protection suit plusieurs objectifs:

- préserver un pan important de la culture sociale montreuilloise
- comme à l'origine, utiliser leur qualité comme référence pour l'architecture domestique et privée
- prolonger leur rôle dans la vie municipale et locale
- mettre en valeur l'effort considérable consenti à cette époque difficile (après les massacres de la Grande Guerre et durant la crise économique de 1929)
- valoriser le travail des équipes de concepteurs attachées à Montreuil.

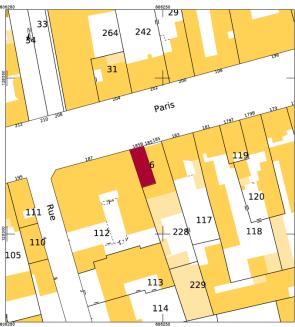
13 avenue de la Résistance Ecole nationale de musique et de danse

- I/ conserver le volume de l'ensemble et préverver l'intégrité de chaque salle de musique métallique et de la structure apparente
- 2/ en cas de travaux destructifs, démonter, rénover puis remonter les ensembles composant le bâtiment
- 3/ conserver et rénover régulièrement les couleurs et finitions d'origine
- 4/ implanter à distance et adopter une expression architecturale contemporaine pour tout éventuel bâtiment supplémentaire de façon à laisser à ce patrimoine exceptionnel le rôle d'élément caractérisant le site et l'équipement
- 5/ prévoir un programme et un projet adaptés à la nature de ce patrimoine pour toute modification sur les éclairages intérieurs du fait de leur forte visibilité à partir de l'espace public
- 6/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

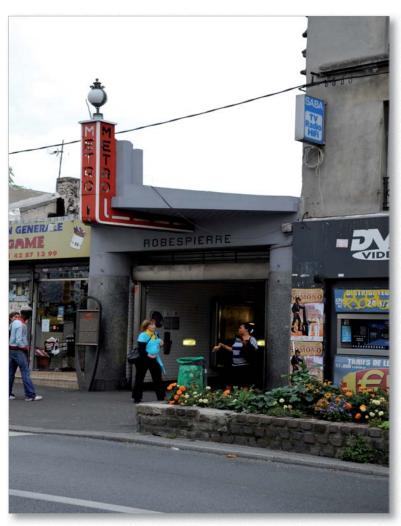
185 bis rue de Paris Station de métro Robespierre

- SectionAY, parcelle 116
- Secteur AI Bas Montreuil République
- 1937
- Station de métro Robespierre
- L'entrée de la station Robespierre, unique en son genre, consiste en un édicule à toit en terrasse et marquise triangulaire, le tout couronné d'une enseigne ajourée de forme carrée, qui tranche avec le style "nouille" des entrées d'Hector Guimard





extrait de cadastre - échelle 1: 1 200





EQUIPEMENTS

Bâtiments très originaux par leur vocabulaire architectural alimenté par de fortes connexions avec les tendances européennes de l'époque. Valeur sociale considérable du fait de leur permanence dans la vie montreuilloise pendant plus de 80 ans et de l'attachement des habitants à leur fonction (école, mairie).

Leur protection suit plusieurs objectifs:

- préserver un pan important de la culture sociale montreuilloise
- comme à l'origine, utiliser leur qualité comme référence pour l'architecture domestique et privée
- prolonger leur rôle dans la vie municipale et locale
- mettre en valeur l'effort considérable consenti à cette époque difficile (après les massacres de la Grande Guerre et durant la Crise économique de 1929)
- valoriser le travail des équipes de concepteurs attachées à Montreuil.

185 bis rue de Paris Station de métro Robespierre

- I/ rénover et conserver en l'état
- 2/ conserver le volume de l'édicule (porche, toiture en pavés de verre et mât lumineux) dans leur fonction
- 3/ en cas de travaux destructifs, l'édicule devra être démonté puis reconstruit à l'identique
- 4/ toute éventuelle entrée supplémentaire devra se situer à distance de celle-ci et adopter une expression architecturale et graphique contemporaine et ne pas utiliser le pastiche comme mode d'intégration
- 5/ les aménagements extérieurs à proximité directe de l'édicule (< 30m) devront s'accorder à Leur et ne pas en contrarier le style
- 6/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure



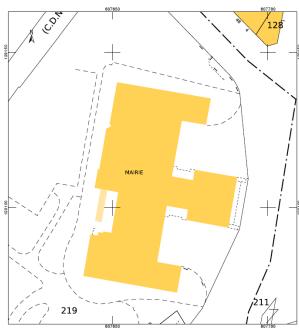
Description

- Section AK, parcelle 219
- Secteur C8 Centre ville
- 1858-1893-1936, Naissant Claude & Nanquette Florent (architectes)
- Gros-oeuvre pierre de taille, couverture ardoise, plan carré régulier, plan rectangulaire régulier, 2 étages carrés, décor sculpture et

ferronnerie : guirlande et tête féminine autour d'une horloge, toit en pavillon, escalier dansœuvre

 Ancienne mairie à trois travées et deux étages, un balcon surmonte la porte d'entrée, les fenêtres du premier étage sont cintrées et surmontées d'archivoltes, la travée centrale est couronnée d'une horloge avec décor de guirlande et de tête de femme, le tout surmonté d'une cloche, la toiture en pavillon est surmontée d'un lanternon

Hôtel de ville actuel avec corps central mesurant 65 mètres de long et comprenant deux ailes en retour, beffroi s'élevant à 40 mètres du sol, dans l'axe du bâtiment central, entrée marquée par un péristyle et un escalier monumental à double révolution, rampes d'escalier en cuivre martelé, campanile avec horloge à quatre cadrans, salle des fêtes et buvette au premier étage





extrait de cadastre - échelle 1: 1 200

EQUIPEMENTS

Bâtiments très originaux par leur vocabulaire architectural alimenté par de fortes connexions avec les tendances européennes de l'époque. Valeur sociale considérable du fait de leur permanence dans la vie montreuilloise pendant plus de 80 ans et de l'attachement des habitants à leur fonction (école, mairie).

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- préserver un pan important de la culture sociale montreuilloise
- comme à l'origine, utiliser leur qualité comme référence pour l'architecture domestique et privée
- prolonger leur rôle dans la vie municipale et locale
- mettre en valeur l'effort considérable consenti à cette époque difficile (après les massacres de la Grande Guerre et durant la crise économique de 1929)
- valoriser le travail des équipes de concepteurs attachées à Montreuil.

Place Jean Jaurès Hôtel de ville

- I/ garder sa fonction d'équipement à ce patrimoine (la mairie pourrait déménager)
- 2/ préserver l'intégrité de son architecture sur les volumes, façades et toitures visibles de l'espace public central situé en face
- 3/ prévoir un véritable projet architectural confié à un spécialiste pour tous travaux de rénovation ou d'ajouts d'éléments à l'ensemble
- 4/ prévoir un véritable projet architectural confié à un spécialiste pour tout bâtiment administratif directement voisin ou

- accolé à la Mairie (y compris provisoire)
- 5/ encourager un style et une écriture architecturale contemporains, en évitant tout pastiche ou imitation de l'architecture originale de la Mairie
- 6/ se référer à leur version d'origine pour toute rénovation ou changement de matériaux, finitions et éléments de second-oeuvre
- 7/ conserver et rénover les intérieurs d'origine (finitions, serrurerie, menuiserie et mobilier)
- 8/ prévoir un véritable projet pour la

- signalétique et les graphisme, prenant en compte la nature du patrimoine et agissant en accord avec lui
- 9/ prévoir un véritable projet pour les éclairages intérieurs et extérieurs doivent faire l'objet d'un projet mené par un professionnel ayant l'expérience de telles interventions
- 10/ mettre au point un programme et un projet d'évolution dans le temps adapté à la nature du patrimoine
- II/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

- Section OK, parcelle 100
- Secteur DII Branly Boissières
- 1920, Florent Nanquette & Nicolas Louis (architectes)
- Gros-œuvre calcaire, moellon, brique, enduit, terrasse, pergola, couverture tuile mécanique, plan régulier, 2 étages carrés, toit à longs pans, demi-croupe, escalier hors-œuvre
- Ex garderie d'enfants (crèche modèle) dite Crèche de l'Ermitage, Fondation Emma Papier, actuellementThéâtre-Ecole des Roches de Montreuil
- L'entrée principale était située rue Antoinette, et donnait accès à la crèche, l'entrée secondaire, située rue des Roches, ouvrait sur le service des consultations prénatales. L'étage était réservé à une salle de cours et au logement de la directrice. D'importantes terrasses permettaient d'organiser des activités en extérieur à la belle saison





extrait de cadastre - échelle 1: 1 200



19 rue Antoinette, 8 rue des Roches, Théâtre Ecole des Roches







EQUIPEMENTS

Bâtiments très originaux par leur vocabulaire architectural alimenté par de fortes connexions avec les tendances européennes de l'époque. Valeur sociale considérable du fait de leur permanence dans la vie montreuilloise pendant plus de 80 ans et de l'attachement des habitants à leur fonction (école, mairie).

Leur protection suit plusieurs objectifs:

- préserver un pan important de la culture sociale montreuilloise
- comme à l'origine, utiliser leur qualité comme référence pour l'architecture domestique et privée
- prolonger leur rôle dans la vie municipale et locale
- mettre en valeur l'effort considérable consenti à cette époque difficile (après les massacres de la Grande Guerre et durant la Crise économique de 1929)
- valoriser le travail des équipes de concepteurs attachées à Montreuil.

19 rue Antoinette Théâtre Ecole des Roches

- I/ garder sa fonction d'équipement à ce patrimoine
- 2/ préserver l'intégrité de son architecture sur les volumes, façades et toitures visibles de l'espace central (différentes cours)
- 3/ engager un véritable projet architectural confié à un spécialiste tous travaux de rénovation ou d'ajouts d'éléments à l'ensemble
- 4/ se référer à leur version d'origine des matériaux, finitions et éléments de second-oeuvre lorsqu'ils sont rénovés ou changés
- 5/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

- Section CD, parcelle 411 412
- Secteur E12 Bel Air Grands Pêchers Renan
- 1926 Florent Nanquette (architecte)
- Gros-oeuvre brique, béton, enduit, couverture tuile mécanique, plan allongé, I étage carré, étage de comble, toit à longs pans, croupe, pignon découvert, escalier dans-œuvre
- Ensemble formé d'une succession de bâtiments organisés autour de trois cours parallèles à la rue. Bâtiment de la première école de filles avec un étage carré surélevé d'un comble, larges baies laissant entrer la lumière, bâtiments peu élevés, cours spacieuses. Porte de forme cintrée décorée des initiales VM (Ville de Montreuil) et de motifs de pêches, portes-fenêtres de forme cintrée sur le bâtiment du gymnase et sur le bâtiment côté rue, motif de carrés renversés aux fenêtres du premier bâtiment, une pergola relie l'école primaire à l'école maternelle. Salle du gymnase à poutrelles métalliques
- En 1958, deux classes provisoires pour l'école matemelle sont élevées par les architectes Pierre Audra et Paul Marme. Les bâtiments de l'école matemelle ont été recouverts d'un enduit rose et les ouvertures peintes en bleu vif, l'intérieur a été récemment rénové







38 rue Anatole France Groupe scolaire Anatole France



extrait de cadastre - échelle 1:2 400

EQUIPEMENTS

Bâtiments très originaux par leur vocabulaire architectural alimenté par de fortes connexions avec les tendances européennes de l'époque. Valeur sociale considérable du fait de leur permanence dans la vie montreuilloise pendant plus de 80 ans et de l'attachement des habitants à leur fonction (école, mairie).

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- préserver un pan important de la culture sociale montreuilloise
- comme à l'origine, utiliser leur qualité comme référence pour l'architecture domestique et privée
- prolonger leur rôle dans la vie municipale et locale
- mettre en valeur l'effort considérable consenti à cette époque difficile (après les massacres de la Grande Guerre et durant la Crise économique de 1929)
- valoriser le travail des équipes de concepteurs attachées à Montreuil.

38 rue Anatole France Groupe scolaire Anatole France

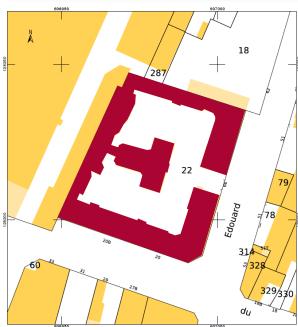
- I/ garder sa fonction d'équipement à ce patrimoine
- 2/ préserver l'intégrité de son architecture sur les volumes, façades et toitures visibles de l'espace central (différentes cours)
- 3/ ne reprendre ni son gabarit ni son architecure dans les opérations voisines
- 4/ par contre se référer à l'ambition, à la qualité et à la cohérence de son architecture exemplaire dans les opérations en covisibilité et dans les constructions scolaires
- 5/ prévoir un véritable projet architectural pour tous travaux de rénovation ou d'ajouts d'éléments à l'ensemble et le confier à un spécialiste
- 6/ se référer à leur version d'origine pour tous le matériaux, finitions et éléments de second-oeuvre lorsqu'ils sont rénovés ou changés
- 7/ porter une attention particulière au caractère très particulier des éléments inspirés par l'architecture sociale flamande et néerlandaise de l'époque : forme et matériaux des toitures (mansard et tuiles de type "panne flamande")
- 8/ conserver les graphismes originaux même en cas de changement de destination
- 9/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

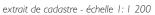
NOTA : cet ensemble hétéroclite comprend plusieurs éléments du style et de nature différents. Les bâtiments de 1926 se distinguent. Les recommandations portent en priorité sur la mise en valeur de leur architecture

66 rue Edouard Vaillant 20 rue du Sergent Bobillot

- Section BK, parcelle 22
- Secteur A3 Bobillot
- 1928, Florent Nanquette & Nicolas Louis (architectes)
- Ensemble d'édifices à cour commune (Habitations à bon marché) dit Groupe Edouard-Vaillant













HABITAT COLLECTIE

Immeubles à forte présence dans leur position et l'effet qu'ils produisent.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- offrir un habitat de qualité
- préserver les architectures (ensembles, bâtis, éléments) de qualité
- valoriser la qualité et l'effort des acteurs de ces logements (organismes, concepteurs, entreprises et ouvriers du bâtiments)
- établir une référence pour la qualité architecturale et urbaine pour les opérations de logement à venir
- assurer la pérennité de ces architectures de qualité en encadrant une rénovation efficace (fluides, aménagements) sensible à la notion de patrimoine.

66 rue Edouard Vaillant

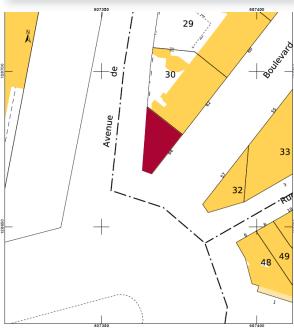
- I/ conserver son indépendance et son originalité à cet immeuble qui doit garder son rôle de repère urbain différent du reste de maille bâtie voisine
- 2/ ne reprendre ni son gabarit ni son architecure dans les opérations voisines
- 3/ par contre se référer à l'ambition, à la qualité et à la cohérence de son architecture exemplaire dans les opérations en covisibilité
- 4/ préserver l'intégrité de son architecture sur toutes ses façades
- 5/ maintenir les entablements, oriels, balcons et terrasses dans leur volume et leur fonction actuelle (pas d'extension ni fermeture)
- 6/ étudier toute modification de la volumétrie sur les façades sur cour pour besoins de modernisation, dans le cadre d'un projet architectural de qualité
- 7/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

NOTA: cette série d'immeubles constitue un ensemble et une forme urbaine en soi isolée dans un contexte totalement différent (pavillonnaire et industrie).

Les recommandations portent donc sur l'intégrité de son architecture.

- Section BO, parcelle 31
- Secteur C3 Bobillot
- 1912 Raighasse L. (architecte)
- Gros-oeuvre pierre, brique, zinc en couverture, plan massé, 5 étages carrés, étage de comble, sculpture ornement végétal au niveau du premier étage et sous la corniche du cinquième étage, toit en pavillon, dôme, escalier dans-œuvre
- Immeuble d'angle de forme arrondie qui comprend une entrée sur chaque artère. L'angle est marqué par une toiture en dôme formant une sorte de tourelle, qui en fait un des repères forts de la place. Deux travées saillantes en forme d'oriel sur trois étages du côté du boulevard et une du côté de l'avenue, troisième et quatrième étages séparés par une comiche ornée d'une frise végétale, 5e étage marqué par un balcon continu à balustrade ouvragée, travées saillantes en forme d'oriel portées par des consoles décorées de motifs végétaux, alternance de brique et de pierre dans le traitement de la façade





extrait de cadastre - échelle 1:1 200



64 boulevard Rouget de Lisle, avenue de la Résistance



HABITAT COLLECTIE

Immeubles à forte présence dans leur position et l'effet qu'ils produisent.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

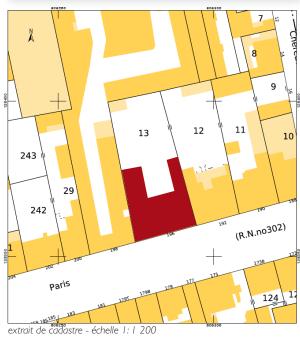
- offrir un habitat de qualité
- préserver les architectures (ensembles, bâtis, éléments) de qualité
- valoriser la qualité et l'effort des acteurs de ces logements (organismes, concepteurs, entreprises et ouvriers du bâtiments)
- établir une référence pour la qualité architecturale et urbaine pour les opérations de logement à venir
- assurer la pérennité de ces architectures de qualité en encadrant une rénovation efficace (fluides, aménagements) sensible à la notion de patrimoine.

- I/ conserver son indépendance et son originalité à cet immeuble qui doit rester comme une sorte d'exception et à ce titre garder son rôle de repère urbain différent du reste de maille bâtie voisine
- 2/ conserver l'immeuble dans sa position un témoin d'une autre manière de faire la ville et de différence par rapport au contexte,
- 3/ éviter d'appliquer son gabarit et sa silhouette formelle aux constructions pouvant s'implanter «en symétrique»
- 4/ maintenir les sculptures, oriels, balcons et terrasses dans leur volume et leur fonction actuelle (pas d'extension ni fermeture)
- 5/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

196 rue de Paris

- Section AY, parcelle 13
- Secteur A l Bas Montreuil République
- 1903 Martin Louis (architecte), Archer F. (sculpteur)
- Gros-oeuvre pierre de taille, zinc en couverture, plan massé, 5 étages carrés, étage de comble, décor sculpture, stuqué, ferronnerie : guirlande de feuilles au-dessus de la porte, tympan à double enroulement, comes d'abondances avec fruits dans le tympan, volutes sur les vantaux de porte et sur les garde-corps, composition balcons et oriels, consoles des balcons décorées de feuilles et de fruits, monogramme du propriétaire au-dessus de la porte.
- Immeuble R+5+C d'inspiration haussmanienne à six travées, deux travées latérales en forme de bow-window, vestibule décoré de stuc et peint en faux marbre, remises de part et d'autre de la cour, jardin formant terrasse en léger surplomb par rapport à la cour























PLU - Ville de Montreuil

HABITAT COLLECTIE

Immeubles à forte présence dans leur position et l'effet qu'ils produisent.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- offrir un habitat de qualité
- préserver les architectures (ensembles, bâtis, éléments) de qualité
- valoriser la qualité et l'effort des acteurs de ces logements (organismes, concepteurs, entreprises et ouvriers du bâtiments)
- établir une référence pour la qualité architecturale et urbaine pour les opérations de logement à venir
- assurer la pérennité de ces architectures de qualité en encadrant une rénovation efficace (fluides, aménagements) sensible à la notion de patrimoine.

- I/ appliquer aux nouvelles constructions directement voisines un gabarit reprenant en partie celui de l'immeuble sans le concurrencer (ex: R+5 ou R+4+C)
- 2/ ménager un contraste entre cette architecture et son future contexte qui la mettra en valeur comme une sorte d'exception.
- 3/ utiliser l'alignement des nouvelles constructions mitoyennes pour l'accompagner, au moins sur un linéaire égal au sien et de part et d'autre, afin d'éviter de dégager les pignons conçus pour être "digérés" dans la constructions des mitoyens
- 4/ maintenir les sculptures, oriels, balcons et terrasses dans leur volume et leur fonction actuelle (pas d'extension ni fermeture)
- 5/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

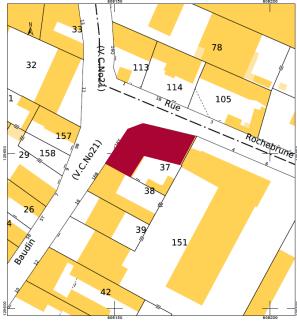
16 ter rue Baudin, 2 rue Rochebrune

- Section OU, parcelle 37
- Secteur B6 Signac Murs à pêches
- 1930 Laroche M. (architecte)
- Gros-oeuvre brique, béton, plan régulier en L, 5 étages carrés, décor corbeille de fleurs en ferronnerie dans la partie supérieure de la porte
- Pan arrondi, une travée bow-window sur chaque façade, loggia en bois ou en béton en couronnement des travées bow-window, aisseliers sous la toiture, parement de brique posées verticalement et horizontalement, porte à décor de ferronnerie, garde-corps en ferronnerie, parement imitant la pierre de taille au niveau du rezde-chaussée, allèges moulurées en béton, vestibule avec six marches et pavement en céramique, escalier droit à balustres
- Immeuble de rapport formant gabarit urbain, intéressante variante de la travée, bow-window avec loggia en bois









extrait de cadastre - échelle 1: 1 200

HABITAT COLLECTIE

Immeubles à forte présence dans leur position et l'effet qu'ils produisent.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- offrir un habitat de qualité
- préserver les architectures (ensembles, bâtis, éléments) de qualité
- valoriser la qualité et l'effort des acteurs de ces logements (organismes, concepteurs, entreprises et ouvriers du bâtiments)
- établir une référence pour la qualité architecturale et urbaine pour les opérations de logement à venir
- assurer la pérennité de ces architectures de qualité en encadrant une rénovation efficace (fluides, aménagements) sensible à la notion de patrimoine.

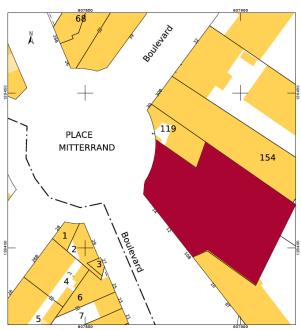
16 ter rue Baudin

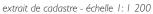
- I/ appliquer aux nouvelles constructions directement voisines un gabarit reprenant une partie de celui de l'immeuble (ex : sur la ligne horizontale au dessus du R+4)
- 2/ reprendre le vocabulaire de rotondité sur l'angle dans les constructions futures en co-visibilité
- 3/ préserver l'intégrité de la façade d'angle en excellent état et ne demande qu'un entretien attentif (tous les travaux la touchant doivent être coordonnés)
- 4/ maintenir dans leur volume et leur fonction actuelle les oriels, balcons et terrasses (pas d'extension ni fermeture)
- 5/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

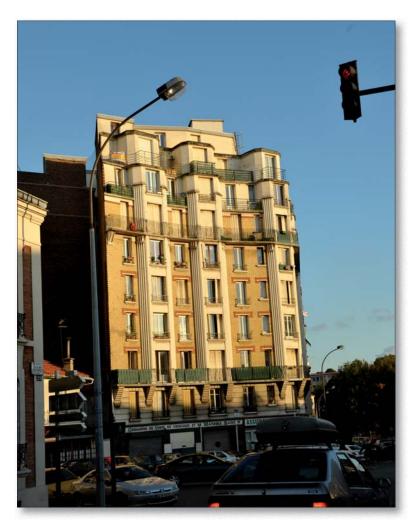
14 boulevard Henri Barbusse, place François Mitterand

- Section AG, parcelle 137
- Secteur C8 Centre Ville
- Immeuble de rapport formant gabarit urbain











HABITAT COLLECTIE

Immeubles à forte présence dans leur position et l'effet qu'ils produisent.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- offrir un habitat de qualité
- préserver les architectures (ensembles, bâtis, éléments) de qualité
- valoriser la qualité et l'effort des acteurs de ces logements (organismes, concepteurs, entreprises et ouvriers du bâtiments)
- établir une référence pour la qualité architecturale et urbaine pour les opérations de logement à venir
- assurer la pérennité de ces architectures de qualité en encadrant une rénovation efficace (fluides, aménagements) sensible à la notion de patrimoine.

14 boulevard Barbusse

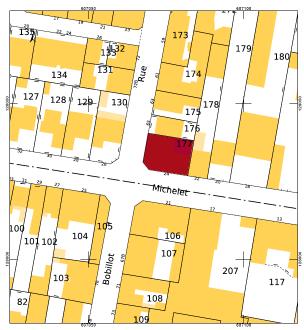
- I/ prolonger la forme circulaire de la place soulignée par l'immeuble en l'imposant aux mutations prochaines
- 2/ appliquer aux nouvelles constructions directement voisines un gabarit reprenant une partie de celui de l'immeuble (ex: R+5 ou R+6 accordé sur les lignes horizontales marquantes)
- 3/ préserver l'intégrité de la façade sur rue qui est en état moyen et demande un entretien régulier (tous les travaux la touchant doivent être coordonnés)
- 4/ maintenir les oriels, balcons et terrasses dans leur volume et leur fonction actuelle (pas extension sur la toiture)
- 5/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

24 rue Michelet

- Section BK, parcelle 177
- Secteur A3 Bobillot
- Gros-œuvre brique bicolore et vernissée
- Immeuble de rapport d'angle brique bicolore avec décor brique vernissée, R+4 formant un ensemble avec le n° 21.



extrait de cadastre - échelle 1:1 200













HABITAT COLLECTIE

Immeubles en un seul volume avec façade sur rue de grande qualité -voire démonstrative- et volumes sur cour uniquement fonctionnels.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- offrir un habitat de qualité
- préserver les architectures (ensembles, bâtis, éléments) de qualité
- valoriser la qualité et l'effort des acteurs de ces logements (organismes, concepteurs, entreprises et ouvriers du bâtiments)
- établir une référence pour la qualité architecturale et urbaine pour les opérations de logement à venir
- assurer la pérennité de ces architectures de qualité en encadrant une rénovation efficace (fluides, aménagements) sensible à la notion de patrimoine.

24 mile Miehelet

- I/ préserver l'intégrité de la façade sur rue qui est dans un état quasi-parfait et ne demande qu'un entretien régulier
- 2/ coordonner tous les travaux la touchant
- 3/ exercer une attention particulière sur la polychromie et les décors
- 4/ harmoniser la couleur et la finition des éléments de second-oeuvre (gardecorps, volets)
- 5/ exercer une attention particulière sur le pignon d'angle en marquetterie de briques polychromes
- 6/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

21 rue Michelet

- Section BJ, parcelle 106
- Secteur A3 Bobillot
- Gros-œuvre brique bicolore et vernissée
- Immeuble de rapport d'angle brique bicolore avec décor brique vernissée, R+4+C formant un ensemble avec le n° 24





extrait de cadastre - échelle 1:1 200











HABITAT COLLECTIE

Immeubles en un seul volume avec façade sur rue de grande qualité -voire démonstrative- et volumes sur cour uniquement fonctionnels.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- offrir un habitat de qualité
- préserver les architectures (ensembles, bâtis, éléments) de qualité
- valoriser la qualité et l'effort des acteurs de ces logements (organismes, concepteurs, entreprises et ouvriers du bâtiments)
- établir une référence pour la qualité architecturale et urbaine pour les opérations de logement à venir
- assurer la pérennité de ces architectures de qualité en encadrant une rénovation efficace (fluides, aménagements) sensible à la notion de patrimoine

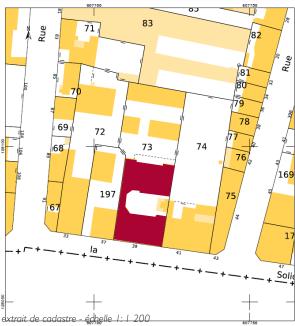
21 rua Michalat

- I/ préserver et entretenir les matériaux de la façade sur rue
- 2/ coordonner tous les travaux la touchant (ne pas les laisser à l'initiative individuelle)
- 3/ exercer une attention particulière sur la polychromie et les décors
- 4/ harmoniser les éléments de secondoeuvre (garde-corps, volets), particulièrement leurs couleur et finition
- 5/ trouver pour la boutique une fonction adaptée aux besoins actuels (local commun) tout en conservant une originalité la distinguant de la partie habitat et en gardant une réversibilité de ses aménagements (pas de bouchage de la façade par mur pleins)
- 6/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

39 rue de la Solidarité

- Section BQ, parcelle 73
- Secteur C7 Solidarité Carnot
- 1930 Raighasse L., Raighasse P., Jolly A. (architectes)
- Gros-oeuvre brique, plan régulier en U, 5 étages carrés, ornement végétal sculpté en bas-relief sur l'élévation du 4e étage, sur le fronton, sur le linteau de la porte, ornement végétal en ferronnerie sur les garde-corps des fenêtres, toit à longs pans, escalier dans-œuvre
- Ilmmeuble R+5, murs en brique, travée centrale couronnée par un fronton, 2e bâtiment parallèle sur la cour
- Représentatif d'un style «art Déco» assagi











HABITAT COLLECTIE

Immeubles en un seul volume avec façade sur rue de grande qualité -voire démonstrative- et volumes sur cour uniquement fonctionnels.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- offrir un habitat de qualité
- préserver les architectures (ensembles, bâtis, éléments) de qualité
- valoriser la qualité et l'effort des acteurs de ces logements (organismes, concepteurs, entreprises et ouvriers du bâtiments)
- établir une référence pour la qualité architecturale et urbaine pour les opérations de logement à venir
- assurer la pérennité de ces architectures de qualité en encadrant une rénovation efficace (fluides, aménagements) sensible à la notion de patrimoine

- I/ préserver la composition, les volumes et les matériaux de la facade sur rue
- 2/ coordonner et faire réaliser concomitemment et par la même entreprise tous les travaux le touchant l'immeuble
- 3/ maintenir les oriels, balcons et terrasses dans leur volume et leur fonction actuelle (pas de bouchage ni extension)
- 4/ harmoniser les couleur et finitions de tous les éléments de second-oeuvre (garde-corps, volets)
- 5/ maintenir le dessin des fenêtres (recoupes en partie haute) typique mais rare
- 6/ étudier un projet architectural sur l'ensemble de l'immeuble pour tout changement d'huisseries
- 7/ porter une attention particulière au portail Art déco en fer forgé et à sa serrurerie doivent faire l'objet d'une
- 8/ trouver une fonction adaptée aux besoins actuels (local commun) pour la boutique doit tout en conservant une originalité la distinguant de la partie habitat et en gardant une réversibilité de ses aménagements (pas de bouchage de la façade par mur pleins)
- 9/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

26 rue de Vincennes

- Section BM, parcelle I 62
- Secteur A3 Bobillot
- Surface du site : environ 3580m² surface bâtie : environ 2500m²
- Le site des anciennes usines de peausserie C. et E. Chapal frères et cie, initialement réparti sur trois îlots séparés par les rues Marcellin- Berthellot et Kléber est un exemple emblématique des « Palais de l'industrie » à Montreuil qui se distinguent par des programmes architecturaux soignés édifiés entre 1857 et 1930 par les architectes Plisson et Testel et Eugène Coutereaud.
- Aujourd'hui subsistent deux des trois îlots initiaux : suite à la fermeture de l'usine montreuilloise en 1968, les ateliers du 9, rue Kléber ont été démolis. Les sites abritent aujourd'hui un hôtel industriel, des logements et des ateliers d'artistes.
- Le site au 26, rue de Vincennes est le plus ancien des deux îlots conservés. A l'origine construit pour l'usine de toiles cirées du campement universel dans les années 1870, l'îlot est acheté en 1907 pour un agrandissement de l'usine Chapal. Des travaux de reconstruction menés dans les années 1910 et 1920 sont entrepris dans le but d'unifier les bâtiments des trois sites.
- Il est composé :
- d'un bâtiment administratif (édifié probablement en 1875 pour l'usine de toiles cirées) à deux étages, en pierre, marqué par un travail d'appareillage au rez-dechaussée, aux angles et sous la corniche avec une série de 5 lucames disposées de manière symétrique côté cour,
- prolongé par un corps de bâtiment R+I également en pierre sur la rue Berthelot,
- des ateliers à l'ouest sur la rue Kléber, des bâtiments R+2 édifiés entre les années 1910 et 1920 par l'architecte Charles Plisson ; le pignon à l'angle des rues Berthelot et Kléber est notamment marqué par un pignon composé d'une baie en demi-cercle et de puissants massifs latéreaux ; à l'origine il marquait le carrefour avec un pendant en vis-à-vis (aujourd'hui disparu) ; Le bâtiment est composé d'une structure en béton avec un remplissage en briques polychrome avec un décor simple soulignant les modénatures de la façade et un toit à longs pans ;
- un bâtiment d'ateliers implanté en « L » à l'intérieur de la cour, de même gabarit que les ateliers rue Kléber ;
- un bel auvent vitré en béton reliant les ateliers ;
- un bâtiment de garage à pans de bois au sud du site ;











ACTIVITÉ & INDUSTRIES

Ensemble industriel édifié à des époques et selon des techniques différentes. Malgré cela, il s'agit d'un ensemble qui a fait objet d'une attention particulière en ce qui concerne la qualité des programmes architecturaux qui traduisait le statut de fleuron de l'industrie montreuilloise de la première moitié du vingtième siècle.

Leur protection poursuit plusieurs objectifs :

- préserver les architectures (ensembles bâtis, ou éléments) de qualité
- conserver des traces de l'histoire des lieux et des activités antérieures
- créer des références de qualité architecturale par une bonne intégration des éléments patrimoniaux

26 rue de Vincennes

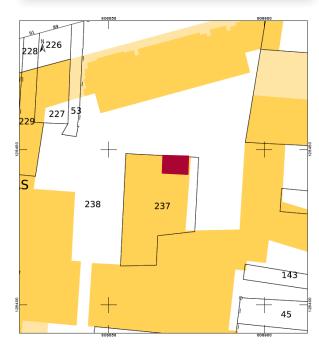
- I/ préserver l'organisation du site à partir de l'axe de distribution
- 2/ procéder à des rénovations dans le respect des techniques d'origine et des modénatures des façades; conserver et mettre en valeur les éléments qui composent l'architecture (dessin des façades, appareillages polychromes, décors, huisseries métalliques, auvents, etc,)
- 3/ traduire la mise aux normes d'efficacité énergétique par une isolation par l'intérieur

- 4/ une étude de patrimoine est fournir pour tout projet de réhabilitation ;
- 5/ il est fortement recommandé d'avoir un architecte du patrimoine dans l'équipe de maîtrise d'œuvre

87 rue de Paris

- Section AS, parcelle 237-238
- Secteur A2 Etienne Marcel Chanzy
- Gros-œuvre béton, pan de béton armé, béton en couverture, couverture type terrasse
- Surface du site : 10 000 m². Lors de la réhabilitation en 1984, le site a été fortement remanié et abrite désormais logements, équipements, bureaux et activités. Seul le château d'eau, dernier vestige de la distillerie, subsiste dans un état proche de l'origine
- L'usine est construite en 1886 par Ariste Hémard. En 1926, la société Hémard fusionne avec Pernod. Une partie du site est modernisée. D'autres travaux ont lieu vers 1950. Après la fermeture du site vers 1984, une réhabilitation effectuée par la société d'économie mixte Semimo'b amène la reconversion des bâtiments restants en immeuble d'habitation et hôtel industrie











extrait de cadastre - échelle 1:1 200

ACTIVITÉ & INDUSTRIES

Ensembles industriels complexes, assemblages de plusieurs éléments construits à des époques et selon des techniques différentes.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- préserver les archictectures (ensembles, bâtis, éléments) de qualité
- conserver une trace de l'histoire du lieu et des personnes ou groupes sociaux (ouvriers, employés, cadres, artisans, dirigeants de l'artisanat et de l'industrie)
- créer des points de référence pour la qualité architecturale et urbaine en mettant en avant la notion de patrimoine
- participer à l'avenir en y intégrant l'histoire du lieu

87 rue de Paris

- I/ maintenir le château d'eau dans sa valeur de signal et de point focal de l'ilôt
- 2/ limiter la hauteur de tout bâtiment en co visibilité inférieure à deux niveaux ou 7m par rapport à la tour
- 3/ ne pas y poser des installations parasites visibles (ex antennes, publicité)
- 4/ organiser toute construction neuve sur la composition perpendiculaire du site
- 5/ revaloriser l'image la plus connue (lettrage Pernod, code couleurs) en l'intégrant aux opérations prenant place sur le site
- 6/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

26 rue Robespierre -2 rue Paul Eluard

Description

- Section AY, parcelles 210 et 209
- Secteur AI Bas Montreuil République
- Surface du site : 1675 m² surface bâtie : 1275 m²
- Ancienne usine des instruments de musique « Pianos Klein »

Ne subsiste que la partie ouest du site, du côté pair de la rue Robespierre. Le magasin de commerce, à un étage carré donne sur la rue. Sa structure à pan de bois est visible en façade, il est couvert à longs pans.

Les ateliers, séparés par une cour sont perpendiculaires à la rue Paul Eluard sur laquelle les pignons sont visibles. Ils comprennent un bâtiment en appentis formant une première façade sur rue, et un bâtiment sur cour, à deux pans de toiture d'où emmerge une cheminée en brique, à structure annelée et couronnement enduit.

Un autre bâtiment couvert à longs pans ferme une seconde cour.

L'ensemble en brique rouges et srtuctures apparentes en pan de fer est couvert de tuiles mécaniques.

Etages : un étage carré

Couverture : toit à longs pans et en appentis.











extrait de cadastre





ACTIVITÉ & INDUSTRIES

Bâtiments très emblématiques de l'activité industrielle insérée dans le tissu urbain qui caractérise le Bas Montreuil.

La protection de l'ensemble des bâtiments, Ateliers et Magasins, permet de souligner, face à l'ensemble imposant du Groupe scolaire, le rapport entre des échelles contrastées, qui singularise le paysage urbain du Bas Montre uil

Les bâtiments eux mêmes, d'une facture très simple, et d'un gabarit modéré, favorisent un usage mixte. Leur entretien et leur mise en valeur doit contribuer à respecter ce vocabulaire architectural, minimaliste, associant des modes constructifs industriel et vernaculaire, témoin de l'histoire sociale du Bas Montreuil.

* Autoriser les démolitions : non
* Autoriser les surélévations : non
* Protection totale de la cheminée et des bâtiments en briques et à structure en bois

26 rue Robespierre - 2 rue Paul Eluard

Cette protection correspond à plusieurs objectifs :

- I/ préserver une des dernières cheminées en brique, qui constitue un véritable repère urbain dans le Bas Montreuil et un ensemble auquel la propulation a montré son attachement.
- 2/ assurer à l'occasion des travaux de rénovation, notamment d'isolation, la permanence d'une expression propre

aux matériaux industriels et vernaculaires, dont la simplicité des volumes et de la mise en oeuvre fondent l'identité architecturale.

Ateliers rue Paul Eluard : préserver la volumétrie et les matériaux apparents, privilégier une solution d'isolation intérieure.

Magasins rue Robespiere : dans le cadre de travaux sur la vitrine à rez de chaussée, retrouver les rythmes structurels propre à la structure en bois, et composer la vitrine en cohérence avec les baies de l'étage.

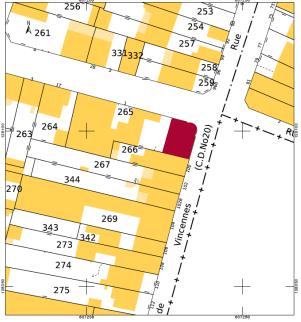
- 3/ unifier le niveau de traitement entre les deux entités, tout en préservant leur identité, Magasins et Ateliers.
- 4/ favoriser la réinstallation de baies d'atelier à l'étage sur la rue Robespierre.

1 rue du Sergent Godefroy 98 rue de Vincennes

Description

- Section BK, parcelle 265
- Secteur C7 Solidarité Carnot
- 1870-1880
- Gros-œuvre brique et plâtre
- "La Tourelle", hôtel de voyageur en forme de maison de ville d'angle
- Etonnant ensemble occupant un angle de rue : à l'angle une tour crénelée et couverte d'un toit en pointe. Entrée auparavant par la rue de Vincennes, dont la façade est une ré-interprétation du style d'un hôtel particulier néo-classique. Façade néo-classique à laquelle répond celle ouvrant rue du Sergent Godefroy
- Ensemble atypique et intéressant, à usage d'habitation











extrait de cadastre - échelle 1:1 200

Forme architecturale. Leur protection suit plusieurs objectifs: - privilégier la fonction habitat - rénover, entretenir retrouver l'état d'origine - susciter la relance de ce mode d'habitat efficace en contexte dense

1 rue du Sergent Godefroy

- I/ rénover la maçonnerie de briques peintes et le schéma de coloration
- 2/ mettre en valeur les décors de stuc de la façade
- 3/ maintenir le bois et le découpage d'origine des menuiseries
- 4/ entretenir et peindre en noir brillant les garde-corps métalliques et la grille d'entrée
- 5/ faire disparaître les coffrets techniques en façade
- 6/ traduire la mise à la norme d'efficacité themique/énergétique par une isolation intérieure

NOTA I : ce bâtiment original situé à la limite de Montreuil et Vincennes possède une valeur de repère urbain. Son usage d'origine (hôtel) lui donnait une valeur collective perdue aujourd'hui. Une fonction proche mais adaptée aux besoins actuels (maison

d'hôtes, gîte, restaurant ou café à RdC) lui redonnerait sa fonction. Il est indispensable d'en contrôler l'avenir, quitte à l'acquérir pour le remettre ensuite sur le marché.

NOTA 2 : utiliser cette architecture rénovée comme un référence pour les bâtiments contigüs de même nature (100, 102 et 104 rue de Vincennes)

Atelier & petite industrie

ACTIVITÉ & INDUSTRIES

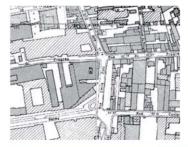
Patrimoine remarquable **

28 rue du Progrès

Description

Section BC, parcelle: 63
Secteur - Bas Montreuil Surface du site: 4 750 m²;
Surface bâtie: 4 237 m².

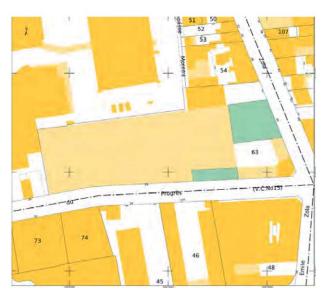
- La manufacture de papier Shoemann fondée en 1890 à Paris, s'installe à Montreuil dans les années 1900 sur un terrain de 2000m².
- Ses bâtiments présentent des façades formant deux pignons jumeaux en briques ocres sur deux niveaux. Ils sont couverts de toitures à longs pans perpendiculaires à la rue du Progrès. Les pignons sont percés de grandes baies d'atelier et décorés de bandeaux et de macarons en briques rouges.
- Des extensions seront réalisées sur la rue Zola en ménageant une cour entre les deux corps de bâtiments, selon une disposition classique d'occupation des sites d'activités situés en angles de rues. Le pignon sur la rue Zola de construction plus récente est enduit, mais comporte des panneaux de briques.













Formes urbaines: l'intérêt de cette protection est de signaler en cas de restructuration le dispositif d'ocupation du site, avec cour intérieure. Le dialogue entre les deux façades sur les deux rues, mérite de ce fait d'être conservé. Architecture, matériaux et décor : sur la rue du Progrès les baies du rez de chaussée surélevé ont été occultées ; en cas de restructuration, il serait judicieux de reprendre la forme des baies d'ateliers avec des meneaux redécoupant la surface vitrée. Les décors de briques rouges et le matériau apparent de briques ocres devraient être restitués (actuellement enduit) sur les deux rues. 1/ Démolitions autorisées sauf sur les façades protégées 2/ Surélévation d'un niveau possible sur les façades protégées

Atelier & petite industrie

ACTIVITÉ & INDUSTRIES

Patrimoine remarquable **

198 rue de Paris

Description

- Section AY, parcelle 14
- Secteur Bas Montreuil

Surface du site: 3 683 m²;
Surface bâtie: 2 629 m².

- Le site de la venelle du 198 rue de Paris, dit « Volpellier » est remarquable du point de vue historique, car il est un témoin rare des formes urbaines caractérisitiques des tissus de faubourg, où les activités artisanales s'organisaient le long de venelles, de passages et de cours.
- Ce site accueille aujourd'hui des boxes, des annexes des commerces sur la rue de Paris et en fond de passage un garage « Citroên » spécialisé dans les voitures de collection.

















Les objectifs de cette protection sont de préserver la forme urbaine de la venelle issue de son histoire et de la mixité des fonctions qui s'y sont déployées en s'appuyant sur les dispositifs spatiaux qui la caractérisent et que l'analyse des séquences a mis en évidence. Il est prôné la conservation des dispositifs présents sur le site qui fondent sa singularité et sa morphologie globale. I/ protection du tracé de la venelle : des orientations de passage et de circulations ainsi que des surfaces plantées et minérales sont recvommandées 2/ autoriser les démolitions partielles

4/ protection des volumétries existantes des cinq bâtiments repérés

3/ autoriser les surélévations

Atelier & petite industrie

ACTIVITÉ & INDUSTRIES

Patrimoine remarquable **

254 rue de Paris

Description

- Section AX, Parcelle 53
- Secteur Bas Montreuil
- Surface du site : 877 m²; Surface bâtie : 432 m².
- Sur ce site au bâti très vetuste, un séchoir en bois, occupe le fond de la parcelle. Il est cependant visible depuis la rue Paul Bert, d'ou l'on aperçoit sur la photo, sa structure à clairevoie.

Ce séchoir du millieu du XIX° siècle et d'aproximativement 25 m de long et 12 m de large, est une stucture remarquable de par son ampleur et sa rareté.

De plus sa situation à l'articulation d'espaces en devenir, favorise son intégration urbaine et son réusage.















ACTIVITÉ & INDUSTRIES

Cette protection est d'un intéret architecturale du fait de la structure ancienne, en charpente de bois apparente et de la façade en claire voie, aujourd'hui masquée par un bardage mis en place sans autorisation.

L'intéret de sa position au sein d'une possible traversée de l'ilot d'Alembert plaide pour une restauration de sa structure aux fins d'un réusage en termes d'équipement de quartier.







254 rue de Paris

- L'enveloppe de ce séchoir a été altérée par des travaux inadaptés de bardage en bac acier.
- La remise en état des travées de charpente en bois et la restitution d'un niveau de plancher haut devra respecter les techniques d'assemblages propre à cette structure vernaculaire.
- Les parois de façades situées en hauteur, celle du sèchoir, possiblement réalisée en resille de bois à claire voie devront ménager cette transparence.

- * Autoriser les demolitions: non
- * Autoriser les surélévations : non
- * Autoriser les extensions
- * Protéger les structures en char-pente de bois et les façades à claire voie.

llot industriel

14 rue Kléber - 9 rue du Sergent Bobillot

Description

- Section BL, parcelle 102
- Secteur A3 Bobillot
- Surface du site : environ 4361 m², surface bâtie : environ 2520 m²
- Ce site, délimité par les rues Kléber, Girard et Bobillot est en grande partie issu d'une
 - reconstruction et modernisation des ateliers dans les années 1920 par l'architecte Charles Plisson. Après la fermeture de l'usine en 1968, le site devient un hôtel industriel, le CAP Fleurus.
- Les anciens ateliers se répartissent en trois constructions principales :
- côté rue Kléber se trouvent deux halles R+ I (de profondeur différentes) en béton et briques couvertes de sheds. La façade sur rue présente une trame régulière avec une écriture architectural homogène des pignons en briques polychromes reliés par le portail d'entrée situé dans l'axe de la rue Marcellin Berthellot surmonté d'un fronton à jour. Chaque pignon est composé d'un soubassement filant en béton et de I à deux baies par étage couronnées d'un oculus, qui est également repris dans le fronton du portail. L'appareillage de la brique polychrome souligne le dessin de la façade et présente des décors en forme de losanges. L'ensemble est couvert de tuiles mécaniques, les menuiseries sont majoritairement métalliques.
- côté rue Girard et Sergent Bobillot, au nord-ouest du site les constructions sont composées d'un pavillon en moellons R+I et d'un bâtiment d'atelier également R+I en béton et briques avec un appareillage polychrome reprenant le décor en losanges de l'ensemble situé rue Kléber. Ce bâtiment est couvert d'une toiture à deux versant se terminant en croupe sur le pan coupé à l'angle des rues Girard et du Sergent Bobillot.
- Le pavillon en meulière se distingue par un appareillage d'angle en pierre, une décoration composée de briques et
- céramiques polychromes et de pierre en frise et encadrement des portes et fenêtres.
- Le rez-de-chaussée est surélevé accessible depuis un perron symétrique surmonté d'une marquise ; un bandeau en pierre marque le soubassement. Le pavillon est couvert d'une toiture en croupe.





Patrimoine remarquable **











ACTIVITÉ & INDUSTRIES

La composition harmonieuse des bâtiments qui composent le site témoigne d'une attention architecturale devant refléter le rayonnement de l'entreprise Chapal dans la première moitié du vingtième siècle.

Leur protection poursuit plusieurs objectifs :

- préserver les architectures (ensembles bâtis, ou éléments) de qualité
- conserver des traces de l'histoire des lieux et des activités antérieures
- créer des références de qualité architecturale par une bonne intégration des éléments patrimoniaux

- I/ préserver l'organisation du site à partir de l'axe de distribution
- 2/ procéder à des rénovation dans le respect des techniques d'origine et des dessins et modénatures des façades (appareillage polychrome, décors, huisseries métalliques, portail et fronton, etc,)
- 3/ traduire la mise aux normes d'efficacité énergétique par une isolation par l'intérieur dans un souci de protection des aspects extérieurs.
- 4/ mener une étude patrimoniale sur le site dans le cadre d'un projet de restructuration

Pour cette étude il est fortement recommandé d'avoir un architecte du patrimoine dans l'équipe de maîtrise d'œuvre.

137-143 bd Chanzy - 64-90 rue des Sorins 65-63 rue de la Fraternité

Description

- Section AV
- Parcelles 39, 42, 62, 65, 64 et 58,135,153,154.
- Secteur : Chanzy-Etienne Marcel
 - Date de construction : 1921 ; 1928 ; 1940 ; 1952
 - Auteur(s): Brocard Charles (architecte)
 - L'usine de matériel d'équipement industriel Matrat, fondée en 1921, est spécialisée dans la production de fraiseuses et de machines-outils. Elle est reprise en 1928 par Gaston Dufour. En 1980, l'entreprise est rachetée par Profel-Promat. Mais le site conservera une activité réduite jusqu'à la fin des années 1980. Actuellement, les bâtiments abritent des entrepôts commerciaux.
 - Surface du site : 8000 m²

Campagnes de construction : des agrandissements successifs dirigés par l'archtecte Charles Brocard, ont eu lieu en 1929 et 1940, donnant lieu à l'extension du site vers les n°137-139, (locaux d'habitation et ateliers de mécanique). puis en 1952 les bâtiments atteignent les n° 153-155 du boulevard Chanzy.

- Les bâtiments ont deux étages carrés sur le boulevard Chanzy, et un étage de soubassement sur la rue des Sorins, située en contrebas du boulevard. Les ateliers sont couverts en terrasse et en shed, les bureaux, à toit en pavillon, sont couverts en tuile mécanique.
- Murs : en maçonnerie de brique rouges sont surhaussés par des bandeaux de béton blanc sur lesquels s'inscrivent les enseignes en reliefs.
- Les toitures des ateliers sont en shed, avec un pan couvert de tuiles mécaniques (au sud) et un pan en verrières. La structure est en poteaux poutres béton.







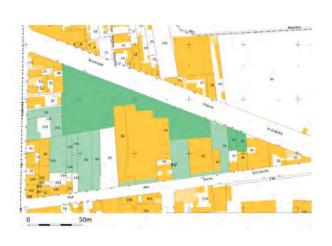














ACTIVITÉ & INDUSTRIES

L'intéret de cette ensemble est :

- Architectural : cet ancien établissement industriel dont la superfi cie couvre environ 8000 m² présente une grande unité architecturale, au sein de laquelle interviennent des éléments construits à différentes périodes, mais déclinant un vocabulaire architectural et constructif homogène.

Ceci est le résutat d'une structure en béton (poutres et poteaux) et d'une enveloppe en briques. Les couvertures présentent plusieurs formes: toit en pavillon, terrasse et shed de façon prédominante sur les ateliers avec tuiles mécaniques sur le versant sud et verrières au nord.

- Urbanistique : la façade présente sur une grande longueur un ordonnancement rythmé par des élèments de structures (pillastres) et baies en léger retrait comportant des bandeaux et des allèges pleines. Cette longue façade en brique à la fois homogène mais animée de variations est assez rare dans la commune où les grandes usines ont pour beaucoup d'entre elles disparues.

137-143 bd Chanzy - 64-90 rue des Sorins & 65-63 rue de la Fraternité

- I/ Les protections portent sur l'intégralité des façades sur le bd Chanzy et leurs éléments de modénatures : bandeaux et allèges sculptés en relief, grilles.
- 2/ Les matériaux à privilégier en cas de restructuration sont la brique en parois apparentes et le verre en surélévation.
- 3/ Les restruturations et réaffectations d'usage doivent ménager les structures

- existantes si elles ne présentent pas de problèmes de solidité.
- 4/ Intégrer la longue façade en n'excedant pas un niveau de surélévation. en retrait.
- 5/ Respecter les logiques d'orientation Nord-Sud dans la réorganisation du site.
- Protéger les façades telles qu'indiquées
- Surélévation possible d'un niveau
- Démolitions partielles autorisées

60-70 et 80-88 rue des Sorins 63-65 rue de la Fraternité

Description

• Section AV

• parcelles: 39, 42, 62, 65, 64 et 58,135,153,154.

• Secteur : Chanzy - Etienne Marcel

• Dates de construction : 1921 ; 1928 ; 1940 ; 1952

• Auteur(s): Brocard Charles (architecte).

 Les façades de la rue des Sorins présentent une composition plus simple et plus fonctionnelle que celle du Bd Chanzy.

Les baies horizontales dominent. Les soubassements sont traités en portiques de béton enduit blanc, avec des insertions de parties en briques, alors que l'étage très largement vitré est en briques pour les piles et en bandeaux de béton gris ou enduit blanc pour les linteaux.

L'ensemble de la façade présente une certaine animation du fait de variations de gabarit, certaines travées comportant deux niveaux sur RdC.

Sur la rue de la Fraternité, les façades plus limitées alternent 3 niveaux pour les locaux d'atelier et un niveau de RdC pour un petit bâtiment à caractère domestique, dont les baies comportent des arcs en briques et voussoirs de béton blanc, avec un portail.



80-92 rue des Sorins



60-70 rue des Sorins



63-65 rue de la Fraternité

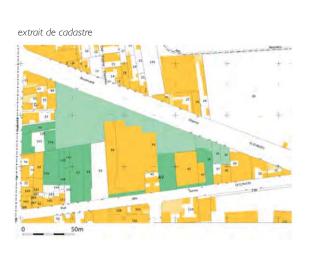


80-82 rue des Sorins



60-70 rue des Sorins







ACTIVITÉ & INDUSTRIES

Sur la rue des Sorins l'orientation sud et les vastes baies horizontales témoignent d'une volonté d'éclairement optimum des ateliers.

Cette architecture industrielle et rationnelle se caractérise par un fort potentiel de flexibilité et d'investissement par des usages nouveaux

60-70	e t	80-88	rue	des	Sorins

- I/ Les restructurations et remaniement de façades (surélévation) devront respecter l'unité de matériaux (verre et brique, béton en bandeaux blanc) qui signe l'identité Dufour.
- * Autoriser les demolitions : limitées et partielles
- * Autoriser les surélévations : oui sur un niveau en retrait sur la rue des Sorins.
- * Protection totale de la façade et des scheds tels qu'indiquée.

135-137 boulevard Chanzy

Description

• Section AV • Parcelles: 39

• Secteur: Chanzy-Etienne Marcel

• Date de construction : 1921 ; 1928 ; 1940 • Auteur(s): Brocard Charles (architecte)

- Les logements et les bureaux attenants à l'atelier de mécanique sont traités avec une modénature plus riche que les éléments constituant la longue façade.
- Les matériaux utilisés, brique et béton enduit blanc, composent une façade domestique bien lisible.
- Les deux bâtiments comportent un socle commun en portique de briques et bandeaux de béton blanc, des linteaux soulignent les baies des étages et un couronnement, ainsi que des chiens assis en toiture.
- Le bâtiment formant angle, antérieur, est cependant plus fi nement travaillé (linteaux et balconnets).
- La toiture à deux versants avec noues et chiens assis sur le boulevard, est couverte en tuiles.

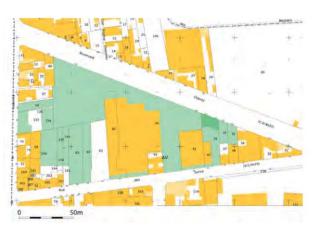














ACTIVITÉ & INDUSTRIES

Cet ensemble de logements patronaux et de bureaux lié à l'établissement industriel, d'un gabarit plus haut que les halles industrielles, forme une ponctuation à caractère domestique moins austère, interrompant les rythmes répétitifs de la longue façade.

135-137 bd Chanzy

I/ Garder leur intégrité aux batiments de logements et de bureaux sur les sites du 133-137 et 143

En cas de travaux d'isolation privilégier une isolation intérieure.

- * Autoriser les demolitions : non
- * Autoriser les surélévations : non
- * Protection totale des modénatures et des matériaux de la façade

131 rue Etienne Marcel 150 rue de Paris

Description

Section AXParcelles: 26 - 29Secteur Bas Montreuil

Surface du site : 7 297 m²;
Surface bâtie : 4 830 m².

• L'usine de céramique de la société des poupées Jumeau est construite en 1882 aux n°152-156 de la rue de Paris. Elle s'agrandit par phase successive jusqu'en 1887. Elle succède à l'établissement du 18 rue Raspail, acquis en 1870 et agrandi en 1880. En 1899, création de la société française de Bébés Jumeau. Le site est repris vers 1960 par Bic, et utilisé par la Sobitu, société de fabrication de billes, tubes et plastiques.

Au milieu du 19e siècle, la production consiste d'un part en fabrication de tête en porcelaine et d'autre part en l'assemblage d'éléments fait sur d'autres sites.

Réorganisation de l'usine en 1891 avec l'adoption du procédé du biscuit coulé.





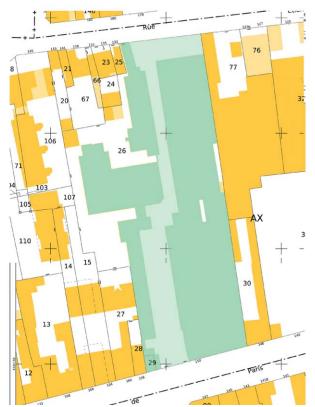












PLU - Ville de Montreuil

ACTIVITÉ & INDUSTRIES

Grande emprise foncière (0.73 ha), à l'Intérêt urbanistique et patrimonial

Une voie intérieure traversante entre la rue de Paris et la rue Etienne Marcel et une vaste cour sur la rue de Paris, favorisent un point de vue vers le Nord et le parc des Guillands.

Bâtiments divers, à l'état variable selon l'occupation :

- petits tertiaires autour de la grande cour au sud, ateliers anciens en briques, platre et charpente en bois (designer),

Usine BIC datant des années 60 (location stockage.)



131 rue Etienne Marcel 150 rue de Paris

I/Problématiques d'aménagement : 3 R

Reconversion/Restructuration/Renouvellement urbain, possibilité de démolition / reconstruction.

Forme urbaine, traversée piétonne partiellement carrossable, de part en part, perspective vers le bas Montreuil et vers les Guillands depuis la rue Barbès et la place de la République (cône de protection de vue PP).

Intérêt environnemental : corridor Nord

Sud, continuité biologique et paysagère. Intérêt architectural et mémoire : ateliers

Intérêt architectural et mémoire : ateliers briques et charpentes bois, patrimoine fragile mais intéressant. Gabarit bas de constructions accompagne celui de la rue Barbès

- * Protection impérative de la traversée nord-sud en cas de reconversion du site
- * Autoriser des démolitions partielles si reconversion
- * pas de surélévation ni d'altération des ateliers bois et briques à protéger
- * Autoriser des extensions limitées nécessaires à l'activité

49-51-53 rue Emile Zola

Description

- Section AZ
- Parcelle n° 16
- Secteur AI Bas Montreuil
- Surface bâtie: 740 m²
- Ancienne Brasserie « Bouchoule », actuellement équipement culturel « les instants chavirés », lieux d'expositions, bureaux.
- Construction datant de 1930
- Architecte: Wladbiling G,
- Belle façade en briques ocres, avec éléments décoratifs en briques rouges, deux pignons jumeaux et un central avec fronton, portail et grille, soubassement en gros moellons de meulières.
- Au RdC : ateliers de mise en bouteilles, canneterie, magasins et écurie, logement à l'étage.
- A l'arrière : bâtiments et ateliers avec toitures à longs pans et couvertures en tuiles et verrières.
- Exemple d'établissement d'activité artisanale très imbriquées dans le bâti.











ACTIVITÉ & INDUSTRIES

Ce petit ensemble de locaux très imbriqués au bâti environnant est particulièrement mis en scène par ses façades orientées à l'est, aux allures de maisons flamandes.

Les projets de restructurations rendus indispensables par la vétusté des immeubles sur la rue de Paris conduisent à le protéger, au moins en ménageant les halles et bâtiments immédiatement attenant aux deux pignons, qui sont de nature différentes : logement et atelier.

De par l'occupation actuelle et la vocation d'équipement culturel du site, des restructurations sont prévisibles. Elles ne peuvent que valoriser cet ensemble déjà bien identifiable.

49-51-53 rue Emile Zola

- I/ Les recommandations portent essentiellement sur la mise en valeur des qualités architecturales présentes par le respect des matériaux et leur entretien :
 - portail et grilles métalliques, huisseries en bois à meneaux des baies, frontons et modillons.
- Protéger la façade (composition et symétrie)
- Autoriser les démolitions partielles dans la profondeur de la parcelle pour aérer le tissu
- Autoriser les extensions limitées, nécessaires à l'activité
- Autoriser les surélévations, y compris de la façade

177-181 rue Etienne Marcel

Description

Section AY, parcelles: 38
Secteur Bas Montreuil
Surface du site: 4 0 1 1 m²;
Surface bâtie: 3 539 m².

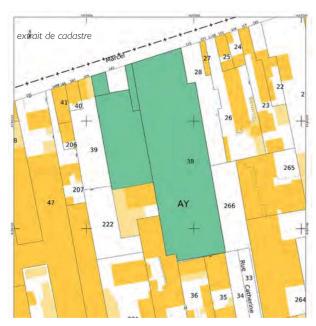
- L'usine de construction métallique Coudé et Dalboeuf s'installe en 1912 sur le site d'une usine de produits chimiques fondée en 1869. La société Coudé et Dalbeuf est alors spécialisée dans la construction d'édifices industriels.
- En 1920, la firme construit ses propres bâtiments, en utilisant ses différents services. Les plans sont établis par l'ingénieur des arts et métiers Coudé, un des dirigeants de l'entreprise. L'architecte-ingénieur Maurice Cammas réalise en 1941 des bâtiments sur rue.
- Le site est composé d'une grande halle à structure métallique, couverte en longs pans intégrant des surfaces en verrières et d'un ensemble attenant distribué autour d'une cour, couverte par une halle de dimension plus réduite et une maison patronale sur rue. Les murs et façades, en maçonnerie de briques sont partiellement bardée.
- Le site est occupé actuellement par les garages de la société |ean-Claude Decaux.













ACTIVITÉ & INDUSTRIES

Cet ensemble d'Ateliers et de maison patronale, d' un grand intêret patrimonial et architectural, est un des témoins du passé usinier du Bas Montreuil.

Il témoigne du savoir faire des entreprises de constructions métalliques.. La grande halle en charpente métallique.à façade latérale et sur rue en brique occupe une surface couverte de 2600 m² (95x27.5) La petite halle couvre 900 m² (20x45)

Murs : brique ; métal. Toit : tuile mécanique. Etages : I étage carré. Couverture : toit à longs pans.

	0 1					rce
				\triangle	141 -1	$r \sim \Delta$
		_	 		A'A III e	

- I/ Cette architecture d'ingénieurs, fonctionnelle et d'une grande simplité est à valoriser au sein des opérations de reconversion en activités, tertiaires, commerce ou habitat.
- 2/ Préserver les éléments des bâtiments qui constituent leur identité et les mettre en valeur dans la reconversion du site : verrières, lumières zénitales, charpentes apparentes, matériaux : briques, verre, acier.
- 3/ Autoriser les démolitions partielles : oui pour des ouvertures sur la rue nouvelle
- 4/ Autoriser les surélévations : non , mais extensions possibles
- 5/ Protection du gabarit général de la halle

Maison d'ingénieur

LOGEMENT INDIVIDUE

Patrimoine remarquable **

51 rue Barbès

Description

• Section BH, parcelle 154

• Secteur Bas Montreuil - République

• Surface du site : 667 m2 Surface bâtie : 200 m2 Surface au sol : 100 m2 Surface de plancher : 200 m2

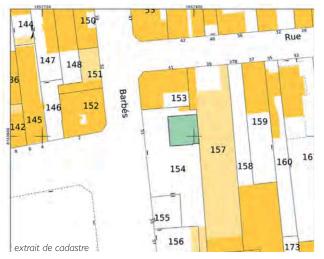
Maison d'ingénieur à RDC surélevé sur cave et un étage, une toiture en pavillon couverte en tuiles, maçonneries en briques rouges etfenêtres soulignées de linteaux en bétonblanc. Sur une parcelle occupée par des atelierset activités

Période de construction : fin XIXè - début XXè











LOGEMENT INDIVIDUEL

Intérêt de cette protection :

La position en retrait de la maison sur un jardin de devant favorise une rupture de rythme de façade et la présence de plantations faisant écho au Square de la place de la République.

Témoin intéressant de maison d'entrepreneur sur le site de l'activité. Architecture d'ingénieur rationnelle aux décors de briques sobres, avec toit en pavillons de tuile industrielles.

		1 5			
	·	_		.~ //	P .

- I/ entretenir les matériaux de façades, les huisseries des fenêtres, les grilles et les murets de clôtures en meulières, qui participent à l'identité de ce patrimoine modeste, mais signiicatif que sont les maisons patronales ou d'ingénieur sises sur les sites des petits établissements d'activités.
- 2/ maintenir latéralement une transparence vers les espaces plantés en cœur d'îlot
- *Autoriser des demolitions partielles à l'arrière de la maison.
- *Pas de surrélévation ni d'altération de la composition de la façade et de sa symétrie.
- *Autoriser des extensions limitées necessaires à l'activité.

Maison de maître

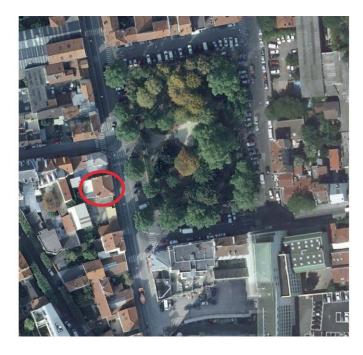
LOGEMENT INDIVIDUE

Patrimoine remarquable **

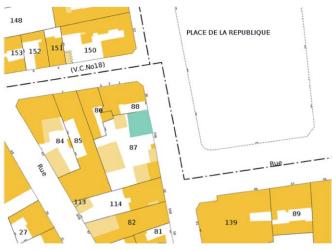
54 bis rue Robespierre

Description

- Section BG, parcelle 87
- Secteur AI-Bas Montreuil-République
- 1925
- Architecte : Robert Laroche
- Pavillon d'entrée d'un ancien bougnat
- Maison de maître R+I à l'entrée de bâtiments d'usine
- « Boulet et Anthracite »
- Gros oeuvre meulière, briques, refends en soubassement et garde corps











B										
ĸ	Δ	"	m	m	2	nn	יבו	11/	۱n	C
-11		w	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		M	HU	а	ш	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	.7

LOGEMENT INDIVIDUEL

54 bis rue Robespierre

- Autoriser les démolitions partielles
- Autoriser les extensions
- Interdire les surélévations
- Protéger partiellement le mur de clôture en façade sur rue

Maison d'horticulteurs

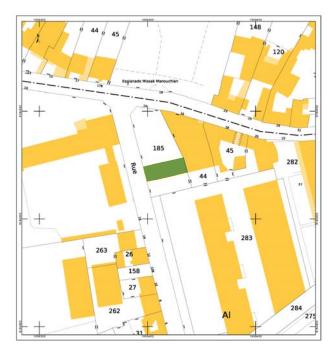
LOGEMENT INDIVIDUE

Patrimoine remarquable **

14 rue Pépin

Description

- Section Al, parcelle 185
- Secteur B6 Signac-Murs à Pêches
- Une des plus vielles constructions du bourg datant du seizième siècle. A l'origine propriété des chanoines réguliers de l'ordre de Saint Victor, elle accueille à l'initiative de St Vincent de Paul et de Louise de Maurillac, une communauté des filles de la charité.
- La construction est composée d'un long corps de bâtiment R+I + combles d'un dessin sobre implanté en retrait et d'un appentis accolé qui présente son pignon à la rue Marguerite Yourcenar.
- L'échelle de la construction dénote avec les maisons horticoles du bourg. Malgré l'absence de décorations la fondation Saint Vincent de Paul témoigne par son gabarit imposant de la présence d'une architecture plus noble dans le vieux bourg.
- La propriété a été scindée en deux avec comme conséquence une différence de l'état de conservation de la construction.
- Les murs sont en maçonnerie enduite. Toiture à 4 pentes à coyau avec croupes et lucames (4 sur la rue Pépin). Côté jardin il y a également 2 lucames (une rampante et une meunière). La toiture d'origine en tuiles plates a été remplacée dans la partie nord par des tuiles mécaniques. Des fenêtres de toit ont été ajoutées côté jardin.
- Les percements sont verticaux, à l'origine il y avait des petits bois sur les fenêtres.
- Le terrain est clos d'un mur en maçonnerie.



extrait de cadastre échelle 1:2 000







vues datant de 1992 et 1993



LOGEMENT INDIVIDUEL

Bâtiments originaux de par leur typologie mais très variés pour leur architecture multiforme. Importance dans l'histoire sociale car témoins du mode de vie d'une population minorisée dans celle de Montreuil plutôt populaire.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir, retrouver l'état d'origine
- anticiper la reconversion en collectif mais éviter le découpage en lots

4	п	D		n	n
			l oil		

I/ respecter les caractéristiques du bâti;

2/ préserver la simplicité des volumes ;

3/ privilégier des fonctions d'habitat ;

4/ privilégier une rénovation dans le respect des techniques traditionnelles, enduits et isolation permettant la respiration du mur (isolation par l'intérieur, enduits plâtre – chaux, etc.);

5/ privilégier des menuiseries en bois ;

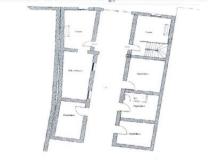
29 rue Rochebrune

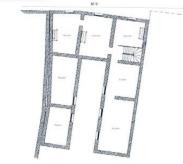
Description

- Section T, parcelle 366
- Secteur B6 Signac-Murs à Pêches
- Il s'agit d'un bel exemple de l'architecture vernaculaire du vieux bourg horticole de Montreuil. Datant probablement du XVIe siècle, cette maison représente l'exemple type de maison horticole montreuilloise. Elle est composée d'un corps de bâtiment sur rue à un étage et de dépendances agricoles : le fruitier, l'écurie et la remise de part et d'autre d'une cour centrale à l'arrière de la construction principale accessible depuis la porte cochère. Au-delà de la cour, dans la profondeur de la parcelle en lanière se trouvait le jardin avec potagers et vergers.
- La construction est en maçonnerie des murs de moellons épais, à l'origine recouverte d'un enduit au plâtre, selon la technique des murs à pêches.
- L'architecture est simple aux lignes horizontales épurées (gouttière, bandeau et sous-bassement).
- La toiture est à deux pans à faible pente, à l'origine couverte de tuiles plates, brunes, remplacées par des tuiles mécaniques. Il n'y a pas de lucame, les dépendances agricoles se trouvant à l'arrière de la maison. Il n'y a pas d'encadrement des fenêtres. À l'étage subsistent encore des volets à persiennes.

Rénovation récente ; bâti en relativement bon état







Rez-de-chaussée





Façade et cour intérieure d'une maison de la rue Rochebrune datant de 1535.







LOGEMENT INDIVIDUEL

Bâtiments originaux de par leur typologie mais très variés pour leur architecture multiforme. Importance dans l'histoire sociale car témoins du mode de vie d'une population minorisée dans celle de Montreuil plutôt populaire.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir, retrouver l'état d'origine
- anticiper la reconversion en collectif mais éviter le découpage en lots

29 rue Rochebrune

- I/ respecter les caractéristiques du bâti
- 2/ préserver la simplicité des volumes
- 3/ privilégier des fonctions d'habitat
- 4/ privilégier une rénovation dans le respect des techniques traditionnelles, enduits et isolation permettant la respiration du mur (isolation par l'intérieur, enduits plâtre chaux, etc.);
- 5/ privilégier des menuiseries en bois
- 6/ fournir une étude patrimoniale dans le cadre d'un projet de restructuration.

Maison d'horticulteurs

LOGEMENT INDIVIDUE

Patrimoine remarquable **

39 rue Rochebrune

Description

- Section T, parcelle 262
- Secteur B6 Signac-Murs à Pêches
- Maison horticole de l'ancien bourg datant d'avant 1837 (attestée par le cadastre napoléonien), implantée en limite de la zone cultivée, rue Rochebrune anciennement rue de l'Orme qui dort.
- Le corps de bâtiment principal à un étage est aligné sur rue avec un ordonnancement simple et régulier de la façade avec un porche central avec une belle porte charretière donnant accès à cour arrière qui distribue les dépendances agricoles.
- Comme l'ensemble des maisons de bourg, elle est construite en mur de moellons recouvert à l'origine de plâtre. La modénature de la façade est caractérisée par des ornements géométriques. Ces éléments décoratifs se trouvent aux encadrements des portes et fenêtres et en frise.

Les appuis de fenêtres sont légèrement débordants.

La toiture est à deux pans à faible pente, à l'origine couverte de tuiles plates, brunes, remplacées par des tuiles mécaniques. Il n'y a pas de lucames, les dépendances agricoles se trouvant à l'arrière de la maison. Il n'y a pas d'encadrement des fenêtres.

Rénovation récente ; bâti en relativement bon état









extrait de cadastre

LOGEMENT INDIVIDUEL

Bâtiments originaux de par leur typologie mais très variés pour leur architecture multiforme. Importance dans l'histoire sociale car témoins du mode de vie d'une population minorisée dans celle de Montreuil plutôt populaire.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir, retrouver l'état d'origine
- anticiper la reconversion en collectif mais éviter le découpage en lots

3 9	rue	Ro	c h	e b	r u	n e	

I/ respecter les caractéristiques du bâti

2/ préserver la simplicité des volumes

3/ privilégier des fonctions d'habitat

4./ privilégier une rénovation dans le respect des techniques traditionnelles, enduits et isolation permettant la respiration du mur (isolation par l'intérieur, enduits plâtre – chaux, etc.);

5/ privilégier des menuiseries en bois

6/ fournir une étude patrimoniale dans le cadre d'un projet de restructuration.

51 rue de Romainville



Description

- Section AG, parcelle 100
- Secteur B6 Signac-Murs à Pêches
- Maison d'horticulteur R+I+ combles implantée perpendiculairement à la rue, orientée sur une cour qui est bordée du côté opposée par les dépendances agricoles, une construction sans étage avec une toiture à un seul versant. L'ensemble est clos par un mur enduit. Une porte charretière donne accès à la cour.
- La construction principale est en maçonnerie couverte d'un enduit. La toiture en tuiles plates brunes est à quatre versants avec croupes et lucames, orientées sur cour.

La façade est d'un dessin simple, un soubassement filant, des encadrements et appuis de fenêtres.







extrait de cadastre

LOGEMENT INDIVIDUEL

Bâtiments originaux de par leur typologie mais très variés pour leur architecture multiforme. Importance dans l'histoire sociale car témoins du mode de vie d'une population minorisée dans celle de Montreuil plutôt populaire.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir, retrouver l'état d'origine
- anticiper la reconversion en collectif mais éviter le découpages en lots

rII	Ы	R	$^{\circ}$	m	ai	n	П	۵

I/ respecter les caractéristiques du bâti

2/ préserver la simplicité des volumes

3/ privilégier des fonctions d'habitat

4/ privilégier une rénovation dans le respect des techniques traditionnelles, enduits et isolation permettant la respiration du mur (isolation par l'intérieur, enduits plâtre – chaux, etc.);

5/ privilégier des menuiseries en bois

6/ fournir une étude patrimoniale dans le cadre d'un projet de restructuration.

32 rue Dombasle

Description

- Section T, parcelle 137
- Secteur B6 Signac-Murs à Pêches
- Maison horticole attestée dans le cadastre napoléonien. Cette maison présente une construction atypique, entièrement orientée sur cour et présentant un mur imposant avec peu d'ouvertures sur la rue Dombasle. La construction est composée de trois corps de bâtiments alignés sur rue :
- une première construction à simple rez-dechaussée, abritant le porche et une belle porte cochère bien conservée, et une toiture à deux versants :
- un bâtiment à un étage présentant trois ouvertures sur rue couvert d'une toiture à deux versants ;
- le bâtiment principal à 2 étages + combles, entièrement orienté sur cour avec seulement quatre fenêtres en partie haute. La toiture est à deux versants avec une croupe à l'extrémité sud. La lucarne atteste l'activité agricole et la présence du fruitier sous les combles.
- La construction est en maçonnerie recouverte d'un enduit (à l'origine au plâtre). L'ordonnancement de la façade sur cour est simple, seulement rythmée par les soubassements, percements, appuis, et bandeaux.

Les menuiseries et volets sont en bois.

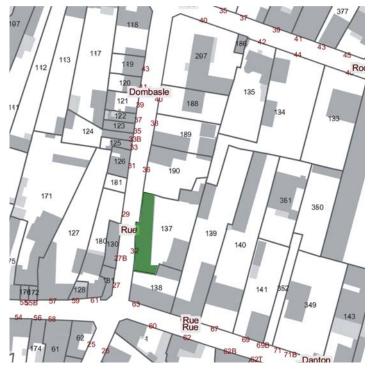
L'ensemble est bien conservé.

Il s'agit d'un exemple remarquable de maison de bourg, d'une part pour la construction atypique et d'autre part pour le gabarit des constructions : à l'origine à un seul étage, l'apparition de maisons à deux étages atteste la vitalité des activités horticoles.











extrait de cadastre

Recommandations

LOGEMENT INDIVIDUEL

Bâtiments originaux de par leur typologie mais très variés pour leur architecture multiforme. Importance dans l'histoire sociale car témoins du mode de vie d'une population minorisée dans celle de Montreuil plutôt populaire.

Leur protection suit plusieurs objectifs :

- privilégier la fonction habitat
- rénover, entretenir, retrouver l'état d'origine
- anticiper la reconversion en collectif mais éviter le découpages en lots

3 2	r u	D	0	m	b		

I/ respecter les caractéristiques du bâti

2/ préserver la simplicité des volumes

3/ privilégier des fonctions d'habitat

4/ privilégier une rénovation dans le respect des techniques traditionnelles, enduits et isolation permettant la respiration du mur (isolation par l'intérieur, enduits plâtre – chaux, etc.);

5/ privilégier des menuiseries en bois

6/ fournir une étude patrimoniale dans le cadre d'un projet de restructuration.

Notes

SECTION IV

ÉMENTS DE PATRIMOINE MONTREULLOIS REPÉRÉS EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLU

ALAP version modifiée SEDU 2015

TYPOLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
Maison De ville	*	Logement faisant partie d'un front urbain	Alexis Lepère (rue)	29	secteur C8 Centre ville	AF 89		Maison de ville à caractère rural avec garage à RdC.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Petit immeuble de rapport	Alexis Lepère (rue)	56	secteur B5 Villiers Barbusse	AE 121		Immeuble R+ 2 (avec RdC surélevé)
Logement individuel / Maison Bourgeoise	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	73	secteur B5 Villiers Barbusse	AC 171	1900 – 1925	Imposante maison en briques grises et rouges avec soubassement en meulières. Joli travail ornemental de la briques + marquise Art nouveau.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	*	Logement et atelier	Alexis Lepère (rue)	91	secteur B5 Villiers Barbusse	AC 141	1952	Logement et atelier en brique rouge de style International.
Logement individuel / Maisons d'horticulteurs	**	Front bâti urbain ty- pique (certains bâti- ments datent de l'entre 2 guerres)	Alexis Lepère (rue)	3 à 21	secteur C8 Centre ville	AF 110-107 267-266 104-103 102-101 100		Maisons jumelles
Logement individuel / Pavillon populaire	**	Maison "Les Chau- mières"	Alexis Lepère (rue)	71ter	secteur B5 Villiers Barbusse	AC 118	1936	Style Néo Basque datant de la reconstruction, plan en L. 3 niveaux dont 1 dans les combles. Maison d'architecture régionaliste : toit à forte pente, faux pan de bois. Clôture ciment armé.
Equipements / Entre 2 guerres	***	Groupe scolaire Ana- tole France, Ecole de Tillemont	Anatole France (rue)	38	secteur E12 Bel Air Grands Pêchers Renan	CD 411 412	1926 Florent Nanquette (architecte)	Ensemble formé d' une succession de bâtiments organisés autour de trois cours parallèles à la rue (parcelle construite en profondeur). Bâtiment de la première école de filles avec un étage carré surélevé d' un comble, porte de forme cintrée décorée des initiales VM (Ville de Montreuil) et de motifs de pêches, portes-fenêtres de forme cintrée sur le bâtiment du gymnase et sur le bâtiment côté rue, motif de carrés renversés aux fenêtres du premier bâtiment, une pergola relie l'école primaire à l' école maternelle (bâtiment du fond). Salle du gymnase à poutrelles métalliques.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Ensemble d'édifices à cour commune (Habi- tations à bon marché) dit Chateaudun, loge- ments	Angle Aristide Briand (boulevard) Charles Decluze (rue)	233 – 235	secteur D10 Ramenas Léo Lagrange	OB 90	1928-1934 Nanquette Florent (architecte) Nicolas Louis (architecte)	Angles à pan coupé, travées saillantes, balcons dans oeuvre, portail couvert avec grille, balcons à co- lonnes, cages d'escalier couronnées d'oculi, décor de damier en brique rouge et blanche sous la toiture.
Equipements / Entre 2 guerres	***	Garderie d'enfants (crèche modèle) dite Crèche de l'Ermitage, Fondation Emma Pa- pier, puis Ecole des Roches et actuelle- ment Théâtre-Ecole de Montreuil	Antoinette (rue) Roches (rue des)	19 8	secteur D11 Branly Boissières	OK 100	1928 Nanquette Florent (architecte) Nicolas Louis (archi- tecte)	Ensemble formé de plusieurs volumes à chaque fois caractérisés par une toiture à forte pente et pignon en façade. Les deux faces de l'ensemble implanté sur une parcelle donnant sur deux rues se distinguent nettement dans le tissu pavillonnaire. C'est l'intention de ce programme « social » mis en place par la bienfaitrice et dédié aux habitants du quartier.
Equipements / Entre 2 guerres		Groupe scolaire de la Boissière & école pri- maire Fabien		156 à 160	secteur D10 Ramenas Léo Lagrange	OL 105	1912-1930 Travailleur Emile (archi- tecte) Nanquette Florent (architecte) Nicolas L. (architecte)	Ensemble de bâtiments formant un plan en U autour de deux cours, façade très allongée avec pavillon central pour les logements, entrées des deux écoles de chaque côté, les classes ensuite (3 pour chaque école) et, à chaque extrémité, des ailes légèrement plus hautes abritant les préaux en retour sur la cour, l'étage abrite dix classes. Le bâtiment annexe, disposé en équerre sur la cour, abrite les services collectifs : cantine, réfectoires, salle de dessin à l'étage, éclairée par la terrasse, service de santé, salle de réunions, il est relié au bâtiment sur rue par une terrasse avec pergola. Bâtiment originel d' un étage, sauf la partie centrale, de trois travées, comportant deux étages, deux entrées principales avec grandes baies cintrées, baies rectangulaires géminées, garde-corps en forme de jardinière, pavillon central avec travée du milieu en forme de bow-window triangulaire courant sur deux étages surmonté d'un fronton triangulaire, baies de forme circulaire. Ecole Boissière (partie gauche) : décor en céramique dans le hall d'entrée. Ecole Fabien (partie droite) : décor de frise de céramique bleue et blanche, façade enduite décorée de carreaux de céramique bleue unis, porche dans-oeuvre
Logement individuel /	**	Maison d'ingénieur	Barbės (rue)	51	secteur A1 Bas Montreuil République	BH 154	Fin XIXe siècle – début XXe	Surface de la parcelle : 667 m², surface bâtie : 200 m². Maison d'ingénieur à RdC surélevé sur cave et 1 étage, une toiture en pavillon couverte de tuiles, maçonnerie en briques de couleur ocre avec frises de briques rouges et fenêtres soulignées de linteaux en béton blanc. Sur une parcelle occupée par des ateliers et activités. Surface de la maison au sol : 100 m² et surface de plancher 200 m²
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	***	ingénieur	Baudin (rue) Rochebrune (rue)	16 ter 2	secteur B6 Signac Murs à pêches	OU 37	1930 Laroche M. (architecte)	Pan arrondi, une travée bow-window sur chaque fa- çade, loggia en bois ou en béton en couronnement des travées bow-window, aisseliers sous la toiture, parement de brique posées verticalement et horizon- talement, porte à décor de ferronnerie, garde-corps en ferronnerie, parement imitant la pierre de taille au niveau du rez-de-chaussée, allèges moulurées en bé- ton (?), vestibule avec six marches et pavement en cé- ramique, escalier droit à balustres.

ÉMENTS DE PATRIMONNE MONTREULLOIS REPÉRÉS EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLU

ALAP version modifiée SEDU 2015

TYPOLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
llot industriel	*	Usine de peausserie Jumel aîné, puis usine de céramique E. Robert et Cie, puis La Stéatite industrielle, puis la Compagnie industrielle des céramiques élec- troniques ; actuelle- ment Saint-Gobain Desmarquet	Beaumarchais (rue)	63	secteur A3 Bobillot	BK 23	1919	Surface du site : 8000 m². Surface bâtie : 5000 m². Les bureaux sont à un étage carré, avec des murs en calcaire à petit appareil, et un toit en pavillon couvert en tuile mécanique. La toiture des ateliers est en sheds o
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Beaune (rue de la)	29	secteur B4 La Noue Clos français	AQ 137	1930	Maison brique avec garage intégré.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	**	Immeuble de rapport	Buffon (rue)	1b	secteur C8 Centre ville	AK 93		Immeuble de brique tricolore.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	*	Ateliers Société Perrien et logements	Buffon (rue)	28-28bis	secteur C8 Centre ville	AF 337		Atelier artisanal + logements R+2.
Logement individuel / Maison Contemporaine	**	Série de 6 maisons mi- toyennes	Camelinat (rue)	102	secteur E1 Ruffins Théophile Sueur	CN 1	Années 60	Série de 6 maisons RdC installées dans la pente. Opération indépendante située en contrebas de la rue et donnant en hauteur sur l'autre face de l'îlot. Type d'architecture peu représenté à Montreuil. La formule des maisons en bande devient un bon exemple aujourd'hui où la densité est souhaitable.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	*	"La Grosse Mignonne"	Carnot (rue) Angle Colmet Lépinay (rue)	56	secteur C7 Solidarité Carnot	BQ 234	1884	Immeuble d'angle de rue R+1 avec café-restaurant à RdC. Une situation et une fonction (bistrot concerts) particulièrement bien adaptés à la place de quartier dont il constitue le point fort.
Activité & Industrie / Ilot industriel	*	Ancienne usine de chaussures Debard, actuellement loge- ments.	Chanzy (boulevard) Etienne Marcel (rue)	77 118	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AT 153	2e quart du XIXe siècle	Surface du site : 1065 m². Surface bâtie : 820 m². Les deux bâtiments de bureaux sont construits en brique et meulière à un étage carré, l'un est couvert en terrasse, l'autre par un toit en pavillon couvert en tuile mécanique. L'atelier de fabrication est construit sur une structure poteau-poutre en béton, à deux étages carrés et toit à longs pans couvert en tuile mécanique.
Logement individuel / Maison De ville	***	Maison carrelage bleu et vert	Chanzy (boulevard) Marché (place du)	50	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AR 223	1920 Raighasse L. (architecte)	Revêtement extérieur en céramique typique de son époque par le style (transition Art Nouveau/Art Déco) et par des préoccupations sanitaires (façade lavable à l'époque des épidémies de tuberculose)
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Ex-usine de matériel d'équipement indus- triel Matrat, puis Ma- chine Dufour, puis Pro- fel-Promat, actuelle- ment entrepôt com- mercial	Chanzy (boulevard) Sorins (rue des)	137-143 69-90 63-65	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AV 39, 42 62, 65, 64 et 58, 335 153, 154	Charles Brocard 1921- 1928-1940-1952	Surface du site et Surface bâtie : 8000 m². Les bâtiments ont deux étages carrés sur le boulevard de Chanzy, et un étage de soubassement sur la rue des Sorins, située en contrebas du boulevard. Les ateliers sont couverts en terrasse et en shed, les bureaux, à toit en pavillon, sont couverts en tuile mécanique. Les murs en maçonnerie de briques rouges sont surhaussés par des bandeaux de béton blanc sur lesquels s'inscrivent les enseignes en relief. Les toitures des ateliers sont en shed, avec un pan couvert de tuiles mécaniques (au sud) et un pan en verrières. La structure est en poteaux poutres béton
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Ex-usine de matériel d'équipement indus- triel Matrat, puis Ma- chine Dufour, puis Pro- fel-Promat, actuelle- ment entrepôt com- mercial	Chanzy (boulevard) Sorins (rue des)	60-70 80-88 63-65	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AV 39, 42 62, 65, 64 et 58, 335 153, 154	Charles Brocard 1921- 1928-1940-1952	Surface du site et Surface bâtie : 8000 m². Les façades de la rue des Sorins présentent une composition plus simple et plus fonctionnelle que celles du Bd Chanzy. Les baies horizontales dominent. Les soubassements sont traités en portiques de béton enduit blanc, avec des insertions de parties en briques, alors que l'étage très largement vitré est en brique pour les piles et en bandeaux. L'ensemble de la façade présente une certaine animation du fait de variations de gabarit, certaines travées comportant 2 niveaux sur RdC. Sur la rue de la Fraternité, les façades plus limitées alternent 3 niveaux pour les locaux d'atelier et un niveau de RdC pour un petit bâtiment à caractère domestique, dont les baies comportent des arcs en brique et voussoirs
Habitat collectif	**	Logements patronaux et bureaux liés à l'an- cienne usine Dufou	Chanzy (boulevard)	135-137	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AV 39	Charles Brocard 1921- 1928-1940-1952	Les logements et les bureaux attenants à l'atelier de mécanique sont traités avec une modénature plus riche que les éléments constituant la longue façade. Les matériaux utilisés, brique et béton enduit blanc, composent une façade domestique bien visible. Les
Logement individuel / Maison De ville	***	Maison d'angle Art dé- co	Colmet Lépinay (rue)	61	secteur C7 Solidarité Carnot	BT 6	1920 – 1930	Maison R+1 alignée sur rue organisée comme un petit hôtel particulier urbain « moderne » (= adapté à la voi- ture). Etat correct mais entretien déficient (volets, huis- series hors d'âge).
Logement individuel / Maison De ville	*	Série de logements brique constituant une front cohérent (n° 37 = petit collectif)	Colmet Lépinay (rue)	37 À 39bis	secteur C7 Solidarité Carnot	BP 219 – 194	1913	Ensemble de maison de ville R+1 à R+2.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport	Colmet Lépinay (rue) Angle Jeanne-d'Arc (boulevard)	71	secteur C7 Solidarité Carnot	BT 33	1933	Immeuble R+5, angle souligné par encorbellement.

TYPOLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport d'angle avec restaurant à RdC	Colmet Lépinay (rue) Carnot (rue)	25 52	secteur C7 Solidarité Carnot	BP 51	1920	Immeuble R+6, oriels en encorbellement côté square.
Activité & Industrie / Ateliers et Petite indus- trie	**	Ancienne usine de fer- blanterie Ollier, puis Lethias et Houssin, puis usine de matériel pho- to- cinématographique Kinax, actuellement hôtel industriel	Colonel Delorme (rue du)	6	secteur A3 Bobillot	BK 36	1904	Surface du site : 700 m² en 1904. Aujourd'hui, surface du site : 256 m². Surface bâtie : 256 m²
Equipements / Fin XIX Début XX	*	Collège	Colonel Fabien (avenue du) Saules Clouet (rue des)	77b	secteur D10 Ramenas Léo Lagrange	OA 227		Ensemble en plusieurs volumes mettant en oeuvre une architecture organique originale, style peu usité en France. Architecte Ricardo Porro.
Logement Patronal	*	Usine de chaudronne- rie P. Maurel ; puis P. Maurel et fils ; actuel- lement logement	Condorcet (rue)	26	secteur C9 Jean Moulin Beaumonts	BU 219	1927 Taiclet André (architecte)	Surface du site : 3000 m². Surface bâtie : 1100 m². L'entrée est encadrée par une maison d'habitation à deux étages carrés et un bâtiment de bureau d'un étage carré. Les ateliers de fabrication sont en rez-de-chaussée, une partie sur rue mitoyenne de la maison, et l'autre occu-
Logement individuel / Pavillon populaire	*	Logement	Condorcet (rue)	65	secteur C9 Jean Moulin Beaumonts	BP 170	1902	Maison maçonnerie modeste avec cabochons céra- mique de couleur et façade-pignon sur jardin.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble d'angle brique simple avec at- tique et consoles bois	Desgranges (rue de la) Angle Solidarité (rue de la)	28-30	secteur C7 Solidarité Carnot	BQ 223-224	1913 Willaey (architecte)	Bel immeuble d'angle R+4 avec un second immeuble dans son prolongement. Immeuble d'angle à pan coupé, travées inégales : deux travées et une petite sur la rue de la Solidarité, six travées et deux petites sur la rue Desgranges, parement au niveau du rez-de-chaussée, vestibule à décor de céramique, travée d'angle couronnée d'une toiture saillante et débordante, aisseliers sous la toiture dé-
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Série de petits im- meubles de logements composant un angle avec commerces	Desgranges (rue) Solidarité (rue de la)	33 ter 67-69-73	secteur C7 Solidarité Carnot	BR 45-43-37	1910 – 1930	Principe de l'alternance des matériaux en façade. R+1 avec commerces à RDC.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	*	Immeuble de rapport	Désiré Préaux (rue)	45	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AT 4		Immeuble R+4 à effet multicolore (brique, bossages,etc).
Logement individuel / Maison De ville	**	Série de 4 maisons dé- corées formant un pe- tit ensemble urbain	Désiré Préaux (rue)	53 à 59	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AU 114-113 112-111 110		Variations sur 4 styles différents d'un même modèle de maison de ville.
Habitat collectif / Forme urbaine structu- rante	*	Immeuble de rapport d'inspiration HBM	Deux-Communes (rue des)	19	secteur A3 Bobillot	BF 130	1930 F. Lemerre (architecte)	Immeuble R+5.
Activité & Industrie / Ateliers et Petite indus- trie	**	Usine de menuiserie Poulain, puis Bentayou, puis entrepôt com- mercial Badal, actuel- lement usine de taille de matériaux de construction de la Marbrerie des Deux	Deux-Communes (rue des)	39	secteur A3 Bobillot	BF 79	1er quart XX e siècle	Surface bâtie : 490 m².
Activité & Industrie / Ateliers et Petite indus- trie	**	Usine de peintures et vernis l'Auréole	Diderot (rue)	14	secteur A1 Bas Montreuil République	BI 133	1930 Gibaud (architecte)	Surface bàtie : 1170 m². Le bàtiment n'est pas aligné sur rue : la façade est im- plantée en biais par rapport à la voirie, permettant ain- si la mise en place d' une avancée en pan coupée. La façade est marquée par un balcon maçonné. Elle est couronnée d' un pignon à décrochement.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Petit collectif brique et pierre	Dix-Huit Août (rue du)	3	secteur C8 Centre ville	AF 116		Immeuble R+4, petit collectif brique, pierre et décor brique vernissée turquoise.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Dix-Huit Août (rue du)	4	secteur C8 Centre ville	AF 119		Maison meulière avec décor évoquant l'Art nouveau.
Logement individuel / Maison De ville	**	Maison Post-moderne	Docteur Calmette (rue du)	57	secteur B5 Villiers Barbusse	AE 14	Contemporain	Construction originale par sa composition verticale et son mode de construction/finition typique à la fois de la tendance « brutaliste » française des années 60/70 et de l'esthétique Post-moderne apparue en Europe occidentale et aux USA dans les années 70/80.
Logement individuel / Maisons d'horticulteurs	**	Logements	Dombasle (rue)	32	secteur B6 Signac - Murs-à-pêches	T 137	Avant 1837	Maison horticole attestée dans le cadastre napoléonien. Cette maison présente une construction atypique, entièrement orientée sur cour et présentant un mur imposant avec peu d'ouvertures sur la rue Dombasie. La construction est composée de trois corps de bâtiments alignés sur rue. Elle est en maçonnerie recouverte d'un enduit (à l'origine au plâtre). L'ordonnancement de la façade sur cour est simple, seulement rythmée par les soubassements, percements, appuis, et bandeaux. Les menuiseries et volets sont en bois.

TYPOLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
Logement individuel / Maison De ville	**	Série de maisons dans un même gabarit	Dombasle (rue)	33 à 43	secteurB6 Signac Murs à pêche	OU 125-124 123-122 121-120 119		Maisons jumelles brique bicolore
Logement individuel / Pavillon populaire	*	Maisons jumelles	Douy-Delcupé (rue)	12 – 14	secteur A3 Bobillot	BL 119-118	Années 30	2 maisons jumelles, très beau portail. N° 15 avec entrée au 33 rue du Sergent Bobillot.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	**	Maisons de brique peintes de forme clas- sique	Douy-Delcupé (rue)	13 – 15	secteur A3 Bobillot	BK 215-214		2 maisons R+1 dos à dos. N° 15 avec jardin.
Logement individuel / Pavillon populaire	**	Petite maison brique décor avec consoles bois et garage assorti	Edouard Vaillant (rue)	28	secteur A3 Bobillot	BL 28		Petite maison avec jolie vue dans la rue de la façade perpendiculaire.
Logement individuel / Maison De ville	**	Maisons meulière en retrait	Edouard Vaillant (rue)	78	secteur A3 Bobillot	BK 71		Petite maison R+1 en retrait sur rue, glycines.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Maison maçonnerie plâtrée de forme clas- sique	Edouard Vaillant (rue)	92	secteur A3 Bobillot	BJ 14		Maison dans jardin. Gros tilleul côté rue.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Immeuble de rapport	Edouard Vaillant (rue) Michelet (rue)	73 40	secteur A3 Bobillot	BK 123		Immeuble R+3+C base meulière et brique et étage brique et enduit.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	***	Ensemble d'édifices à cour commune (Habi- tations à bon marché) dit Groupe Edouard- Vaillant, logements	Edouard Vaillant (rue) Sergent Bobillot (rue du)	66 20	secteur A3 Bobillot	BK 22	1928 Nanquette Florent (architecte) Nicolas Louis (archi- tecte)	Travées saillantes avec bow-window et toiture débordante, travée en retrait avec balcon dans oeuvre, faux pan de bois (ciment peint), décor en terre-cuite avec stries, toiture en zinc, sols et murs couverts de mosaïque, escaliers en béton armé à marches droites et paliers de repos, immeuble d'angle à pan coupé, travée d'angle en forme de tourelle, grande cour rectangulaire.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	***	Logement de proprié- taire agricole (ferme Moultoux)	Emile Beaufils (rue)	23	secteur D11 Branly Boissières	OQ 220	1891	Vaste maison de 5 travées. En retrait de parcelle, c'est à la fois une ferme et une maison de maître. Elle possède une cour pavée limitée par des bâtiments agricoles. C'est là qu'a été construit le fruitier, hors de la maison, désormais réservée au seul usage de logement. Celleci comprend un étage carré à cinq travées et un étage de comble. Construite en pierre, elle est recouverte d' un enduit moderne. Son toit est en pavillon, recouvert de tuiles mécaniques. Les bâtiments agricoles autour de la cour pavée sont constitués d' un fruitier, de remises pour les outils surmontées de greniers où l'on entreposaient et manipulaient fruits et légumes. La ferme possède toujours des clos à l'arrière, sur lesquels sont palissés des arbres fruitiers (pommiers, poiriers). A l'intérieur des clos étaient cultivées jusqu'à une date récente, cultures maraichères et florales
Equipements / Entre 2 guerres	*	Transformateur élec- trique	Emile Beaufils (rue)	45	secteur D11 Branly Boissières	OJ 16	1942 Quarez H. (architecte) Lapostolle Gustave (architecte)	Murs en brique, sol et toiture en béton, façade consti- tuée de briques enduites peintes au silexor (ou mou- chetis tyrolien en ciment Portland); panneaux claustras en grès flammé, pavés de verre Nevada de 20 cm de côté
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	**	Brasserie Bouchoule, actuellement équipe- ment culturel (Instants chavirés), lieu d'expo., bureaux	Emile Zola (rue)	2	secteur A1 Bas Montreuil République	AZ 16	1924 Wladbiling G. (architecte)	Surface bàtie : 740 m². Au rez-de-chaussée : atelier de mise en bouteilles, canneterie, magasin et écurie; le logement se trouve à l'étage. Le porche est surmonté d'un fronton qui reprend les pignons de la façade.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport	Emile Zola (rue)	17 – 19	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 167	1930 M. Fildier (architecte)	Immeuble R+5.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	**	Ancienne usine de pa- peterie Kalamazoo, puis de confection Sergent Major	Emile Zola (rue)	49-51-53	secteur A1 Bas Montreuil République	BG 133	1938 Muzard (architecte)	Surface du site : 3300 m². Surface bâtie : 2100 m². Les bureaux, rue Emile Zola, sont sur deux niveaux. Leur façade est marquée à l'étage par trois volumes en ressaut. Les ateliers de fabrication, donnant sur la rue et l'impasse du Progrès, sont construits sur trois niveaux,
Logement individuel / Maison De ville	*	Maison brique avec cé- ramiques décor	Epernons (rue des)	5	secteur B5 Villiers Barbusse	OV 106	Fin XIXe siècle Début XXe siècle	Maison double avec entrée latérale en retrait. Hautes fenêtres surmontées de jolie céramiques avec motifs floraux.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	*	Petite maison de ville et atelier/entrepôt arti- sanal	Epernons (rue des)	7	secteur B5 Villiers Barbusse	OV 100	Fin XIXe siècle Début XXe siècle	Maison bourgeoise construite avec son entrepôt en brique. Jeu en façade avec alternance briques et meu- lières, travées plate et bombée . Belle porte d'entrée.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Epernons (rue des)	9	secteur B5 Villiers Barbusse	OV 99		Maison meulière avec décor brique
Logement individuel / Maison De ville	*	Maison d'architecte	Ernest Savart (rue)	65	secteur B5 Villiers Barbusse	AD 54	Contemporain	Version contemporaine de la maison de ville. Vocabu- laire typique des années 70/80 : façade en carrelage, percements ronds, mur de béton brut.
Activité & Industrie / Ateliers et Petite indus- trie	**	Fonderie d'aluminium et d'alliages Anelli	Ernest Savart (rue) Docteur Calmette (rue du)	56bis à 60 54bis à 60	secteur B5 Villiers Barbusse	AD 82-230 232-233 251-85	2e quart XXe siècle	Surface bâtie : 820 m². Le classement en ** concerne le bâtiment sur rue.

ÉMENTS DE PATRIMOINE MONTREULLOIS REPÉRÉS EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLU

ALAP version modifiée SEDU 2015

TYPOLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
Activité & Industrie	**	Ancienn usine de jouets Jumeau. Actuel- lement occupée par un petit tertiare, du sto- ckage et des ateliers	Etienne Marcel (rue) Paris (rue)	131 150	secteur A1 Bas Montreuil République	AX 26 29	1882-1887	Surface du site : 7297 m², surface bàtie : 4830 m². L'usine de céramaique de la société des poupées Jumeau est construite en 1882 aux n°152-156 de la rue de Paris. Elle s'agrandit par phases successives jusqu'en 1887. Le site est repris vers 1960 par BIC, et utilisé par SOBITU, société de fabrication de billes, tubes et plastiques. Forme urbaine : traversée piétonne partiellement carrossable, de part en part, perspective vers le bas Montreill et vers les Guilands depuis la rue Barbès et la place de la République. Interêt environnemental : corridor nord-su, continuité biologique et paysagère. Intérêt architectural et mémoire : ateliers briques et charpentes bois, patrimoine fragile mais interessant. Le gabarit bas de construc-
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Usine de construction métallique Coudé et Dalbœuf, actuellement garage "Avenii"	Etienne Marcel (rue)	177 à 183	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 38	1920-1941 Coudé (ingénieur) Cammas Maurice (architecte)	Le site est composé d'une grande halle à structure mé- tallique, couverte en longs pans intégrant dzes sur- faces en verrières et d'un ensemble attenant distribué autour d'une cour, couverte par une halle de dimen- sion plus réduite et une maison patronale sur rue. Les murs et façades, en maçonnerie de briques sont par- tiellement bardés. Cet ensemble d'un grand intérêt patrimonial et archi- tectural, est un des témoins du passé usinier du bas Montreuil. Il témoigne du savoir faire des entreprises
Maison bourgeoise	*	Maison à l'intérieur de l'ancienne usine de construction métal- lique Coudé et Dal-	Etienne Marcel (rue)	177-181	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 38		Maison bourgeoise à un étage et combles, intégrée dans la plus grande des halles Decaux. Construction en maçonnerie enduite et toiture en zinc. Le rez-de- chaussée est légèrement surélevé.
Logement patronal	*	Logement	Etienne Marcel (rue)	191	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 47		Maison patronale datant du début du vingtième siècle d'un étage avec un toit en pavillon à faible pente. En- cadrements des baies, bandeaux et corniche en pierre. Façade enduite.
Logement individuel / Pavillon populaire	**	Maison Art déco brique et béton	Faidherbe (avenue)	22	secteur B5 Villiers Barbusse	AE 54	1925 – 1935	Maison en briques rouges avec escalier en meulières. Modénature soignée et très belle porte en chêne.
Logement individuel / Maison De ville	*	Maison en briques beige/gris et meulière	Faidherbe (avenue)	81	secteur B5 Villiers Barbusse	AE 252	1936	Maison populaire R+1+C avec garage au Rd et pignon dans comble. Décoation inspirée de l'Art déco.
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Ancienne usine ré- cemment reconverties en ensemble bureaux / ateliers / libéral	Faidherbe (avenue) Caillots (rue)	33-35 7-9	secteur B5 Villiers Barbusse	AE 262-263	1927 Laroche (architecte)	Surface du site : 4300 m². Surface bâtie : 3500 m². Les bâtiments s'organisent autour de deux cours intérieures. Les bâtiments de la rue Faidherbe, en brique sous enduit, sont à trois étages carrés, couverts en terrasse. L'angle courbe des rues Faidherbe et Caillots est souligné par la mise en retrait des deux étages supérieurs. Les ateliers de fabrication rue des Caillots, à pan de métal, sont couverts en shed. Le classement en ** concerne l'ensemble.
Logement individuel / Pavillon populaire	**	Pavillon décoré à l'ali- gnement	Fédération (rue de la)	51	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 100	1er quart XXe siècle	Maison R+1 alignée sur rue. Décor de brique et céra- mique autour des baies, sous la corniche, fenêtre dans fronton central soulignant la symétrie. Enduit gris, déco briques et briques vernissées. Couleur grise et état de l'enduit dévalorisant le patrimoine.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	***	Maison d'angle R+1 en retrait	Fédération (rue de la)	94	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 85	1880	Maison sur base carrée avec meneaux en enduit de cailloux de meulière.
Logement individuel / Pavillon populaire	**	Pavillon décoré à l'ali- gnement	Fédération (rue de la)	37bis-39	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 107	1er quart XXe siècle	Maison R+1+C alignée sur rue avec garage et ancienne boutique. Décor de brique et coloration évoquant les villégiatures de bord de mer (à la mode à l'époque). Effet de pignon.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	*	Immeuble de rapport	Fédérés (rue des)	3	secteur C7 Solidarité Carnot	BJ 139		Immeuble R+4.
Activité & Industrie / Ateliers et Petite indus- trie	*	Usine de petite métal- lurgie Ferlac	Fernand Combette (rue)	10 à 16	secteur D10 Ramenas Léo Lagrange	OQ 11-203 et 166	2e quart du XXe siècle	Surface bátie : 775 m².
Activité & Industrie / Ateliers et Petite indus- trie	××	Usine de papeterie (u- sine à papier à ciga- rette) Rivière, puis usine de matériel pho- to-cinématographique Mécanique photo, ac- tuellement lycée pro-	François Arago (rue)	55 à 59	secteur A3 Bobillot	BI 238	1896-1919 Bazar (architecte)	Surface bâtie: 900m². La façade est en brique avec un soubassement en meulière. La partie latérale dévolue aux bureaux se distingue par la mise en oeuvre de deux arcs de décharge, qui, placés sous un linteau métallique, paraissent décoratifs.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	***	Hôtel particulier en po- sition de maison de ville avec jardin.	Franklin (rue)	56-58	secteur C8 Centre ville	AI 259-5	1900	Maison R+2 avec modénatures plâtre en façade. Etat correct mais cosmétique défaillante.
Equipements / Fin XIX Début XX	**	Tribunal (justice de paix)	Franklin (rue)	58 bis	secteur C8 Centre ville	AI 271	1905 Herpin P. (architecte) Vallu T. (entrepreneur)	Gros-oeuvre en brique avec parement en pierre de taille, salle d'audience au premier étage avec voûte en berceau, baies cintrées.
Logement individuel / Maison De ville	*	2 groupes de 2 maisons jumelles	Gabriel Péri (rue)	32 à 38	secteur C7 Solidarité Carnot	BP 79 – 78 77 – 76	1910	Ensemble de deux double maisons de ville en meu- lière et brique.
Activité & Industrie / Ilot industriel	*	Usine de composants électroniques Stockli	Galilée (rue)	18	secteur C9 Jean Moulin Beaumonts	BV 178	2e quart du XIXe siècle	Surface du site : 1840 m². Surface bâtie : 625 m². L'atelier de fabrication est couvert en shed, le bureau est couvert en terrasse.

TYPOLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	*	Usine de bimbeloterie Thiébault, actuelle- ment logements	Gaston Lauriau (rue) Angle Condorcet (rue)	46 1	secteur C9 Jean Moulin Beaumonts	BU 120	1904 Travailleur E. (architecte)	Surface du site : 200 m². Surface bâtie : 170 m². La maison d'habitation fait l'angle de la rue et est séparée de l'atelier par une courette. La maison a un soussol et un étage carré avec un toit à longs pans, et présente un décor de céramique et de brique. L'atelier de fabrication est couvert en appentis. Son pignon sur rue
Equipements / Entre 2 guerres	*	Groupe scolaire du Ma- rais-de-Villiers, puis groupe scolaire Jean- Jaurès	Général de Gaulle (place du)	12	secteur B5 Villiers Barbusse	AC 216	1930 Nanquette Florent (architecte)	Ensemble de bâtiments construits par l'architecte communal Florent Nanquette, parement de briques et parties enduites, certaines baies soulignées par des sortes de jardinières, décrochements entre les différentes parties de bâtiments, partie couverte en terrasse avec pergola, cabochons en céramique de forme géométrique, deux corps de bâtiments centraux correspondant aux deux entrées surmontés d'horloges sur plan triangulaire, grandes baies aux angles brisés.
Logement individuel / Maison De ville	***	Hôtel particulier avec détails Art nouveau	Général de Gaulle (place du)	2ter	secteur B5 Villiers Barbusse	AC 7	début XX e siècle	Maison R+2 alignée sur rue, organisation en 2 travées : escalier et circulation à gauche / pièces d'habitation et chambres à droite. Entrée abritée avec petit escalier. Etat correct mais ravalement souhaitable.
Activité & Industrie / Ateliers et Petite indus- trie	**	Ancienne Fonderie de la Marne, puis Riboux et Durieux, puis usine de construction méca- nique Clerc, actuelle- ment usine de serrure- rie Métallurgie Chau- dronnerie Montreuil	Hayeps (rue des) Michelet (rue)	17 66 bis	secteur A3 Bobillot	BI 231 et 236	1918	Surface du site : 550 m². Surface bâtie : 500 m².
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport d'inspiration hauss- mannienne	Hémard (rue) Rouget de Lisle (boulevard)	2 – 4	secteur C8 Centre ville	BO 323 17 – 18		Immeuble R+6+C d'angle de facture très tradition- nelle. Intéressante cage d'escalier volontairement ex- primée sur la ra rue Hémard.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	***	Immeuble de rapport formant gabarit urbain	Henri Barbusse (boulevard) François Mitterrand (place)	10bis à 14 1	secteur C8 Centre ville	AG 137	1931	Immeuble R+8+C d'angle inspiré par l'architecture des HBM. Résolution de la géométrie de la place circulaire par jeu de courbes et contre-courbes et d'oriels.
Logement individuel / Maison De ville	*	Maison d'angle ma- çonnerie et brique	Hoche (rue)	22	secteur C8 Centre ville	AL 7	1880	Maison R+1 alignée sur angle avec entrée par jardin derrière mur.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Maison maçonnerie plâtrée de forme clas- sique	Hoche (rue)	45	secteur C8 Centre ville	AP 120	Avant 1870	Maison R+1 en retrait avec jardin.
Logement individuel / Maisons d'horticulteurs	**	Logements anciens formant angle urbain	Hoche (rue)	1 à 3	secteur C8 Centre ville	AK 64-65	Début XIXe siècle	Petit ensemble bâti de faubourg R à R+2. Maison d'horticulteur 5 travées R+1, porte charretière, passage charretier pavé, lucarne à grains (?) adjonction postérieure.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	***	Maison d'inspiration Classique avec jardin avant, murs et grille.	Hoche (rue)	41	secteur B4 La Noue Clos français	AP 293	1800 – 1830	Maison de maître R+1 très visible du carrefour entre la rue Hoche et la rue de la Résistance. En retrait de la rue, jardins à l'avant clos par un mur et une grille d'entrée (le n'44 set aussi une maison de maître de facture comparable, récemment rénovée).
Logement individuel / Logement patronal	*	Pavillon d'entrée	Jean-Jacques Rousseau (rue)	6bis	secteur A3 Bobillot	BF 171		Maison de maître R+1.
llot industriel	*	Activité (cour petite in- dustrie) récemment re- converti en atelier/bureaux/libéral	Jean-Jacques Rousseau (rue)	14	secteur A3 Bobillot	BF 67		Cour artisanale avec parking organisée autour d'un tilleul.
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Jean-Jacques Rousseau (rue)	15	secteur A3 Bobillot	BF 88		Maison meulière et trame brique avec décor.
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Jean-Jacques Rousseau (angle) Carole Frédéricks	19	secteur A3 Bobillot	BF 162	1928	Maison R+2 meulière avec décor brique.
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Ex-imprimerie de la Seine, puis Archer, ac- tuellement atelier de lutherie	Jean-Jacques Rousseau (rue)	24	secteur A3 Bobillot	BF 62	1927 Blot Raymond (architecte)	Surface du site : 229 m². Surface bâtie : 220 m². Bâtiment en brique, à ossature de béton, le dernier niveau est en brique à pan de fer.
Equipements / Entre 2 guerres	***	Hôtel de ville	Jean Jaurès (place) Adresse administrative		secteur C8 Centre ville	AK 219	1858-1893-1936 Naissant Claude (architecte) Nanquette Florent	Ancienne mairie à trois travées et deux étages, un bal- con surmonte la porte d'entrée, les fenêtres du pre- mier étage sont cintrées et surmontées d'archivoltes, la travée centrale est couronnée d'une horloge avec
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Logement	Jeanne-d'Arc (boulevard)	62	secteur C7 Solidarité Carnot	BR 46	1900 – 1920	Maison en meulière qui rappelle l'architecture des maisons de villégiature de la fin du XIXe siècle avec sa tour carrée surmontée d'un toit en pavillon.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble d'angle	Jeanne d'Arc (angle)/ Victor Mercier	64	secteur C7 Solidarité Carnot	BR 87		Immeuble R+5 brique peinte bicolore.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport	Jules Guesdes (rue) Victor Hugo (avenue)	124	secteur E14 Montreau Le Morillon	CQ 65		Immeuble d'angle R+3 brique et meulière.

EMENTS DE PATRIMOINE MONTREULLOIS REPÉRÉS EN VIUE DE L'ÉLABORATION DU PLU

ALAP version modifies SEDU 2015

TYPOLOGIE	×××	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
Equipements / Entre 2 guerres	*	Eglise paroissiale Saint- Maurice-de-la-Boissière	Jules Verne (rue)	16	secteur D11 Branly Boissières	OJ 237	1933 Hulot J. (architecte) Extension fin XX	Nef centrale de six travées, deux bas-côtés, charpente apparente, abside en cul-de-four, façade à trois baies cintrées en partie enduite, murs revêtus de brique.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Immeuble de rapport	Kléber (rue)	25	secteur A3 Bobillot	BM 18	1912	Immeuble R+5 brique bicolore avec pignon décoré .
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Logement	Kléber (rue)	44	secteur A3 Bobillot	BL 117	1896 E. Travailleur (architecte)	Pavillon dans jardin.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	**	Usine de cycles Huet, actuellement entrepôt commercial	Kléber (rue)	62	secteur A3 Bobillot	BK 202	1927	Surface du site : 517 m². Surface bâtie : 133 m². L'habitation est sur rue, avec le bureau au rez-de-chaussée et l'atelier sur cour. La travée centrale, avec un balcon faisant ressaut, est particulièrement ouvragée. Immeuble R+2 années 30, motif de balcon, loggia centrale.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Immeuble de rapport	Kléber (rue)	87	secteur C3 Bobillot	BK 270	1912 E. Darthuy (architecte)	Immeuble R+4 meulière et brique tricolore.
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Entrepôt industriel Li- mitri Hugon, puis Hu- gon frères, actuelle- ment hôtel industriel	Kléber (rue)	26bis	secteur A3 Bobillot	BL 121 156	1926 Hervé G. (architecte) Lefèvre A. (architecte)	Surface du site : 1800 m². Surface bătie : 900 m². Les entrepôts se trouvent du côté de la rue Kléber, les maisons d' ingénieurs, aujourd'hui indépendantes du site, donnent sur la rue du Sergent-Bobillot. Construites en symétrie, elles flanquent l'ancienne entrée de l'établissement. Elles sont à un étage carré, avec deux bow-windows en façade, toit à longs pans et à pignon couvert en tuiles mécaniques, le pignon est orné de faux pan de bois. L'entrepôt Nord à deux étage carré sur rez de chaussée surélevé et sous sol, toit en shed. L'entrepôt sud, en rez de chaussée, est
Logement individuel / Maison De ville	*	Série de maisons for- mant urbain cohérent	Kléber (rue)	53 à 69	secteur A3 Bobillot	BK 223-224 228-229 355-234 240	1892	Ensemble de maisons de ville.
Logement individuel / Maison De ville	***	« Les Chèvrefeuilles » maisons jumelées avec décoration Art nou- veau	Kléber (rue)	69-69bis- 69ter	secteur C3 Bobillot	BK 241-242- 243	1904	Deux maisons jumelées alignées sur la rue avec jardin derrière, soubassement en meulière et parement de brique sur la façade, fers d'ancrage, brique émaillée, décor en céramique au-dessus des baies, baies du premier étage à arcades cintrées, baies du second étage à fronton évasé, tympan avec plaque de céramique portant inscrits le nom des maisons "les Glycines", "les Chèvrefeuilles", la date, le décor floral. Les maisons voisines sont réglées sur le même gabarit et
Maison de ville	*	Logements	Kléber (rue)	72 à 82	secteur C3 Bobillot	BK 193-192- 190 189-188- 187		Ensemble de maisons de ville formant front bâti.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Maisons bourgeoises jumelles	Kléber (rue)	92 – 94	secteur C3 Bobillot	BJ 123-122	1910	Deux maisons jumelles R+1, jardin de part et d'autre.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	**	Maison maçonnerie plâtrée de forme clas- sique	Kléber (rue) Angle Michelet (rue)	88	secteur C3 Bobillot	BJ 125	1891	Maison de maître R+1 avec jardin.
Equipements / Entre 2 guerres	**	Centre de santé, an- cien dispensaire	Kléber (rue) Girard (rue)	10 bis 2	secteur A3 Bobillot	AR 159	1906	Immeuble R+1. Bâtiment initial conservé, modifié et agrandi, plaque de secours mutuel "la maternelle".

ÉMENTS DE PATRIMOINE MONTREULLOIS REPÉRÉS EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLU

ALAP version modifiée SEDU 2015

TYPOLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
Activité & Industrie / Ilot industriel	*	Ex usine de peausserie (usine de traitement des peaux de lapin) C. et E. Chapal frères et cie, puis Société anonyme des anciens établissements C. et E. Chapal frères et cie, actuellement hôtel industriel CAP Fleurus.	Kléber (rue) Sergent Bobillot (rue)	14 9	secteur A3 Bobillot	BL 102	tectes)	Surface du site : environ 4361m² - surface bâtie : environ 2520m² Ce site, délimité par les rues Kléber, Girard et Bobillot est en grande partie issu d'une reconstruction et modernisation des ateliers dans les années 1920 par l'architecte Charles Plisson. Après la fermeture de l'usine en 1968, le site devient un hôtel industriel, le CAP Fleurus. Les anciens ateliers se répartissent en trois constructions principales : Côté nue Kléber se trouvent deux halles R+1 (de profondeur différentes) en béton et briques couvertes de sheds. La façade sur rue présente une trame régulière avec une écriture architectural homogène des pignons en briques polychromes reliés par le portail d'entrée - situé dans l'axe de la rue Marcellin Berthellot - surmonté d'un fronton à jour. Chaque pignon est composé d'un soubassement filant en béton et de 1 à deux baies par étage couronnées d'un oculus, qui est également repris dans le fronton du portail. L'appareillage de la brique polychrome souligne le dessin de la façade et présente des décors en forme de losanges. L'ensemble est couvert de tuiles mécaniques, les menuiseries sont majoritairement métalliques. Côté rue Girard et Sergent Bobillot, au nord-ouest du site les constructions sont composés d'un pavillon en moellons R+1 et d'un bâtiment d'atelier également R+1 en béton et briques avec un appareillage polychrome reprenant le décor en losanges de l'ensemble situé rue Kléber. Ce bàtiment est couvert d'une toiture à deux versant se terminant en croupe sur le pan coupé à l'angle des rues Girard et du Sergent Bobillot. Le pavillon en meulière se distingue par un appareillage d'angle en pierre, une décoration composée de briques et créamiques polychromes et de pierre en frise et encadrement des polychromes et de pierre en frise et encadrement des est de pierre en frise et encadrement servent d'une touteur d'une touteur en roupe.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	***	Hôtel particulier d'ins- piration Classique en forme de maison de ville	Girard (rue)	6	secteur A3 Bobillot	BF 112	1860	Maison R+1+C en position de maison de ville. Ravale- ment récent mettant en valeur les lignes simple et élé- gantes. Excellent exemple de restauration et d'adé- quation du modèle à cette position urbaine.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	**	Immeuble de rapport style HBM	Lagny (rue de)	8	secteur A1 Bas Montreuil République	BF 185	1928	Immeuble d'habitations R+5. Pavillon R+1 et jardin.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport faisant partie d'un en- semble d'inspiration haussmannienne	Lagny (rue de)	50	secteur A1 Bas Montreuil République	BE 64	1912 G. Jeanneton (architecte)	Immeuble R+5+C harmonieux. Garde-corps aux bal- cons et appuis de fenêtres en fer forgé.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport meulière	Lagny (rue de)	56	secteur A1 Bas Montreuil République	BE 323		Immeuble R+3 de 4 travées.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport faisant partie d'un en- semble d'inspiration haussmannienne	Lagny (rue de)	102 Bis & ter	secteur A1 Bas Montreuil République	BD 61	1908	Imposant immeuble R+6+C pierre de taille, brique et céramique architecturale. 13 travées et un porche monumental au centre en arc plein cintre.
Activité & Industrie / Ateliers et Petite indus- trie	**	Usine de ferblanterie Mercier, puis Lévy-Fin- ger, puis Dreyfus Industriel reconverti en bureaux, URSSAF	Lagny (rue de)	22-24	secteur A1 Bas Montreuil République	BF 182	1908 Duthomme (architecte)	Immeuble R+entresol+2. Surface du site en 1891 : 4500 m². Surface bâtie : 350 m². Surface couverte : 2350 m².
Activité & Industrie / Ilot industriel	*	Porte de la Société Pa- risienne de Tranchage et de Déroulage	Lagny (rue de)		secteur A1 Bas Montreuil République	BE 336	1927-1931 Burgaz (architecte)	Elément symbolique rappelant l'occupation précé- dente du site. Dessin et décor inspirés par l'Art déco. Lettrage typique de l'entre deux guerres. Mise en cou- leur de grande qualité.
Equipements / Entre 2 guerres	*	Eglise Notre Dame des Foyers	Lenain de Tillemont (rue)	35	secteur E12 Bel Air Grands Pêchers Renan	CD 248	1959	Première construction d'une série aux mêmes caracté- ristiques avec quelques variantes (même plan que Sainte-Solange-des-Pays-Bas de Romainville et l'église de la cité-jardin du Nouveau Logis d' Orly). Edifice de plan rectangulaire régulier en béton et dalles, verre, large escalier semi hors d'oeuvre, clocher
Logement individuel / Pavillon populaire	*	Logement	Léon Loiseau (rue)	21	secteur B5 Villiers Barbusse	OY 57	1925 – 1935	Pavillon populaire R+1 à décor évoquant l'Art déco.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logements	Léon Loiseau (rue)	33-35-37	secteur B5 Villiers Barbusse	OY 240	1950 – 1955	Ensemble de 3 maisons en briques rouges avec alternance de façades vides (33-37) et pleines (35)
Logement individuel / Maison De ville	**	Architecture Néo Go- thique	Malot (rue)	4	secteur C7 Solidarité Carnot	BP 187	1903	Maison originale en référence à l'architecture médiévale. Répertoire fantastique : enfant grimaçant, lion ou cerbère, diablotin supportant une console et vocabulaire moyenâgeux (arc trilobée au dessus de la porte d'entrée) Décor de modénature en haut-relief et décor sculpté en ronde-bosse de style néo-gothique, chaînes en harpe, baie du premier étage en ogive, porte à tympan en ogive avec trilobe en creux, porte encadrée de colonnes à chapiteaux, encadrement des baies de
Logement individuel / Maison De ville	***	Maison de style néo- mauresque	Marceau (rue)	15	secteur A3 Bobillot	BH 233	1910 Choel (architecte) Chenu (architecte)	Maison R+1 avec tourelle, garde-corps en bois, style mauresque (arcs outrepassés sous la toiture, baies très allongées). Volume de l'escalier clairement exprimé et créant un repère urbain.

ÉMENTS DE PATRIMONNE MONTREULLOIS REPÉRÉS EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLU

ALAP version modifiée SEDU 2015

TYPOLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION	DESCRIPTION
							AUTEUR(S)	
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport brique et décor mo- deste	Marceau (rue)	30	secteur A3 Bobillot	BH 62	1910	Immeuble R+5.
Logement individuel / Logement patronal	*	Pavillon d'entrée	Marceau (rue)	46	secteur A3 Bobillot	BH 167		Petite maison alignée sur rue légèrement décorée.
Logement individuel / Logement patronal	*	Pavillon d'entrée de l'ex-scierie Guyot	Marceau (rue)	89	secteur A3 Bobillot	BF 187	1911 Aussy L. (architecte)	Maison R+1+C, à un étage carré et un étage de comble, toit brisé en pavillon, couvert en ardoise.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Immeuble de rapport meulière	Marceau (rue)	107	secteur A3 Bobillot	BF 102	1880	Immeuble R+4.
Activité & Industrie / Activité intégrée dans le bâti	*	Atelier industriel re- converti	Marceau (rue)	111	secteur A3 Bobillot	BF 158		Volume simple sous verrière avec grandes fenêtres et fronton géométrique. Reconversion très réussie avec mise en valeur de cette architecture simple mais originale.
Activité & Industrie / Activité intégrée dans le bâti	**	Logement	Marceau (rue)	44 bis	secteur A3 Bobillot	BH 166	1836 E. Perdu (architecte)	Maison R +1.
Logement individuel / Logement patronal	***	Maison éclectique à forte décoration dont élément d'Art nouveau	Marceau (rue)	46 bis	secteur A3 Bobillot	BH 250		Maison R+1 alignée sur rue très "travaillée", nombreux décors.
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Usine de menuiserie Bergmair et Robert, puis Bergmair, puis scierie Luthes	Marcel Dufriche (rue)	119	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AX 34	1920	Cheminée en brique à protéger.
Equipements / Fin XIX Début XX	*	Groupe scolaire Marce- lin Berthelot (école ma- ternelle, école pri- maire, collège)	Marcelin Berthelot (rue) Vincennes (rue de)	6 19	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 141 28-29	1888-1932 Borgeaud Alexandre (architecte) Marin Frédéric (archi- tecte) Nanquette Florent(architecte)	Ensemble de bâtiments de plan allongé groupés autour d'une cour rectangulaire, bâtiment de la salle des fêtes de plan rectangulaire au centre de la cour, soubassement en meulière, gros oeuvre en moellons et briques rouges, linteaux métalliques au premier étage, décor de cabochons en céramique à motif floral, fronton à volutes et clocheton au-dessus des deux travées centrales avec les initiales de la ville dans un blason et l'inscription "Ecoles communales laiques", entrées marquées par des auvents en bois et tuiles, cordons de briques sur les murs, allèges avec décor de brique rouge et blanche, arcs cintrés au-dessus des baies, charpente métallique apparente dans la salle des fêtes, école maternelle en bout de parcelle, sur la rue de la Fédération d' un seul niveau avec baies cintrées et décor de brique.
Activité & Industrie / Ateliers et Petite indus- trie	*	Usine de construction électrique Masson, puis usine de construc- tion mécanique Lan- glois	Marcelin Berthelot (rue)	19	secteur C7 Solidarité Carnot	BN 119	1904 Travailleur E. (ar- chitecte)	Surface du site : 450 m². Surface bâtie : 330 m². Le bâtiment sur rue à usage de bureau et de logement a trois étages carrés et un toit en pavillon. L'atelier de fabrication, situé en fond de cour est couvert en shed. La cheminée de section carrée, construite en 1924, est accotée à l'angle du L entre les ateliers et le bâtiment des bureaux et des logements.
Activité Intégrée Dans le bâti	*	Cabinet Comte SA , administration d'im- meubles	Mériel (rue	3	secteur A3 Bobillot	AK 151	Vers 1920	Ensemble de bâtiments R +1 comprenant un local professionnel sur cour et 2 maisons de ville jumelles attenantes.
Logement individuel / Pavillon populaire	*	2 maisons symétriques meulière à décor brique	Mériel (rue	16-18	secteur A3 Bobillot	BO 6 - 7		Opération de 2 maisons R+1 avec jardin avant et accès sur le côté. Style Eclectique empruntant le vocabulaire formel du pavillon et de la maison bourgeoise.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport d'inspiration hauss- mannienne	Mériel (rue) Angle Rouget de Lisle (rue du)	32	secteur A3 Bobillot	BO 8		Immeuble de brique rouge
Equipements / Fin XIX Début XX	*	Ecole primaire Jules- Ferry II	Messiers (rue des) Parmentier (rue)	15 56	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AT 189	1905 Audra Pierre (architecte) Marne Paul (architecte)	Rue Parmentier : bâtiment central composé de trois travées sur rue et quatre sur cour grâce à un mur de biais, d' un soubassement et d' un étage abritant la loge, le bureau de la direction et une aile en rez-dechaussée pour les classes. Rue des Messiers : bâtiment central à quatre travées sur rue et trois sur cour, un soubassement et un étage et, de part et d' autre, deux ailes en rez-de-chaussée pour les salles de classes, les deux parties sont reliées par un très long bâtiment d' un étage abritant des salles de classe, baie située à l'étage au-dessus de la porte d' entrée des deux bâtiments centraux couronnée d' un fronton, auvent couvert en tuile plate, corniche moulurée, au-dessus de chaque entrée, fenêtre aveugle destinée à porter des inscriptions (aujourd'hui effacées) comme "Ecole communale laïque fille et école enfantine" (rue Parmentier), brique en soubassement des salles de classe et aux linteaux de plusieurs
Logement individuel / Pavillon populaire	*	Maison éclectique à tourelle centrale	Michelet (rue)	20	secteur A3 Bobillot	BK 179	1914	Maison à trois travées, travée de gauche couronnée par une toiture en pavillon, travée centrale couronnée par une tourelle carrée, travée de droite avec passage traversant, décor de brique et céramique, garde-corps
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	***	Immeuble de rapport d'angle brique bicolore avec décor brique ver- nissée	Michelet (rue)	21	secteur A3 Bobillot	BJ 106		Immeuble R+4+C formant un ensemble avec le n° 24.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	***	Immeuble de rapport d'angle brique bicolore avec décor brique ver- nissée	Michelet (rue)	24	secteur A3 Bobillot	BK 177		Immeuble R+4 formant un ensemble avec le n° 21.

TYPOLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Immeuble de meulière et briques bicolores	Michelet (rue)	47	secteur A3 Bobillot	BJ 12		Immeuble R+3+C, éclectique.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport	Michelet (rue)	43 bis	secteur A3 Bobillot	BJ 92		Immeuble R+4 ½
Logement individuel / Maison De ville	**	3 maisons de ville contigües de même gabarit formant un en- semble	Michelet (rue)	49 à 53	secteur A3 Bobillot	BJ 11 – 10		Trois maisons de ville R+1.
Habitat Collectif / Forme urbaine structurante	*	Immeuble de rapport d'inspiration Hauss- mannienne	Molière (rue)	42bis	secteur C8 Centre ville	BP 104	1er quart XXe siècle	Immeuble dit Etablissement Marchal. Immeuble de quatre étages et quatre travées avec un hall décoré de colonnes cannelées, consoles, médaillons, moulure, gros oeuvre en meulière avec parement de brique, dernier étage avec balcon, inscription "Sculpture, staff, décoration. G. Marchal" dans un cartouche au-dessus de la porte d'entrée, arcade cintrée au départ de l'escalier, voûte à caissons mouluré.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Moulin à vent (rue du)	136	secteur B5 Villiers Barbusse	OY 62	1900 – 1914	Maison sur 3 niveaux disposant à l'origine d'un com- merce au RDC. Quelques détails originaux en façade comme un visage de femme de style "Art nouveau" au niveau des linteaux de la porte et des fenêtres du 1er étage, frise au 1er étage d'esprit roman et sur l'en- semble des baies jambages en ciment imitant la pierre,
Logement individuel / Maison De ville	*	Ensemble de loge- ments style années 70	Papillons (rue des)	7 à 11	secteur B5 Villiers Barbusse	AC 209-208 207-206 205	1990 R. Bernard-Simonet (ar- chitecte) A. Le Meur (ar- chitecte) C. Vilette (ar- chitecte)	Maisons jumelles
Activité & Industrie / Ilot industriel	***	Distillerie Hémard, puis Pernod, actuellement hôtel industriel et im- meuble	Paris (rue de)	87	secteur A2 Etienne Marcel Chanzy	AS 237 – 238	4e quart XIXe siècle 2e quart XXe siècle	Surface du site: 10 000 m². Lors de la réhabilitation en 1984, le site a été fortement remanié et abrite désormais logements, équipements, bureaux et activités. Seul le château d'eau, dernier ves- tige de la distillerie, subsiste dans un état proche de l'origine
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	***	Immeuble de rapport d'inspiration hauss- mannienne	Paris (rue de)	196	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 13	1903 Martin Louis (architecte) Archer F. (sculpteur)	Immeuble R+5+C à six travées, deux travées latérales en forme de bow-window, vestibule décoré de stuc et peint en faux marbre, remises de part et d'autre de la cour, jardin formant terrasse en léger surplomb par rapport à la cour.
Activité & Industrie	**	Site de la venelle du 198 rue de Paris dit «- Volpellier». Anciennes activités artisanales de faubourg. Actuelle- ment: boxes, annexes de commerces et ga- rage.	Paris (rue de)	198	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 14	Fin XIXe siècle	Surface du site : 3683 m², surface bâtie : 2629 m². Le site de la venelle du 198 rue de Paris, dit « Volpellier » est remarquable du point de vue historique, car il est un témoin rare des formes urbaines caractéristiques des tissus de faubourg, où les activités artisanales s'organisaient le long de venelles, de passages et de cours.
Logement individuel / Maison De ville	***	Logement + com- merce sur parcelle pro- fonde ATTENTION dans projet rue de Paris Nord	Paris (rue de)	230	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 51	1920 – 1930	Maison R+2 alignée sur rue avec commerce à RdC (tissus Toto). Cour profonde avec bâtiments annexes et aile arrière. Oriel sur encorbellement avec dessin courbe évoquant le Baroque. Etat correct mais second oeuvre déficient. Commerce à RdC de qualité médiocre. Rénovation à prévoir à l'occasion de l'intégration dans le projet Rue de Paris Nord.
Activité et industrie	**	Séchoir en bois	Paris (rue de)	254	secteur A1 Bas Montreuil République	AZ 53	Milieu XIXe siècle	Surface du site: 877 m², surface bâtie: 432 m². Sur ce site au bâti très vétuste, un séchoir en bois occupe le fond de la parcelle. Il est cependant visible depuis la rue paul bert, d'où l'on aperçoit sa structure à clairevoie. Ce séchoir du milieu du XIXe siècle et d'approximativement 25 m de long et 12 m de large, est une structure remarquable de par son ampleur et sa rareté. De plus, as situation à l'articulation d'espaces en devenir, favorise son intégration urbaine et son réusage.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Petit collectif brique et décor (statue dans niche) ATTENTION dans projet rue de Pa- ris Nord	Paris (rue de)	266	secteur A1 Bas Montreuil République	AZ 108	1er quart XXe siècle	Immeuble R+4, sculptures.
Equipements / Entre 2 guerres	***	Métro station Robes- pierre	Paris (rue de)	185 bis	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 116	1937	L'entrée de la station Robespierre, unique en son genre, consiste en un édicule à toit en terrasse et mar- quise triangulaire, le tout couronné d'une enseigne ajourée de forme carrée, qui tranche avec le style "nouille" des entrées d'Hector Guimard.
Atelier et petite industrie	*	Ancienne 'menuiserie Renault'	Paris (rue de)	258	secteur A1 Bas Montreuil République	AZ 56		La halle en structure bois construite en 1919 est située en cœur d'îlot et est accessible depuis un porche dans l'immeuble situé au 258, rue de Paris (et également depuis la rue Etienne Marcel). La halle centrale est en structure bois à trois travée, avec une couverture à double pente au centre et de part et d'autre une travée avec une toiture à un seul versant. Au sud, la halle est surmontée d'un petit clocher également en bois avec horloge et la date de construction. La halle est précédée au sud d'une cour pavée, bordée de part et d'autre de dépendances ouvertes sur cour également en structure bois à un étage et toiture à un versant. Cette halle présente un témoignage d'une activité artisanale et industrielle emblématique du bas Montreuil. Cela, ainsi que ces qualités spatiales et pittoresques justifient la reconnaissance de cet élément et son inté-

TYPOLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Logement	Paris (rue de) Angle Denise Buisson (rue)	114	secteur A2 Etienne Marce-Chanzy	AX 118		Maison R+1+C sur square public.
Equipements / Fin XIX Début XX	*	Anciennement La Poste, actuellement Maison des Syndicats	Paris (rue de) Chanzy (boulevard)	24 1bis	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AR 88	1914 Raighasse L. (architecte)	Immeuble Néo-classique formant l'angle de la rue de Paris et du boulevard Chanzy, trois niveaux sur la partie la plus en avant, deux niveaux pour les trois travées en retrait, laissant la place à une terrasse, traitement monumental de la façade sur la place avec un fronton en couronnement, rez-de-chaussée à bossages, premier étage à colonnes ioniques engagées, deuxième étage à pilastres, baies différentes à chaque niveau : larges et cintrées aux angles arrondis au rez-de-chaussée, cintrées aux angles carrés au premier étage, carrées au deuxième étage.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	*	HBM Tanagra	Parmentier (rue)	10	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AQ 347	Nanquette Florent (architecte)	3 immeubles R+7 sur cour. Ensemble de 96 logements affichant un style moderne dans sa composition : travées saillantes de forme car- rée, toit en terrasse , balcons triangulaires, cages d'es- caliers à baies verticales triples, porches carrés.
Logement individuel / Pavillon populaire	*	Maison meulière et brique en « L »	Parmentier (rue)	12	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AQ 183		Maison R+1 rose, entrée sur l'angle avec retrait.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Parmentier (rue)	16	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AQ 179	1904	Maison meulière avec décor évoquant l'Art nouveau.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement faisant par- tie d'un front urbain (2 côtés de la rue)	Parmentier (rue)	22	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AQ 249	1905	Maison R +1. Lucarnes dans le toit.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	*	Logement	Parmentier (rue)	30	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AQ 103	1938	Petit immeuble Art déco brique et béton.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Parmentier (rue)	32	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AQ 102	1910	Petite maison éclectique brique.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Parmentier (rue)	36	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AQ 378-379	1901	Maison « Modernismus ».
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	*	Logement et atelier	Parmentier (rue)	38	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AQ 214		Ensemble d'ateliers artisanaux autour d'une cour pavée avec arbres.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bàti	*	Usine de matériel d'équipement indus- triel Liénard	Parmentier (rue)	53	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AR 14	1955	Surface du site: 795 m². Surface bâtie: 650 m². Les bâtiments sont en retrait sur la rue. Les bureaux sont à l'étage, un passage pour camion permettant d'accéder aux ateliers qui occupent 520 m² en fond de parcelle.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport	Parmentier (rue)	93	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AT 109	1908 E.Dumant (architecte)	Immeuble R+4 proche de l'Haussmannien, brique avec décor brique vernissée.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Logements avec ate- lier de découpe car- tonnage	Parmentier (rue)	69-71	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AT 93 – 94	1920	Immeuble R+4, porte Art déco.
Activité & Industrie / Ateliers et Petite indus- trie	**	Activité reconvertie en tertiaire	Pasteur (avenue)	4	secteur B5 Villiers Barbusse	AF 291		
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Immeuble de rapport avec modénatures plâtre	Pasteur (avenue)	9	secteur B5 Villiers Barbusse	AK 49	1905 E. Travailleur (architecte)	Petit immeuble R+3 plâtre à bossage, médaillon avec date. Immeuble avec décor de modénature, cartouche sur- monté d'un entablement à modillons, frise de mo- dillons sous la corniche.
Logement individuel / Maison De ville	*	Maison meulière avec détails Art déco	Pasteur (avenue)	20	secteur B5 Villiers Barbusse	AF 98	1927	Petite maison détails Art déco.
Logement individuel / Maison De ville	**	Maisons meulière en forme d'hôtel particu- lier	Pasteur (avenue)	22	secteur B5 Villiers Barbusse	AF 97	1904	Maison R+1+C.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	×××	Maison meulière éclec- tique	Pasteur (avenue)	35	secteur B5 Villiers Barbusse	AL 164	1912	Maison R+1+C.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Maison brique	Pasteur (avenue)	37	secteur B5 Villiers Barbusse	AL 165		Maison R+1+C avec jardin et construction de petit collectif en fond de jardin.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	***	Maison éclectique, ac- tuellement bureaux géomètres	Pasteur (avenue)	40	secteur C8 Centre ville	AF 275	Fin XIXe siècle	Maison de ville en retrait R+1+C en briques, modéna- tures, béton, déco carreaux vernissés.

TYPOLOGIE	***	DESTINATION	ADRESSE	n°	SECTEUR	SECTION	PÉRIODE de	DESCRIPTION
		USAGE ACTUEL			QUARTIER	PARCELLE	CONSTRUCTION AUTEUR(S)	
Logement individuel / Maison De ville		Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres		Immeuble de rapport	Pasteur (avenue)	68	secteur B5 Villiers Barbusse	AE 165	1930	Immeuble R+7, inspiré par l'architecture des HBM et se rapprochant de l'Haussmannien par sa fonction de rapport et sa composition.
Activité & Industrie / Ilot industriel		Usine de matériel pho- to-cinématographique des Laboratoires ciné- matographiques mo- dernes, puis Tirage 16, actuellement Bureaux de l'entreprise SEMI	Pasteur (avenue)	69	secteur B5 Villiers Barbusse	AL 156	1937 Cammas Maurice (architecte)	Surface du site : 3200 m². Surface bâtie : 1600 m². La façade est soulignée par la cage d'escalier en béton et pavés de verre.
Logement individuel / Maison Bourgeoise		Maison meulière éclec- tique avec éléments d'Art déco	Pasteur (avenue)	49-51	secteur B5 Villiers Barbusse	AL 22 – 25	1930	Deux pavillons R+1 avec jardins. N°51 : coupe fleurs Art déco sur le côté.
Logement individuel / Maison Bourgeoise		Logement	Pasteur (avenue)	72bis	secteur B5 Villiers Barbusse	AE 258		Maison R+1+C avec jardin.
Logement individuel / Maison De ville		Maisons jumelles brique et béton	Pasteur (avenue)	74 à 74 ter	secteur B5 Villiers Barbusse	AE 161-160 191	Années 50	Deux maisons jumelles.
Activité & Industrie / Ilot industriel		Usine de petite métal- lurgie de la Société des tubes de Montreuil, ac- tuellement garage municipal	Paul Doumer (rue)	17	secteur E12 Bel Air Grands Pêchers Renan	CE 38	2e quart du XXe siècle	Surface du site : 6000 m². Surface bâtie : 5696 m². Les ateliers, ouverts par une façade en brique, sont en béton, couverts en sheds ovoides.
Equipements / Fin XIX Début XX		Groupe scolaire Pau- line Kergomard (col- lège, école élémen- taire, crèche) Façade principale sur rue Paul Eluard	Paul Eluard (rue) Robespierre (rue) Voltaire (rue)	3 32 41	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 231	1874-1882-1886-1947- 1955	Première école : bâtiment principal d'un étage, le corps central couvert d'un comble en ardoise et couronné d'une horloge, élévation à travées, des baies légèrement cintrées reliées par un bandeau. Etablissement actuel de trois étages carrés, deux entrées correspondant chacune à un établissement, portes monumentales à décor de ferronnerie d'une hauteur correspondant à deux niveaux (partie supérieure vitrée), briques posées de plein champ et bandeaux de maçonnerie soulignent l'horizontalité des façades, cages d'escalier vitrées, logement et bureau dans deux bâtiments de forme arrondie de part et d'autre d' un bâtiment carré en avancée sur la cour.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres		Immeuble de style In- ternational (ancien GRPIF)	Paul Langevin (avenue) Jacques Duclos (place)	5	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AR 155	Années 30	Immeuble R+3+étage supplémentaire. À l'alignement. Ancien commerce à RdC (actuellement bureau).
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante		Ensemble d'édifices à cour commune (Habi- tations à bon marché) dit La Ferme, loge- ments	Paul Signac (avenue)	9	secteur B6 Signac Murs à pêches	OR 4	1928-1930 Nanquette Florent (architecte) Nicolas Louis (architecte)	Ensemble de huit immeubles répartis face à face le long d'une allée centrale, les deux immeubles situés sur la rue sont reliés par un portail monumental avec grille décorative et logement du gardien au-dessus, RDC sur rue avec boutique et bureau de poste, immeubles sur la rue avec angles à pan coupé vers l'intérieur, balcon en continu sur le dernier niveau de chaque immeuble.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti		Ex Modern Hôtel, au- jourd'hui foyer d'hé- bergement	Paul Vaillant Couturier (boulevard)	8	secteur C8 Centre ville	AF 134	Années 1920/30	Immeuble R+4 en brique avec décors modestes de brique vernissée.
Logement individuel / Maison Bourgeoise		Maison Saint Vincent de Paul	Pépin (rue)	14	secteur B6 Signac – Murs- à-pêches	Al 185	Avant 1837	Une des plus vieilles constructions du bourg datant du XVIe siècle. A l'origine propriété des chanoines réguliers de l'ordre de Saint Victor, elle accueille à l'initiative de St Vincent de Paul et de Louise de Maurillac, une communauté des filles de la charité. La construction est composée d'un long corps de bâtiment R+1 + combles d'un dessin sobre implanté en retrait et d'un appentis accolé qui présente son pignon à la rue Marguerite Yourcenar. L'échelle de la construction dénote avec les maisons horticoles du bourg. Malgré l'absence de décorations la fondation Saint Vincent de Paul témoigne par son gabarit imposant de la présence d'une architecture plus noble dans le vieux bourg. La propriété a été scindée en deux avec comme conséquence une différence de l'état de conservation de la construction. Les murs sont en maçonnerie enduite. Toiture à 4 pentes à coyau avec croupes et lucarnes – une Pépin. Côté jardin il y a également 2 lucarnes – une Pépin. Côté jardin il y a également 2 lucarnes – une rampante et une meunière. La toiture d'origine en tuiles plates a été remplacée dans la partie nord par des tuiles mécaniques. Des fenêtres de toit ont été ajoutées côté jardin.
llot industriel		Usine de peausserie Dubois et Jacomet, puis usine de teinturerie Alavoine et Jouault, puis Vivetta, actuelle- ment usine textile E.I.F	Pierre de Montreuil (rue)	97	secteur E12 Bel Air Grands Pêchers Renan	BZ 463	1871-1904	Surface du site : 5000 m². Surface bătie : 2700 m². Le bătiment de bureau est à un étage carré, couvert à longs pans. L'atelier de fabrication Est, à deux étages carrés, est en pan de bois et pan de fer, en brique, avec un toit en sheds. L'atelier Ouest est en rez-de-chaussée, avec un toit en shed en béton.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres		Logements sur 2 commerces à RdC	Pierre de Montreuil (rue)	88b - 90	secteur E12 Bel Air Grands Pêchers Renan	CD 33	1934	Immeuble R+4. Art déco.

ÉMENTS DE PATRIMONNE MONTREULLOIS REPÉRÉS EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLU

ALAP version modifiée SEDU 2015

TYPOLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport	Pierre-Jean de Béranger (rue)	5 – 9	secteur E13 Ruffins Théophile Sueur	CL 115 – 116	1960 – 1970 Louis et Olivier Süe (architectes)	Série d'immeubles caractéristiques des années 60.
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Ensemble industriel dite Cité Mozinor	Président Salvadore Allende (avenue du)	22	secteur D11 Branly Boissières	OS 171	1971 Bertrand G.P. (archi- tecte) La Goas Claude (archi- tecte)	Usine, bureau, jardin, restaurant. Ossature en béton armé formée d'un réseau poteaux- poutres et de dalles, entièrement coulée sur place, poutres à l'entrée des rampes précontraintes (rampe de montée et rampe de descente). Zone industrielle verticale sur 4 niveaux, mais pouvant encore gagner en surface en hauteur, desservie par une rampe hélicoïdale pouvant supporter des poids lourds. Le Goas et Bertrand lui ont donné l'aspect d'une forteresse qui domine le plateau et la bretelle A186, offrant un très beau panorama sur Paris et ses alentours. Implanté sur un terrain de 5 ha, l'ensemble accueille, sur sa terrasse plantée, un restaurant inter- entreorise abritant auiourd'hui des ateliers d'artistes.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Logement	Président Wilson (avenue du)	57	secteur A3 Bobillot	BP 7	1905 Borgeaud Alexandre (arcbitecte)	Maison en pierre de taille (gros oeuvre ou parement) avec un étage carré et un étage de comble couverte d'un toit en pavillon en ardoise, éléments sculptés en haut-relief sur la façade. Demeure en pierre de style "néoclassique" (balustrade, guirlande de fleurs, œil de bœuf) avec nom de l'architecte en façade.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Logement	Président Wilson (avenue du)	74	secteur C8 Centre ville	BN 72	1880	Implantée perpendiculairement à la rue, cette villa possède notamment une très belle marquise d'angle et de jolies céramiques architecturales au niveau des linteaux.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport	Président Wilson (avenue du)	104	secteur C7 Solidarité Carnot	BN 38	1906 Falp Jean (architecte)	Immeuble en brique en partie enduit, porte de forme cintrée avec un décor de têtes de femmes, vestibule avec frise animale et végétale.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble à gradins	Président Wilson (avenue du)	110	secteur C7 Solidarité Carnot	BN 36	1930 Lauzanne père & fils (ar- chitectes)	immeuble en U à cour ouverte sur le rue ; travées saillantes, retrait des derniers étages.
Pavillon Populaire	*	Logement	Président Wilson (avenue du)	22 bis	secteur C8 Centre ville	AK 12	3e quart du XIXe siècle 1er quart du XXe siècle	Accès par un perron ; cinq travées ; linteaux surmontés d' une clé à décor de rinceaux végétaux ; toit en pavillon.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Président Wilson (avenue du)	162	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 99	2e moitié du XIXe siècle	Maison de deux étages et trois travées asymétriques, travée de droite plus étroite avec une fenêtre en rez-de-chaussée et une table aux deux niveaux supérieurs, baies du rez-de-chaussée et du premier étage surmontées d'un cartouche sculpté, rez-de-chaussée encadré de chaînes en pierre, deux niveaux supérieurs encadrés de pilastres cannelés, linteaux moulurés.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Logement	Président Wilson (avenue du)	172	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 155	1885	Maison bourgeoise. Jolie marquise, corniche à mo- dillon et œil de bœuf au niveau des toits. Maison d'un étage carré et un étage de comble avec toiture en pavillon, lucarne en couronnement de la travée centrale et oculi au-dessus des travées latérales, marquise ouvragée audessus de la porte, modéna- ture sur l'ensemble de la façade.
Logement individuel / Pavillon populaire	*	Logements	Président Wilson (avenue du)	136bis & 136ter	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 127 – 126	1890-1910 Gatellier E. (architecte)	Maisons jumelles. Ensemble asymétrique : maison de gauche de trois travées et maison de droite de deux ravées, deux maisons d' un étage carré et lucarne avec toiture débordante et aisseliers, frise constituée de panneaux de céramique sous la toiture, lucarnes à fronton-pignon et croupe et aisseliers couvertes en tuile mécanique, baies à frontons cintrés et décor de claveaux sur le 136 bis, baies à frontons carrés et modillons à triglyphes au 136 ter.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	**	Logements sur entre- sol et commerce d'angle	Président Wilson (avenue du) Solidarité (rue de la)	176	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 91	1934 Cammas Maurice (architecte)	Immeuble dit Tabac de la Solidarité, "art deco" avec double de traitement de l'angle: angle droit pour les étages, auvent arrondi qui surmonte le tabac. Immeuble de six étages carrés avec parement de brique et de pierre, dernier étage construit en retrait laissant de la place à une terrasse, angle marqué par une colonne séparant les fenêtres et des garde-corps moulurés, large auvent en béton baies du rez-dechaussée cintrées, baies du 5e étage aux angles brisés, oculi à l'extrémité de l'élévation côté avenue du Président-Mülson.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble avec décor brique	Progrès (rue du)	6	secteur A1 Bas Montreuil République	BG 124	1913 Darthuy (architecte) Ramellinat (entrepreneur)	Immeuble R+4.
Activité & Industrie /	**	Ex manufacture de pa- pier Shoemann fondée en 1890 à Paris et ve- nant s'installer à Mon- treuil en 1900	Progrès (rue du)	28	secteur A1 Bas Montreuil République	BG 63	Début du XXe siècle	Surface du site: 4750 m², surface bâtie: 4237 m². Les bâtiments présentent des façades formant 2 pignons jumeaux en briques ocres sur 2 niveaux. Ils sont couverts de toitures à longs pans perpendiculaires à la rue du Progrès. Les pignons sont percés de grandes baies d'atelier et décorés de bandeaux et de macarons en briques rouges. Des extensions seront réalisées sur la rue Zola en ménageant une cour entre les 2 coprs de bâtiments, selon une disposition classique d'occupation des sites d'activités situés en angles de rues. Le pignon sur la rue Zola de construction plus récente est enduit, mais comporte despanneaux de briques.

TYPOLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Ex ateliers de la parfu- merie Birckenstock, ac- tuellement usine de matériel radioélec- trique Médical équi- pement international	Emile Zola (rue) Progrès (impasse du)	49	secteur A1 Bas Montreuil République	BG 133	1911 Boutard (architecte)	Surface bàtie: 1085 m². Le bàtiment donnant sur l'impasse est à deux étages carrés, avec un toit en pavillon couvert en tuile mécanique. Le bàtiment sur rue est en rez-de-chaussée, avec un toit à longs pans, couvert en verre et métal. Les bureaux sont à un étage carré, avec un toit en pavillon couvert en tuile mécanique.
Logement individuel / Maisons d'horticulteurs	**	Ensemble de loge- ments	Rabelais (rue)	1b	secteur C8 Centre ville	AK 111	1er quart XIXe siècle	Deux maisons rurales, à l'arrière jardins et petites dé- pendances (remises,). Mur de clôture à pan coupé, logis en retrait sur jardin, mur pignon aligné, porte piétonne dans le mur de clô- ture, puits mitoyen avec la parcelle voisine.
Logement individuel / Maison De ville	*	Maison meulière avec décor	Rapatel (rue)	31	secteur C9 Jean Moulin Beaumonts	BT 245	1910	Petite maison de faubourg R en meulière à décor de briques.
Logement individuel / Pavillon populaire	**	Maison Art déco brique et béton style néo Flamand	Rapatel (rue)	21ter	secteur C9 Jean Moulin Beaumonts	BT 152	1930	Très belle maison des années 30 avec signature de l'ar- chitecte visible en façade.
Activité & Industrie / Ilot industriel	**	Ex-usine de papiers peints Dumas, actuel- lement hôtel industriel et centre de formation professionnelle	Raspail (rue) Robespierre (rue) Marceau (rue	43 67 72	secteur A1 Bas Montreuil République	BG 95 140 110	1913-1921-1928 Lecœur (architecte) Jodart (architecte) Demoison (architecte)	Surface du site : 10300 m². Surface bâtie : 5600 m².
Habitat Collectif / Forme urbaine Structurante	*	Immeuble d'angle	République (rue de la) Robespierre (rue)	2 52	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 150		Immeuble R+3 meulière + brique avec commerce à RdC.
Equipements / Fin XX		Ecole nationale de mu- sique et de danse	Résistance (avenue de la)	13	secteur A2 Etienne Mar- cel Chanzy	AR 236	1976 Le Goas Claude (architecte)	Structure en béton armé, salles de musique métalliques en forme de coques dont l'enveloppe extérieure est en tôle et l'intérieur revêtu de laine de roche et de laine de verre, coques fixées dans une structure métallique tubulaire dont les poteaux et les poutres sont irriguées pour résister aux incendies (procédé Multin dit "structures irriguées"), aspect commandé par des raisons d'acoustique. Surprenant dans sa conception, il s'apparente à un porte-bouteilles. En effet, une structure métallique accueille des coques elles-mêmes en tôles cintrées, comprenant chacune une petite salle de cous rix de mur mitoyen avec sa voisine : l'application du principe selon lequel « la fonction génère la forme » s'avère ici pertinente en termes d'acoustique. Le bâtiment abrite néanmoins un grand studio de danse (en sous-sol) et un auditorium disposant d'une acoustique assez réverbérante (et donc très bien adaptée à la musique « classique.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	*	Petit immeuble de rapport	Richard Lenoir (rue)	5	secteur A1 Bas Montreuil République	AZ 6	1920	Immeuble R+3 modeste avec modénatures Art déco.
Activité & Industrie / llot industriel	***	Usine d'instruments de musique (usine pianos Klein)	Robespierre (rue) Paul Eluard (rue)	26 2	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 210 209	1901	Surface du site : 1675 m². Surface bàtie : 1275 m². Ne subsiste que la partie ouest du site, du côté pair de la rue Robespierre. Le magasin de commerce, à un étage carré donne sur la rue. Sa structure à pan de bois est visible en façade, il est couvert à longs pans. Les ateliers, séparés par une cour sont perpendiculaires à la rue Paul Eluard sur laquelle les pignons sont visibles. Ils comprennent un bàtiment en appentis formant une première façade sur rue, et un bàtiment sur cour, à deux pans de toiture d'où emmerge une cheminée en brique, à structure annelée et couronnement enduit. Un autre bâtiment couvert à longs pans ferme une seconde cour. L'ensemble en brique rouges et srtuctures apparentes en pan de fer est couver de tuiles mécaniques. Etages : un étage carré Couverture : toit à longs pans et en appentis.
Habitat Collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble d'angle	(rue de la)	33	secteur A1 Bas Montreuil République	BH 127		Immeuble R+4 maçonnerie enduite et meulière avec commerces à RdC.
Equipements / Fin XIX Début XX	•	Eglise paroissiale Saint- André-du-Bas-Mon- treuil	Robespierre (rue)	36-42	secteur A1 Bas Montreuil République	AY140	1900-1922-1928 Trouillet (architecte) Homberg Eugène (architecte)	Edifice construit sur un plan en croix latine, transept saillant aux murs pignons percés de grandes baies ornées de vitraux, chapelle Saint-Michel au-dessus du porche, ouvrant sur la nef, porche fermé par une grille ouvrant sur la rue, nef à voûte d'arêtes, cinq travées éclairées de hautes fenêtres à trois baies, arcs doubleaux retombant sur des culs de lampe, choeur terminé par une abside en cul de four, chapiteaux à feuillage sur les colonnes engagées, culs de lampe à feuillage sur les colonnes engagées, culs de lampe à feuillage sur les colonnes engagées, culs de lampe à deult baies grandes en sur les faces sous le choeur et le transept, arcs en anse de panier, clocher percé de deux baies géminées sur les faces latérales et de trois baies sur la face côté rue, ses quatre faces sont décorrées d'une horloge surmontée d' une arcature et d'une galerie ajourée, clocher à croupe couvert en ardoise flanqué de quatre clochetons, tympan avec le Christ assis sur un trône accueillant son peuple (femmes, enfants, hommes, vieillards) et portant l'inscription "Venite ad me omnes", linteau omé d' une frise de rinceaux de feuillage, trumeau décoré d'une statue en pied de Saint André portant une croix, toit à longs

ÉMENTS DE PATRIMOINE MONTREULLOIS REPÉRÉS EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLU

TYPOLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
Logement individuel / Maison De ville	*	Petite maison brique peinte	Robespierre (rue)	60	secteur A1 Bas Montreuil République	BG 77		Petite maison R+1.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	**	Logement	Robespierre (rue)	82	secteur A1 Bas Montreuil République	BE 61	1900 – 1910	Ensemble constitué d'une petite villa R+2 de 3 travées avec étage sous combles et de son jardin. Atelier moderne tout verre reglit dans la cour.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport avec commerces à RdC	Robespierre (rue)	95	secteur A1 Bas Montreuil République	BE 59		Immeuble R+4.
Petit collectif	*	Immeuble de rapport	Robespierre (rue) Angle République (rue de la)	54	secteur A1 Bas Montreuil République	BG 88		Immeuble d'angle R+3 de 8 travées à pan coupé. Plaques de céramique architecturale à motifs floraux (faïence). A l'arrière du bâtiment un petit bâtiment rural non identifié (très dégradé).
Logement individuel / Logement patronal	**	Pavillon d'entrée d'un ancien bougnat	Robespierre (rue)	54 bis	secteur A1 Bas Montreuil République	BG 87	1925 Robert Laroche (architecte)	Maison de maître R+1 à l'entrée de bâtiments d'usine "Boulet et Anthracite" (? sur le mur de clôture).
Logement individuel / Maisons d'horticulteurs	**	Logements	Rochebrune (rue)	29	secteur B6 Signac - Murs- à-pêches	T 366	XVIème Siècle	Bel exemple de l'architecture vernaculaire du vieux bourg horticole de Montreuil. Datant probablement du seizième siècle, cette maison représente l'exemple type de maison horticole montreuilloise. Elle est composée d'un corps de bâtiment sur rue à un étage et de dépendances agricoles : le fruitier, l'écurie et la remise de part et d'autre d'une cour centrale à l'arrière de la construction principale accessible depuis la porte co-hère. Au-delà de la cour dans la profondeur de la parcelle en lanière se trouvait le jardin avec potagers et vergers. La construction est en maçonnerie – des murs de moellons épais, à l'origine recouverte d'un enduit au plâtre, selon la technique des murs à pêche. L'architecture est simple aux lignes horizontales (gout-
Logement individuel / Maison De ville	**	Maison «kitsch» à co- lonnes et pilastres	Rochebrune (rue)	31	secteur B6 Signac Murs à pêches	OT 78	1920 – 1930	Maison R+2 avec 4 colonnes engagées à chapiteau mé- lange ionique-corinthien.
Logement individuel / Maisons d'horticulteurs	**	Logements	Rochebrune (rue)	39	secteur B6 Signac - Murs-à-pêches	T262	Avant 1837	Maison horticole de l'ancien bourg datant d'avant 1837 (attestée par le cadastre napoléonien), implantée en limite de la zone cultivée, rue Rochebrune – anciennement une de l'Orme qui dort. Le corps de bâtiment principal à un étage est aligné sur rue avec un ordonnancement simple et régulier de la façade avec un porche central avec une belle porte charretière donnant accès à cour arrière qui distribue les dépendances agricoles. Comme l'ensemble des maisons de bourg elle est construite en mur de moellons recouvert à l'origine de plâtre. La modénature de la façade est caractérisée par des ornements géométriques. Ces éléments décoratifs se trouvent aux encadrements des portes et fenêtres et en frise. Les appuis de fenêtres sont légèrement débordants. La toiture est à deux pans à faible pente, à l'origine couverte de tuiles plates, brunes, remplacées par des tuiles mécaniques. Il n'y a pas de lucames, les dépendances agricoles se trouvant à l'arrière de la maison. Il n'y a pas d'encadrement des fenêtres.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Romainville (rue de)	36	secteur D10 Ramenas Léo Lagrange	AH 95	1912 Lauten L. (architecte)	Maison avec façade asymétrique à trois travées, porte d'entrée surmontée d'une corniche avec médaillon sculpté en décor, lettres N et S entre les feuilles, garde-corps en fonte, lucarnes à frontons avec décor végétal.
Logement individuel / Maisons d'horticulteurs	**	Logements	Romainville (rue de)	51	secteur B6 Signac - Murs-à-pêches	AG 100	Avant 1837	Maison d'horticulteur R+1+ combles implantée perpendiculairement à la rue, orientée sur une cour qui est bordée du côté opposée par les dépendances agricoles, une construction sans étage avec une toiture à un seul versant. L'ensemble est clos par un mur enduit. Une porte charretière donne accès à la cour. La construction principale est en maçonnerie couverte d'un enduit. La toiture en tuiles plates brunes est à quatre versants avec croupes et lucarnes, orientées sur cour. La façade est d'un dessin simple, un soubassement filant, des encadrements et appuis de fenêtres.
Logement individuel / Pavillon populaire	**	Petit pavillon à pi- lastres classiques	Romainville (rue de) Angle Fontaine des Hanots (rue)	103	secteur D10 Ramenas Léo Lagrange	00 77	Années 1920/30	Etonnante petite maison colorée avec pilastres.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	*	Immeuble d'angle	Romainville (rue de) Angle Ramenas (rue des)	186	secteur D10 Ramenas Léo Lagrange	ON 1		Immeuble d'angle R+3+1 avec décor brique « Jacquard » .
Logement individuel / Maison Bourgeoise	***	Maison d'angle Art dé- co brique et béton	Romainville (rue de) Fontaine des Hanots (rue)	84 2	secteur B6 Signac Murs à pêches	OV 140	1930	Maison R+1 de grande taille de très belle réalisation en brique rouge, pavés de verre en façade, typique des années 1950.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Rosny (rue de)	72	secteur D11 Branly	AI 92		Maison R+1+C brique et décor de brique.

TYPOLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	*	Usine de pelleterie Floqiet et Petit, puis brosserie Marchal	Rosny (rue de)	95	secteur C8 Centre ville	BY 29	2e moitié du XXe siècle	Surface du site : 800 m². Surface bâtie : 790 m². Le bureau a deux étages carrés. Il est couvert en appentis, ainsi que les ateliers en pan de fer qui lui font suite. L'atelier en rez de chaussée qui ouvre sur la cour est couvert d'un toit à longs pans et présente un mur pignon à décrochement.
Activité & Industrie / Ateliers et Petite indus- trie	*	Anciens ateliers «Les Chaudronneries de Montreuil », actuelle- ment usine d'articles en caoutchouc Jack- mousse	Rosny (rue de)	124 & 126	secteur B6 Signac Murs à pêches	BY 100 – 186	1947	Surface du site: 1690 m². Surface bàtie: 1630 m². La façade des ateliers, en retrait par rapport à la voirie, présente un pignon à décrochement. Les bureaux, couverts en terrasse, sont alignés sur la rue.
Logement individuel / Maisons d'horticulteurs	*	Logements	Rosny (rue de)	66 à 70	secteur D11 Branly Boissières	Al 86 279 190	2e moitié du XIXe siècle Maître d'œuvre inconnu	Ensemble de maisons d'horticulteurs du XIXè siècle. Murs de moellons recouverts d'un crépi de plâtre, d'abord à un seul étage carré. Séparées de la rue par une avant-cour pavée, elles ont conservé à l'arrière une cour fermée par des bâtiments agricoles. On y accède par une porte cochère. Le grenier éclairé par une lurame abrite le fruitier. L'une de ces lucarnes a gardé sa poulle à gorge. Le toit est recouvert traditionnellement de tuiles plates de couleur brune, parfois remplacé par des tuiles mécaniques.
Habitat collectif / Forme urbaine structu- rante	*	Immeuble de rapport faisant partie d'un en- semble d'inspiration haussmannienne	Rouget de Lisle (boulevard)	58	secteur C8 Centre ville	BO 28		Immeuble R+5+C.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport d'inspiration hauss- mannienne	Rouget de Lisle (boulevard)	60 & 62	secteur C8 Centre ville	BO 29 – 30	1926-1937 Raighasse L. (architecte) Patout Pierre (archi- tecte) Remise Léon (entrepre- neur)	Deux immeubles R+6 juxtaposés formant un total de 14 travées, gros oeuvre en pierre calcaire, pierre de taille sur la façade, vestibule décoré, dernier étage en retrait, quatre travées saillantes formant oriel avec consoles décorées, 6e étlage avec bow-window à balustrade en bois porté par des consoles de pierre, balcon au niveau du 2e étage, garde-corps aux autres niveaux, ascenseur, pavement de mignonnette dans les vestibules, loggia au dernier étage, pierre, bandeau
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport faisant partie d'un en- semble d'inspiration haussmannienne	Rouget de Lisle (boulevard) Hémard (rue)	54 1	secteur C8 Centre ville	BO 22 – 21		
Habitat Collectif / Forme urbaine Structurante	***	Immeuble de rapport d'inspiration Hauss- mannienne	Rouget de Lisle (boulevard) Résistance (avenue de la)	64	secteur A3 Bobillot	BO 31	1912 Raighasse L. (architecte)	Immeuble d'angle de forme arrondie, deux travées saillantes en forme d'oriel sur trois étages du côté du boulevard et une du côté de l'avenue, troisième et quatrième étages séparés par une corniche ornée d'une frise végétale, 5e étage marqué par un balcon continu à balustrade ourvagée, travées saillantes en forme d' oriel portées par des consoles décorées de motifs végétaux, alternance de brique et de pierre dans le traitement de la façade.
Equipements / Entre 2 guerres	**	Ex chapelle Saint- Charles-des-Ruffins	Ruffins (rue des)	119	secteur E13 Ruffins Théophile Sueur	CQ 293	1933 Venner Charles (architecte)	Première construction d'une série aux mêmes caractéristiques avec quelques variantes (même plan que Sainte-Solange-des-Pays-Bas de Romainville et l'église de la cité-jardin du Nouveau Logis d'Orly). Parement en brique, large nef unique couverte d'une voûte trapézo dale et éclairée par des fenêtres en plein cintre groupées par deux, renfoncement plus bas et étroit en guise de choeur, portail carré, deux groupes de fenêtres latérales, clocher-arcade, statue en pierre de saint Charles au-dessus de l'ancien portail, clocher en béton, couverture en tuiles de Montchanin
Equipements / Fin XX	***	Eglise paroissiale Saint- Charles-des-Ruffins	Ruffins (rue des)	121	secteur E13 Ruffins Théophile Sueur	CQ 293	1959 Leroy F. (architecte) Faure (architecte)	Très bon exemple du renouveau de l'architecture reli- gieuse dans la période de la Reconstruction dans l'es- prit des commandes passées à des architectes pour les nouveaux quartiers d'habitation. Style International.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	**	Logement	Saigne (rue)	35	secteur C7 Solidarité Carnot	BQ 164	1925 Berlioz (entrepreneur)	Jolie demeure en briques avec soubassement en meu- lières. Implantée perpendiculairement à la rue. Re- cherche ornementale au dessus des baies. Plaque de l'entrepreneur visible sur façade. Entrée sur le côté, porte cochère hors oeuvre, cour, jardin, décor en ferronnerie sur les garde-corps, décor de brique autour des baies et aux angles, aisseliers en bois sous la toiture, baies du premier étage à décor d' arcades cintrées en brique émaillée, frise ornementale en brique émaillée sur toute la façade, claveaux de forme variée autour des baies.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	**	Ancienne usine de pe- tite métallurgie La- mandin	Saigne (rue)	3 – 5	secteur C7 Solidarité Carnot	BQ 245	1900	Surface du site : 503 m². Surface bâtie : 480 m². La façade sur rue présente successivement un mur gouttereau et un mur pignon. Le logement est sur la rue, en avant des ateliers de fabrication.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logements	Saigne (rue)	32 à 42	secteur C7 Solidarité Carnot	BQ 81 – 80 79 – 78 77 – 76	1925-1938	Série de petites maisons identiques sur deux niveaux avec alternance façades en briques et en meulière. Forme un ensemble plus complet avec les deux immeubles en briques grises (même architecte?) qui "encadrent" ce groupe de logements.

TYPOLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
Equipements / Entre 2 guerres	**	Groupe scolaire Virgo Fidelis	Saint-Denis (rue) Edouard Branly (rue)	19	secteur D11 Branly Boissières	OS 60	1928 Nanquette Florent (ar- chitecte	Entrée principale située sur la rue Saint-Denis : portail monumental ouvert dans un bâtiment formant avant- corps, portail de forme cintrée à voussures et toiture débordante et décoré de pâte de verre autour du mo- tif de la croix, entrée secondaire avec porche dans oeuvre à colonne, mur sur la rue Saint-Denis élargi en motif de jardinière au niveau du premier étage, frise en pâte de verre sur le mur extérieur (au-dessus de l' entrée principale, sur les appuie-fenêtres en forme de jardinières et à l' intérieur (coulor du rez-de-chaussée, cage d' escalier décorés de pâte de verre et de feuilles d' or). Angle à pan coupé avec toiture à croupe débor- dante brisée, faux pan de bois sur le pignon. Soubas- sement du mur extérieur avec parement de brique, cages d' escalier éclairées par des fenêtres très allon- gées et en dégradé, huisseries à forme géométrique.
Logement individuel / Maison De ville	*	Série de logements Post modernes	Sentier de la ferme	10 à 32	secteur B6 Signac Murs à pêches	OT 225 à 214	1989	Ensemble d'immeubles R+3 et R+4.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport formant gabarit urbain	Sergent Bobillot (rue du)	29	secteur A3 Bobillot	BL 116	Années 30	Immeuble R+5 grande épaisseur, pignon percé côté n° 27.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Sergent Bobillot (rue du)	72	secteur A3 Bobillot	BK 132	1931	Maison R+3 en brique avec éléments Art nouveau
Logement individuel / Pavillon populaire	**	Style Néo Basque	Sergent Bobillot (rue du)	19-19bis	secteur A3 Bobillot	BL 155	1900	2 pavillons identiques R+1 dans jardin avec recul sur rue, type basque.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	**	Immeuble brique et béton (ateliers à RdC)	Sergent Bobillot (rue du)	44-48	secteur A3 Bobillot	BK 107	1947	Immeuble R+3.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport brique peinte à l'entrée de la villa de la Tourelle	Sergent Bobillot (rue du)	72 bis	secteur A3 Bobillot	BK 131	1880	Immeuble R+2.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logements modestes doubles	Sergent Bobillot (rue du)	73-75	secteur A3 Bobillot	BJ 109 – 110	1905-1910	Maisons jumelées en brique à décors de céramique architecturale en bas-relief.
Logement individuel / Maison De ville	**	Série de 4 format un ensemble	Sergent Bobillot (rue du)	88 à 94	secteur A3 Bobillot	BJ 75 - 74 73 - 72	1901-1902	4 maisons jumelles R+1.
Logement individuel / Maison De ville	*	Maison style «Tudor» ou néo Normand	Sergent Godefroy (rue du)	23	secteur C7 Solidarité Carnot	BK 112	1904	Petite maison R+1 proche de la Villa de la Tourelle. Maison à motifs "médiévaux": pans de bois, oriel, visages sculptés (un enfant et un vieil homme).
Habitat Collectif / Forme urbaine Structurante	*	Petit immeuble d'angle avec façade sur square	Sergent Godefroy (rue du)	11 ter	secteur C7 Solidarité Carnot	BK 165	1890	Immeuble R+3.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	***	Immeuble de rapport isolé inspiré par HBM	Solidarité (rue de la)	39	secteur C7 Solidarité Carnot	BQ 73	1930 Raighasse L. (architecte) Raighasse P. (architecte) Jolly A. (architecte)	Immeuble R+5, murs en brique, travée centrale couronnée par un fronton, 2e bâtiment parallèle sur la cour.
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Solidarité (rue de la)	69	secteur C7 Solidarité Carnot	BR 43		Maisons meulière et décor sur ancienne boutique.
Equipements / Entre 2 guerres	*	Transformateur élec- trique	Solidarité (rue de la)	89	secteur C7 Solidarité Carnot	BR 118	1912	Construction mono bloc. Expression graphique et style typiques des années 30 et 50.
Logement individuel / Logement patronal	**	Pavillon d'entrée de l'ex-usine de roule- ments Roultex	Stalingrad (rue)	19	secteur C8 Centre ville	BU 22	2e quart XXe siècle	Surface du site: 904 m². Surface bâtie: 500 m². Le logement patronal, situé à gauche du site, est à deux étages carrés, couvert par un toit à longs pans, avec une croupe et un pignon découvert. Il présente des éléments décoratifs de style Art Déco. La façade antérieure est ornée d' une frise rythmée par des consoles triglyphées. L'atelier de fabrication est situé en arrière de la cour. Il est en rez-de-chaussée, couvert d'un toit à longs pans, et desservi par un quai de dé-
Logement individuel / Pavillon populaire	*	Maison brique à fronton	Stalingrad (rue)	41bis	secteur C7 Solidarité Carnot	BU 62		Maison brique R +1
Logement individuel / Maison De ville	*	Logement	Stalingrad (rue) Clotilde Gaillard (rue)	36bis 15	secteur C7 Solidarité Carnot	BO 161		Immeuble R+1 brique et enduit
Logement individuel / Maison Bourgeoise	**	Château de Montreau, musée, jardin public dit parc de Montreau- Daniel Renoult	Théophile Sueur (boulevard)		secteur E12 Bel Air Grands Pêchers Renan	CM 165 – 8	1874	Logis en gros oeuvre enduit d'un étage carré et étage d' attique, toit à longs pans à croupe couvert en tuile mécanique, bords de la toiture en bois découpé, communs d'un étage avec étage de comble et demi- croupe et galerie en bois courant sur toute la façade.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	**	Musée de l'histoire vi- vante	Théophile Sueur (boulevard)		secteur E14 Montreau Le Morillon	CM 165 – 8	fin XIXe siècle	Maison de maître R+2 avec éléments d'accompagne- ment extérieurs terrasse, escalier, véranda. Extension à RdC avec toiture terrasse.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	*	Logement de gardien Parc de Montreau	Théophile Sueur (boulevard)		secteur E14 Montreau Le Morillon	CM 165 – 8	Fin XIXe siècle	Maison de gardien R+C.

ÉMENTS DE PATRIMONNE MONTREULLOIS REPÉRÉS EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLU

ALAP version modifiée SEDU 2015

TYPOLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION	DESCRIPTION
		OS/IGE NOT GEE			Qo/mmizit	.,	AUTEUR(S)	
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
Logement individuel / Maison Bourgeoise	**	Bâtiment annexe du Parc Montreau ré- cemment reconverti en équipement	Théophile Sueur (rue)		secteur E14 Montreau Le Morillon	CM 165 – 8	fin XIXe siècle	Bâtiments d'écurie et remises R+C.
Habitat Collectif / Entre 2 guerres	**	Immeuble de rapport de style International	Valette (rue)	3	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 113	1934 Jacomy René (archi- tecte) Ney Joseph (architecte) Rubini R. (entrepreneur)	Immeuble de 5 étages avec toit en terrasse, cage d' as- censeur, dernier étage en terrasse, grandes baies car- rées à l'angle, balcons de plan circulaire aux extrémi- tés de la façade sur rue et au milieu de la façade laté- rale.
Logement individuel / Pavillon populaire	**	Petite maison Art déco brique et béton	Valette (rue)	5	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 114	Fin XIXe siècle	Maison avec soubassement abritant un garage et rez- de-chaussée surélevé par un perron, parement de brique en façade, porche hors oeuvre à colonne. Sur- élévation possible voire conseillée car en soi la maison paraît et assesée »
Logement individuel / Maisons d'horticulteurs	**	Logements faisant par- tie d'un ensemble	Victor Hugo (rue)	43	secteur C8 Centre ville	AK 254	Avant 1870	Maison villageoise R+1+C. Le bâtiment a été démoli et remplacé par des logements collectifs.
Logement individuel / Maisons d'horticulteurs	**	Maison de ville	Victor Hugo (rue)	55	secteur C8 Centre ville	AK132	Avant 1870	Maison villageoise R+1+C.
Logement individuel / Avant l'industrialisation	*	Logements faisant par- tie d'un ensemble	Victor Hugo (rue)	57 à 61	secteur C8 Centre ville	AK 130-131- 230	Avant 1870	Ensemble de maisons urbaines R+2 avec bâti annexe sur cour (remises, ateliers)
Activité & Industrie / Ilot industrieI	**	Verrerie Sotaver, ac- tuellement logements et bureaux	Victor Hugo (rue)	69 - 71	secteur C8 Centre ville	AK 222	1955	Surface du site : 2900 m². Surface bâtie : 2015 m². Les bureaux et les logements sont sur rue. Le dernier étage, couvert en terrasse, est dévolu au logement. En arrière, accessibles par un passage ouvrant sur la cour qui longe les bâtiments, les ateliers de fabrication sont couverts en shed.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Immeuble d'angle avec décor brique	Villa de la Tourelle	23	secteur A3 Bobillot	BK 157	1900	Immeuble R+3, angle arrondi.
Logement individuel / Maison De ville	**	Ensemble de maisons	Villa de la Tourelle	10-12 22-24 7 à 13	secteur A3 Bobillot	BK 140- 139 BK 134 BK 149- 150 151-152	1900-1920	"Villa Céline", "Villa Germaine", "L'Escale", "Les Abeilles" Maisons jumelles avec jardin sur l'avant.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	*	Immeuble de rapport avec modénatures plâtre	Vincennes (rue de)	9	secteur C7 Solidarité Carnot	BN 100	Fin XIXe siècle	Léger décor stuc.
Activité & Industrie / Ilot industriel	***	Ex usine de peausserie (usine de traitement des peaux de lapin) C. et E. Chapal frères et cie, puis Société anonyme des anciens établissements C. et E. Chapal frères et cie, actuellement hôtel industriel, logement et ateliers d'artistes	Vincennes (rue de)	26	secteur A3 Bobillot	BM162	1893-1910-1920 Plisson Charles (architecte) Coutureaud Eugène (architecte) Testel (architecte)	Surface du site: environ 3580m² - surface bâtie: environ 2500m². Le site est composé: - d'un bâtiment administratif (édifié probablement en 1875 pour l'usine de toiles cirées) à deux étages, en pierre, marqué par un travail d'appareillage au rez-de-chaussée, aux angles et sous la corniche avec une série de 5 lucarnes disposées de manière symétrique côté cour, - prolongé par un corps de bâtiment R+1 également en pierre sur la rue Berthelot, - des ateliers à l'ouest sur la rue Kléber, des bâtiments R+2 édifiés entre les années 1910 et 1920 par l'architecte Charles Plisson; le pignon à l'angle des rues Berthelot et Kléber est notamment marqué par un pignon composé d'une baie en demi-cercle et de puissants massifs lateraux; à l'origine il marqué par un pignon composé d'une structure en béton avec un remplissage en briques polychrome avec un décor simple soulignant les modénatures de la façade et un toit à longs pans; - un bâtiment d'ateliers implanté en « la à l'intérieur de la cour, de même gabarit que les ateliers rue Kléber; - un bel auvent vitré en béton reliant les ateliers.
Logement individuel / Maison De ville	*	Série de maisons dans un même gabarit	Vincennes (rue de)	48 à 52	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 8-6-5	18701880	Trois maisons de ville.
Activité & Industrie / Activité intégrée Dans le bâti	*	Usine d'articles en ca- outchouc Delasson, puis Delasson-Dossu- net, les Fils Latex, et Float on air	Vincennes (rue de)	51 à 55	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 199-206	1925 Bigorne (architecte)	Logement patronal R+1 et entrée sur cour artisanale. Art déco. Surface du site : 2840 m². Surface bâtie : 1365 m². Les bureaux sont à un étage carré, avec des murs en calcaire à petit appareil et un toit à longs pans. La façade sur rue est ornée d'un monogramme D.D., d'une série de panneaux décorés de motifs végétaux repris sur les ferronneries de la porte principale et des balcons. L'atelier de fabrication en rez-de-chaussée est couvert en shed.
Logement individuel / Maison De ville	**	Maison éclectique à décor	Vincennes (rue de)	57	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 189	1926	Maison R+1 avec façade-pignon sur jardin.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Immeuble de rapport d'inspiration HBM	Vincennes (rue de)	59	secteur C7 Solidarité Carnot	BM 54	1931 Véry (architecte) Vernayre Louis (architecte)	Immeuble R+6+1. Toit terrasse au niveau du 1er étage, balustrade en ferronnerie à motifs géométriques sur la terrasse, rez-de-chaussée formant terrasse abritant boutiques et garages, sixième étage en partie en re-

TYPOLOGIE	***	DESTINATION USAGE ACTUEL	ADRESSE	n°	SECTEUR QUARTIER	SECTION PARCELLE	PÉRIODE de CONSTRUCTION AUTEUR(S)	DESCRIPTION
Logement individuel / Maison De ville	**	Logement	Alexis Lepère (rue)	19	secteur C8 Centre ville	AF 101	Années 1920/30	Maison de ville moderniste avec garage à RdC.
Logement individuel / Maisons d'horticulteurs	*	Logements faisant partie d'un ensemble	Vincennes (rue de)	57 à 61	secteur C8 Centre ville	AK 131 – 130 230	XVIIIe siècle	Ensemble de maisons d'horticulteurs caractéristiques du XVIIIe siècle. Murs de moellons recouverts d'un crépi de plâtre, d'abord à un seul étage carré, puis à 2 étages carrés lorsque le succès de la culture des pêches permet l'enrichissement des cultivateurs. Elles ont généralement une cuisine et une salle au rez-de-chaussée, des chambres au premier étage, le deuxième étage étant utilisé pour les récoltes. Le grenier éclairé par une lucarne abrite le fruitier. Le toit est recouvert traditionnellement de tuiles plates de couleur brune, parfois
Logement individuel / Maison De ville	***	Maison néo Gothique	Vincennes (rue de)	76	secteur C7 Solidarité Carnot	BK 238	1906 E.Travailleur (architecte)	Maison R+1+C de de grand intérêt. Très belle modé- nature en façade (pilastres à chapiteaux gothiques, couronnement des baies sommés d'un fleuron au RDC, fleurons répétés sur les fausses consoles formant frise sur la corniche de couronnement).
Logement individuel / Maison De ville	**	Bâtiment faisant un ensemble avec l'Hôtel de la Tourelle	Vincennes (rue de)	100	secteur C7 Solidarité Carnot	BK 266		Maison de ville accolée à l''Hôtel de La Tourelle"
Logement individuel / Maison De ville	***	"La Tourelle", hôtel de voyageur en forme de maison de ville d'angle	Sergent Godefroy (rue du) Vincennes (rue de)	1 98	secteur C7 Solidarité Carnot	BK 265	1900	Etonnant ensemble occupant un angle de rue : à l'angle une tour crénelée et couverte d'un toit en pointe. Entrée auparavant par la rue de Vincennes, dont la façade est une ré-interprétation du style d'un hôtel particulier néo-classique. Façade néo-classique à laquelle répond celle ouvrant rue du Sergent Gode-
Equipements / Entre 2 guerres	*	Bibliothèque Paul Eluard	Voltaire (rue)	12	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 154	Années 30 ou 50 avec surélévation fin XX	Båtiment d'angle en brique.
Logement individuel / Logement patronal	*	Pavillon d'entrée de l'actuel Centre d'édu- cation motrice	Voltaire (rue)	52	secteur A1 Bas Montreuil République	AY 238		Maison patronale R+1.
Habitat Collectif / Petit collectif populaire	**	Immeuble de rapport avec commerce à RdC	Voltaire (rue)	77	secteur A1 Bas Montreuil République	BG 75		Immeuble R+3.
Equipements / Entre 2 guerres	**	Ecole confessionnelle brique simple	Voltaire (rue) Angle République (rue de la)	65	secteur A1 Bas Montreuil République	BG 84		Immeuble R+3.
Habitat collectif / Forme urbaine Structurante	**	Lotissement concerté dit Castor du Clair-Lo- gis, logements	Yves Farge (rue)		secteur E14 Montreau Le Morillon	CM 282	1951	Immeubles en béton de trois étages carrés disposés de part et d'autre d'une allée centrale et séparés par des pelouses. Nous pensons que cet ensemble ne structure pas la forme urbaine (il la prend même à rebours) et qu'il faut le déplacer er vers une autre catégorie. D'autre part sa valeur de patrimoine tient essentiellement à son mode de production proche du mouvement Castors et typique des expérimentations sociales menées dans les municipalités de gauche à l'époque de la Reconstruction. A ce titre il peut être **, mais son architecture volontairement modeste mais reprenant un vocabulaire peu ambi-

PLU

1.4.2 INVENTAIRE PATRIMONIAL

Plan complet: Montreuil-sous-Bois

PLU approuvé le : 13 septembre 2012

N°	Procèdures	Approuvée par délibération en date du
1	Révision simplifiée n°1 Faubourg	14 décembre 2013
2	Révision simplifiée n°2 Fraternité	14 décembre 2013
3	Révision simplifiée n°3 Saint-Antoine Murs-à-Pêches	14 décembre 2013
4	Modification simplifiée n°1	14 décembre 2013
5	Projet de Modification n°1	2015

